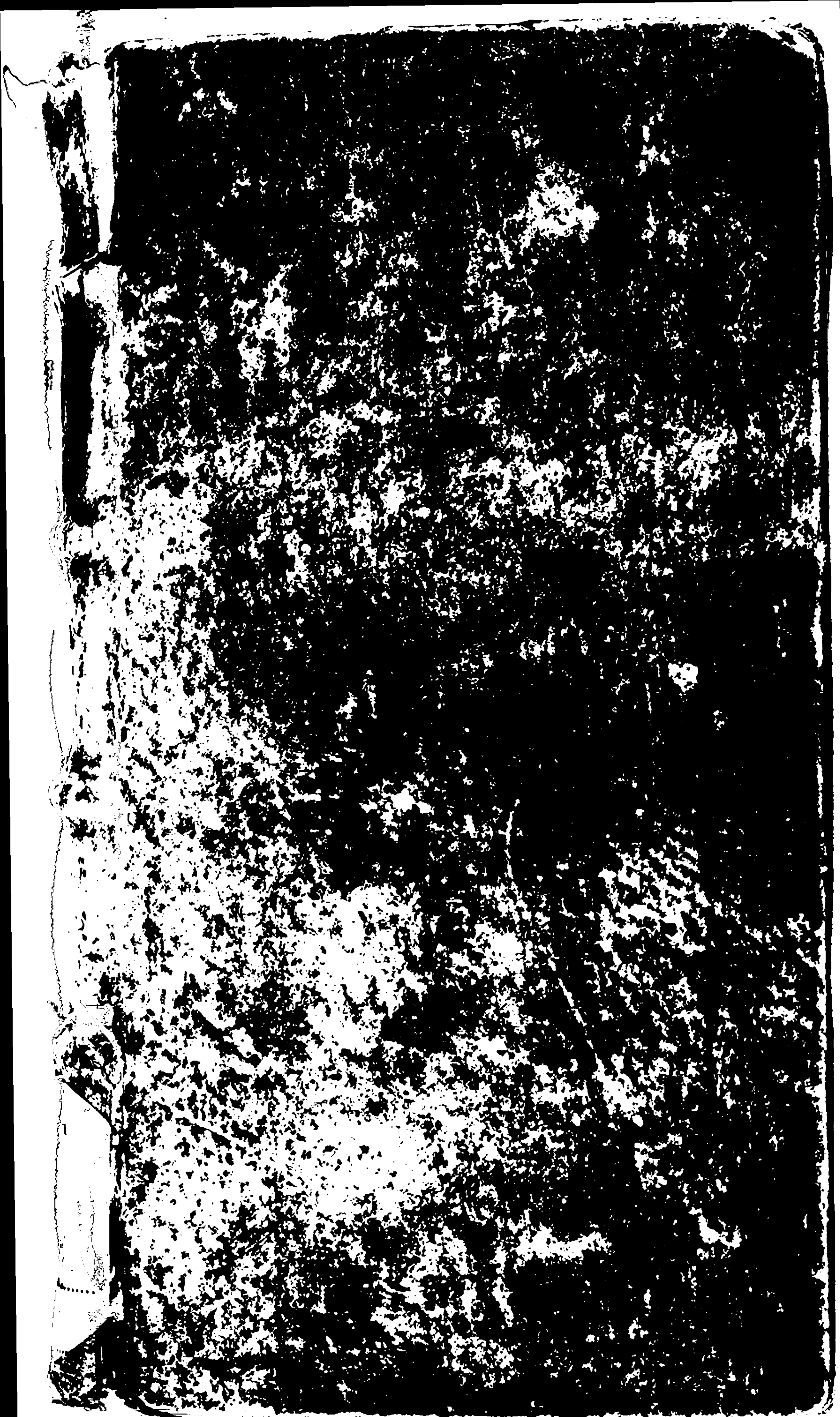
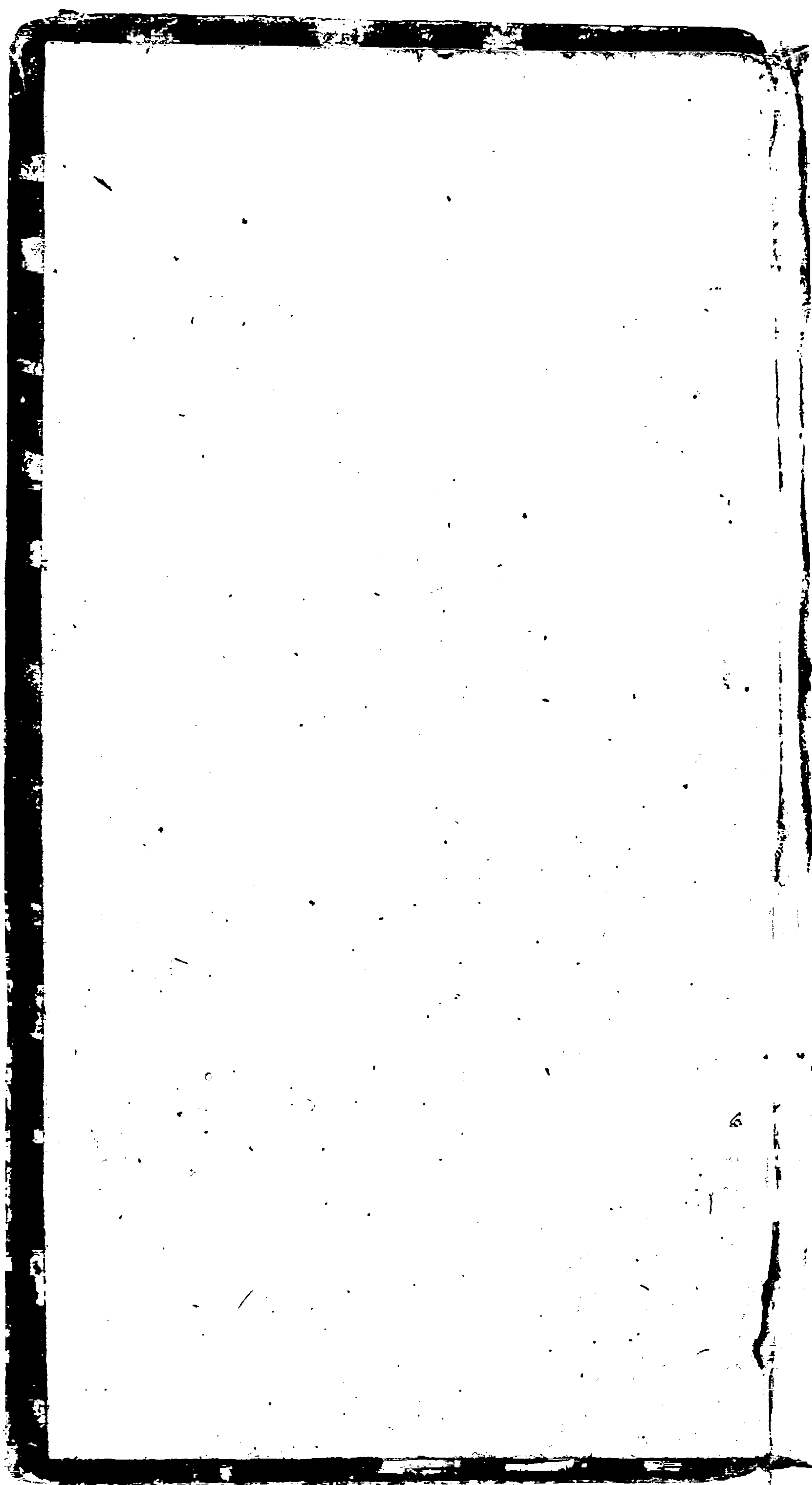
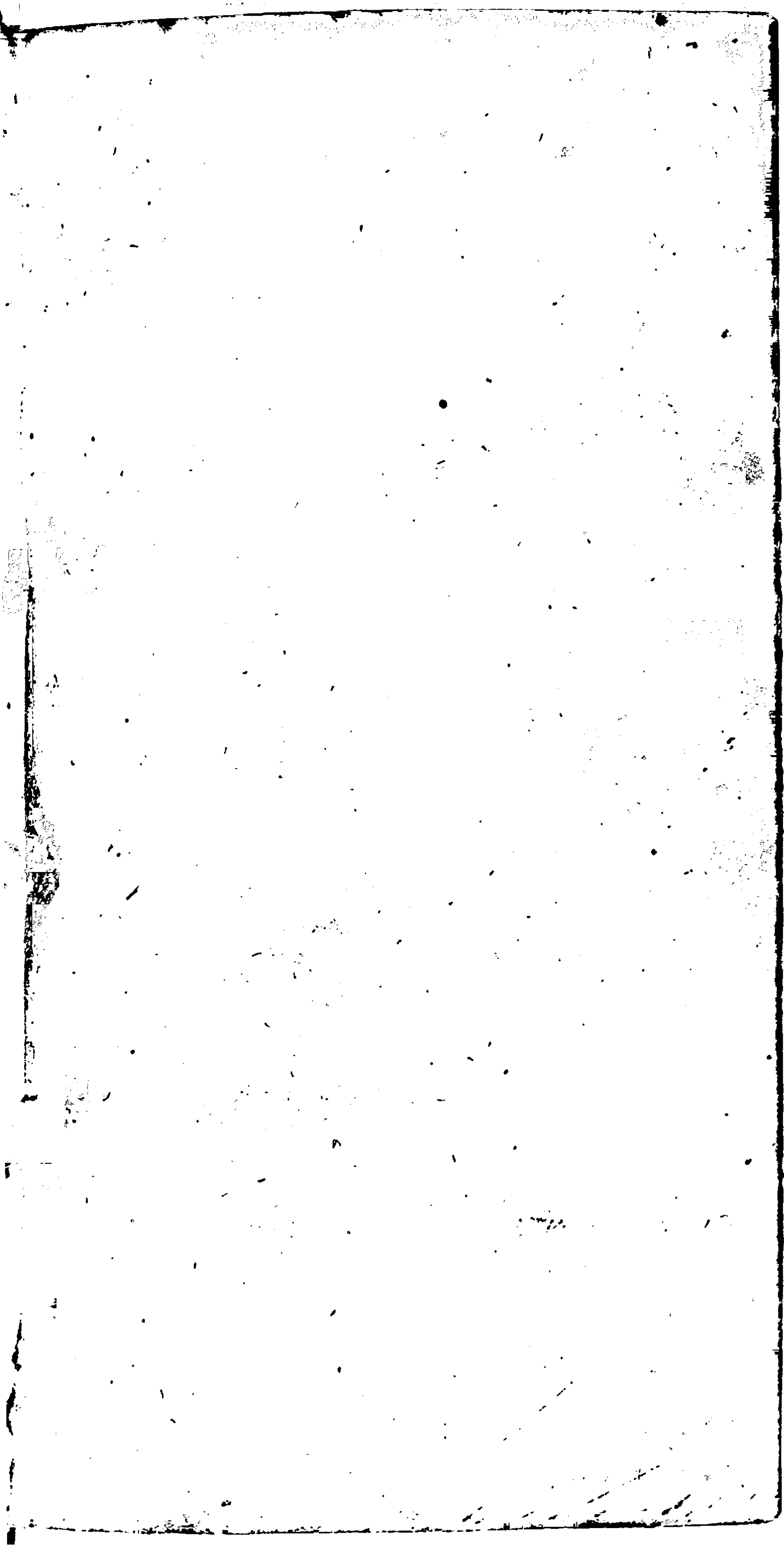
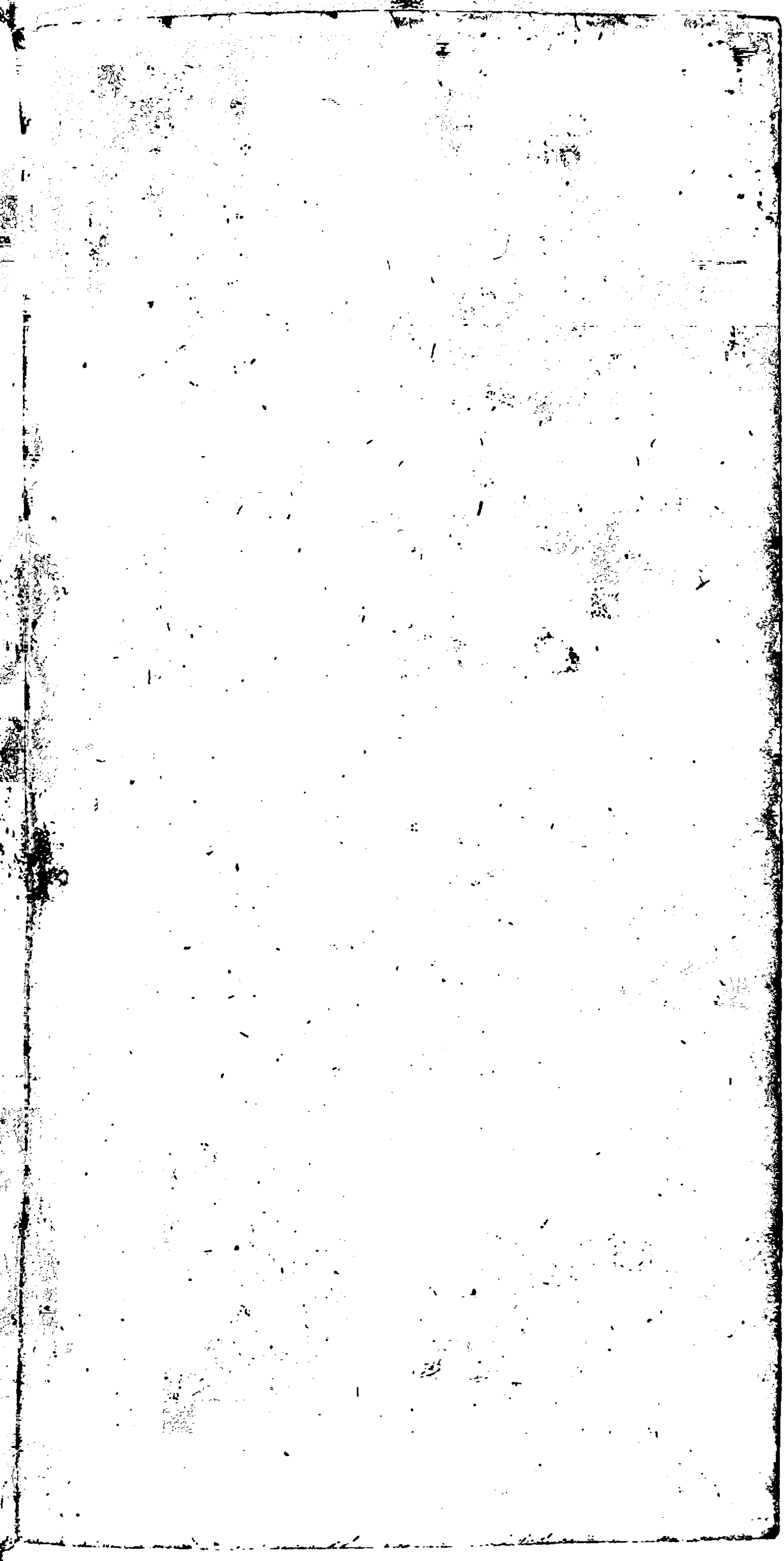










P
904.

mg. p. 29 - 32

0.1750.

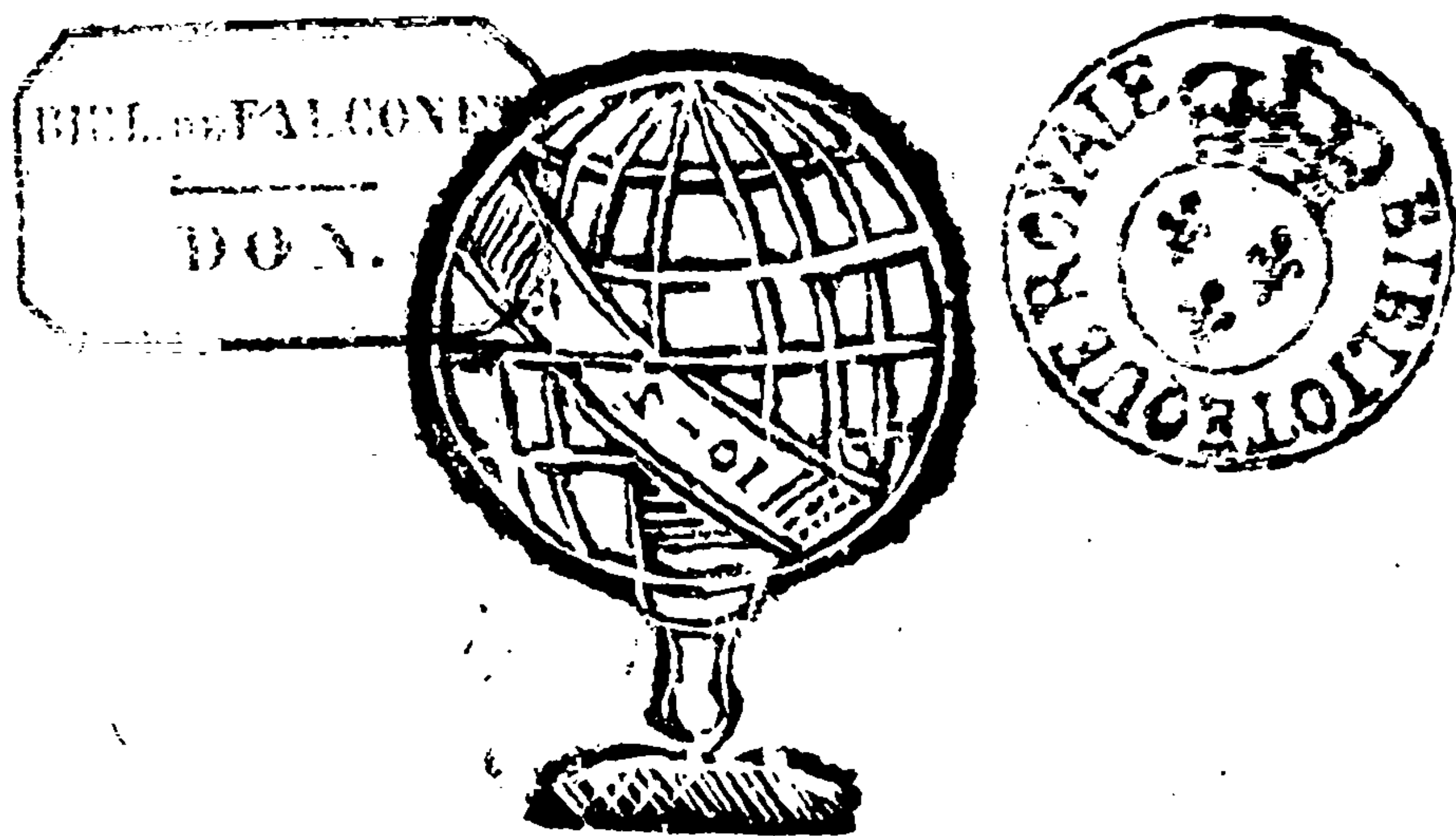
— 0

©

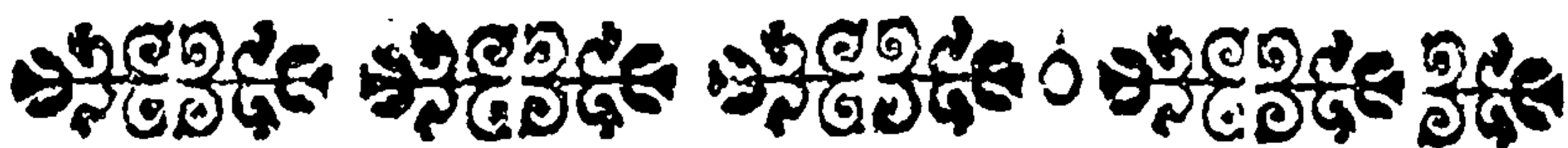
17588

RELATION SUCCINCTE ET SINCERE

De la Mission du Pere Martin
de Nantes , Prédicateur Ca-
pucin , Missionnaire Apostoli-
que dans le Brezil parmy les
Indiens appelés Cariris.

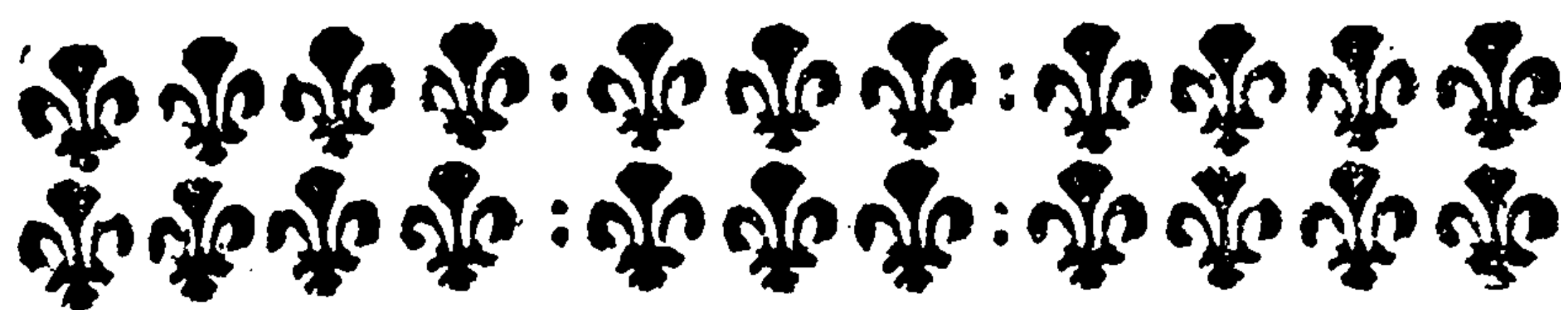


A QUIMPER,
Chés JEAN PERIER, Imprimeur
du Roy , du Clergé & du Collège.



Fautes à corriger dans l'impression.

Pag. 38. lig. 4. leur , *lisés* leurs. pag. 50.
lig. 11. regarda , *lisés* regarde. pag. 81.
l. 18. ils y avoient , ôtes y. pag. 83. l. 15.
retuur , l. retour. pag. 123. l. 9. pag. 2. l. 5.
pag. 130. dernière ligne jugerent , l. juge-
ront. pag. 132. lig. 4. ils me conterent , l.
m'écouterent. Il y a aussi quelques points
ou virgules omises ou transposées que le
prudent Lecteur suppléera facilement &
charitablement.



A JESUS-CHRIST

le Redempteur du Monde.

o.
i.
s.
s.
e.
l.
s.
le
&



*Dorable Sauveur ,
prosterné aux pieds de
vôtre Divine Maje-
sté , avec les sentimens de la
plus profonde humilité & d'u-
ne reconnoissance la plus ten-
dre qu'il m'est possible. Je vous
offre ce petit Ouvrage , & le
mets aux pieds de votre Croix,
reconnoissant que le simple re-
cit que j'y fais des amoureux
effets de vostre grace à l'égard*

DEDICACE.

des pauvres Sauvages à la conversion desquels il vous a plu m'appeller, quoy qu'indigne, sont le fruit du sang que vous avés répandu pour le Salut de tous les hommes. Mon juste regret est de n'avoir pas contribué de ma part de tout ce que je devois pour seconder les desseins amoureux de vostre miséricorde sur ces pauvres Misérables, et de n'avoir pas cueilli une moisson plus abondante pour vous la présenter; je vous offre du moins ce peu que j'ay fait avec le secours de vostre grace, d'un cœur reconnoissant

DEDICACE.

*Et avec un sincere aveu, que
 tout le bien qui s'est fait dans
 ma Mission vous appartient,
 Et au contraire que tout ce
 qu'on y pourra remarquer de
 defectueux, est l'effet de ma
 foiblesse Et de mon peu de ver-
 tu. Je vous supplie aussi tres-
 humblement, ô mon divin Re-
 dempteur! par l'amour que
 vous nous portés, Et le zèle
 ardent que vous avés du Salut
 de nos Ames, d'inspirer effica-
 cement ceux que vous connois-
 sés capables de cét employ si
 important à vostre Gloire, de
 se sacrifier de bon cœur à cette*

DEDICACE.

Mission d'autant plus agréable à vos yeux & avantageuse à ceux qui s'y employeront, que ces pauvres Indiens sont disposés à recevoir la Foy & à devenir bons Chrétiens, si on s'applique comme il faut à leur conversion. Je souhaite aussi que tous ceux qui liront cette petite Relation joignent leurs prières aux miennes, pour obtenir de vostre miséricorde ce que je luy demande pour le Salut de ces pauvres Indiens.

Amen.



P R E F A C E.

Vous serés peut-être surpris, mon cher Lecteur, de ne pas trouver dans cette Relation les actions éclatantes, les aventures, & les merveilles que vous aurés lû dans les Relations des Missions du Jappon, du Perou, de Siam, de la Chine, de la Cochinchine, du Tonquin & de quelques autres Royaumes dans les Indes, où tant de grands Missionnaires ont signalé leur zèle, & plusieurs ont scellé leur Mission de leur sang, aussi-bien que plusieurs de ceux qu'ils ont convertis à la Foy. Il a plû à Dieu de faire

P. R E F A C E.

éclater sa puissance dans ces Royaumes policés & peuplés de plusieurs millions d'Ames, parce qu'il l'a jugé nécessaire pour leur conversion : mais n'ayant pas été appelé de Dieu à ces grands emplois, qui surpassoient mes forces, & nos Missions de la Province de Bretagne étant limitées au Brezil & à la Palestine, je n'ay travaillé qu'à la conversion des pauvres Sauvages, qui n'ont ny Rois, ny Loix, ny Gouvernement, ny arts, ny sciences, ny écritures, & qui vivent plutôt en bêtes qu'en hommes, (sur quoy je vous prie de faire reflexion) Dieu n'a pas fait des choses si extraordinaires pour leur conversion, parce qu'il ne l'a pas

P R E F A C E

jugé nécessaire, quoy - qu'il en ait fait assés pour leur faire connoître la verité & pour les mettre dans la voye de leur Salut. L'occasion du martyre ne s'y presente pas non plus pour nos Missionnaires, ny pour les nouveaux convertis, parce qu'il n'y a ny Princes ny Loix qui menacent de mort ceux qui prêchent l'Evangile, ny ceux qui le reçoivent. Il y a neanmoins assés d'occasions de souffrir, & par le défaut des commodités de la vie, par les persecutions du dedans & du dehors, & par les perils où on se trouve exposé, si on veut s'acquitter de son devoir, comme vous le verrés dans cette Relation. Vous y trouverez aussi-bien des motifs d'admirer

P R E F A C E.

la bonté de Dieu dans la conversion de ces pauvres Sauvages : vous y verrez les merveilleux effets de la grace , & une Providence toute amoureuse pour la protection des Missionnaires ; ainsi vous aurés dequoy contenter vôtre curiosité & vôtre piété. Mais ne vous scandalisés pas du recit de quelques actions qui vous paroîtront un peu trop hardies ou trop fieres , ou même temerares , ce qui ne convient pas à un Ministre de l'Evangile qui ne doit avoir que de l'humilité , de la douceur & de la patience. Souffrés que je vous dise que les Missionnaires parmy les Sauvages sont obligés de faire l'Office de Gouverneurs , de Juges , de Medecins , de peres

P R E F A C E.

& de meres , & de Protecteurs
contre les injustices & les vio-
lences des Portuguais habitans
de ces lieux , dont la plûpart
sont des criminels exilés de Por-
tugal , ou des gens vicieux , qui
se voyans éloignés des gouver-
nemens de 150. lieuës ou plus ,
opprimeroient les Indiens , &
commettroient une infinité de
desordres , comme ils faisoient
avant leur arrivée , à l'ombre de
l'impunité & du défaut d'oppo-
sition , si les Missionnaires ne pre-
noient de l'autorité , & ne mar-
quoient de la resolution pour les
empêcher : il faut même faire
paroître du courage aux Indiens
pour les reduire à leur devoir ,
comme l'experience le fait voir ;
car s'ils apperçoivent de la timi-

P R E F A C E.

dité dans un Missionnaire, ils le mépriseront, & ne feront que ce que bon leur semblera, ne connoissant pas ce que c'est que vertu dans ces commencemens. Il faut donc faire une grande difference des Missions parmy des peuples policés qui ont des Princes & des Magistrats, à celles qui se font parmy des hommes qui vivent plutôt en bêtes qu'en hommes, & qu'il faut par consequent dompter, & qu'il faut aussi protéger comme foibles, contre les violences de ceux qui les oppriment. Pardonnés aussi, mon cher Lecteur, à la simplicité du style qui ressent l'âge de son auteur. Je ne pensois à rien moins que rendre cette Relation publique, ne Payant
faite

P R E F A C E.

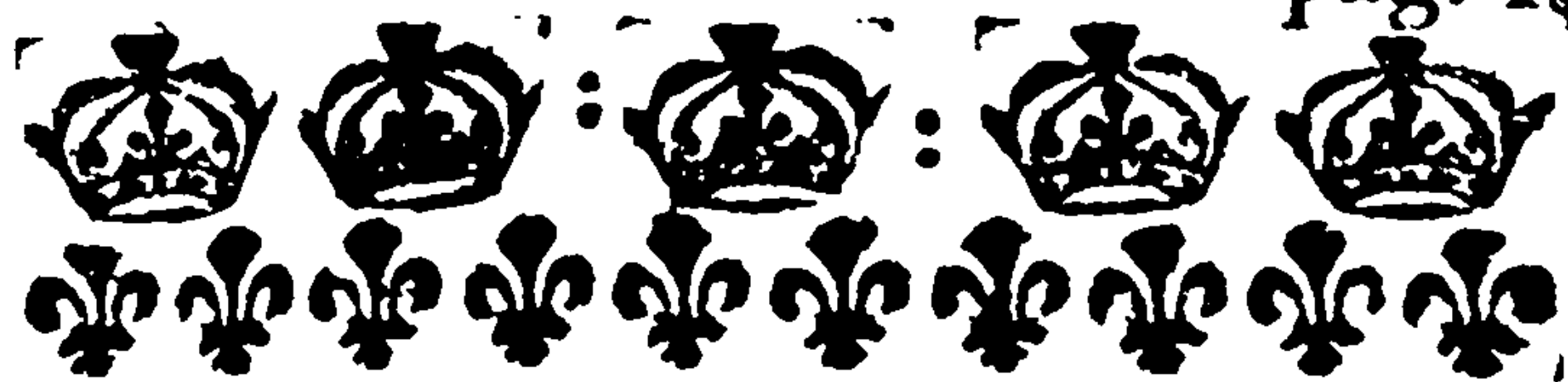
faite que pour obeir à mes Supérieurs, qui fouhaitoient être informés de ce qui s'étoit passé dans nôtre Mission, ce que j'ay fait succinctement & dans la simplicité d'une information qui ne devoit paroître qu'à leurs yeux. Mais feu Monseigneur l'Evêque de Cornoüaille FRANÇOIS DE COËTLOGON, ayant eu connoissance de cette Relation par un entretien, que j'eus l'honneur d'avoir avec luy : il me marqua desirer de la voir, & s'en étant fait faire la lecture, il me pressa de la faire imprimer. Enfin après plusieurs instances qu'il eut la bonté de me faire sur le même sujet, il me fit l'honneur de m'en presser encore par lettre, dans des termes les plus obligeans,

P R E F A C E.

jugeant qu'elle seroit d'édification aux Lecteurs, & qu'elle serviroit d'instruction à ceux que Dieu appelleroit à cét employ, leur faisant connoître par ce simple recit les travaux auxquels il faut s'exposer, pour réüssir dans cette entreprise si importante à la gloire de Dieu, & au Salut du prochain. Le respect & l'obeïssance que je devois à cét illustre Prélat plein de bontés pour moy & pour toute nôtre Religion, m'a donc obligé à la faire imprimer, toute simple qu'elle est, avec la permission de mes Superieurs, qui à la verité auroient souhaité que le style en eût été plus châtié. Mais le temps & l'embaras m'ont empêché de la retoucher : usés

P R E F A C E.

donc, mon cher Lecteur, de
condescendance à mon égard sur
ce sujet. J'auray lieu d'espérer
que vous entrerez dans les mê-
mes sentimens de cét Illustre dé-
funt, auquel j'aurois pris la li-
berté de la dédier si Dieu ne Peût
appellé de ce monde avant qu'on
en eût imprimé le tiers; c'est
pourquoy vous y lirez le Nom
de Monseigneur en quelques en-
droits. J'espere enfin que cet-
te Lecture vous portera à ren-
dre graces à Dieu des faveurs
qu'il a fait à ces pauvres Sauva-
ges, & à le prier de leur en-
voyer de fervens Missionnaires
pour continuër à travailler à leur
conversion. C'est ce que je vous
demande humblement & instam-
ment, & part en vos prieres. Vale.



RELATION SUCCINCTE
& sincere de la Mission du
Pere Martin de Nantes, Pré-
dicateur Capucin, Missionnai-
re Apostolique dans le Brezil
parmy les Indiens.

L'Obédience de nôtre Re-
 verend Pere Provincial
 Ange de Memers du 15.
 Février 1671. m'envoya
 premierement à Lisbon-
 ne, pour passer de-là au Brezil dans
 la Flotte. J'arrivay au Brezil le 3.
 Aoust, de-là à peu de temps je m'en
 allay dans une Aldée à 70. lieuës de
 Pernambuco, parmi une Nation d'In-
 diens qu'on appelle Cariris, avec les-
 quels demeuroit un digne Missionnai-
 re Capucin, nommé le Pere Theo-
 dore de Lucé, qui est mort à la hau-
 teur des Isles, retournant du Brezil
 à cause de ses infirmités continuelles
 depuis quelques années. Ce Religieux
 A

2 *Relation succincte*

Étoit en grande estime à Pernambuco , où il a esté Supérieur , après plusieurs années de Mission. Il mourut cette année dernière 1686. Cette Aldée ou Bourgade d'Indiens fût découverte l'an 1670. par un Portugais nommé Antonio Dolivera, qui cherchant un pâturage propre pour y mettre du betail, rencontra sur la riviere de Paraiba une troupe de ces Indiens, qui peschoient à 50. lieues ou environ de la Ville de Paraiba. Ce Capitaine ayant obtenu d'eux la liberté & la seureté de mettre là du betail, après leur avoir donné quelques petits presens, il vint incontinent à Pernambuco, voir s'il ne trouveroit point quelque Missionnaire qui voulut s'établir parmy ces Indiens, à la faveur duquel son betail pût être en seureté. Il trouva chés nous le Pere Theodore Capucin arrivé depuis peu, qui cherchoit l'occasion d'aller en Mission parmy les Indiens. Il partit donc avec l'obedience du Supérieur du lieu, accompagné de ce Capitaine, qui le fit escorter par une douzaine d'Indiens, appelés Caboucles, ses voisins & amis, qui étoient des Aldées dont

*Com-
mence-
ment
de la
Mis-
sion.*

de la Mission du Brezil.

nous avions l'administration à 10. & 12. lieues de Pernambuco, & qui avoient connoissance des Cariris susdits. Ils eurent d'assés notables rencontres faisant chemin parmy ces vastes deserts. Ils rencontrèrent au milieu d'une grande forêt qu'ils traversoient, une grande pierre de grain de la hauteur d'environ neuf pieds, large de six, tres-bien taillée, sur laquelle étoit gravée la figure de la Croix du haut au bas, & au dessous étoit un globe, à côté deux Personnages qu'on ne pouvoit bien distinguer à cause de la mousse; & au tour une maniere de Rosaire gravées: cette rencontre surprit le Pere, & causa une extrême joye aux Indiens qui l'accompagnoient, qui luy dirent qu'ils avoient connoissance de cette pierre par tradition de leurs Ancêtres, qui leur avoient dit qu'il y avoit une certaine pierre dans les bois, laquelle étant trouvée par des Peres blancs, serviroit de signe, qu'ils seroient Chrétiens comme les Blancs. Le succès de nôtre Mission a montré la verité de cette tradition Prophétique.

Ren-
contre
admi-
rable.

Je restay 8. mois seulement dans

Relation succincte

cette Aldée avec le Pere Theodore, où ayant appris de ces mêmes Indiens, dont un parloit un peu Portuguais; qu'il y avoit sur le fleuve de S. François quantité d'Aldées de leur même Nation, je me résolus d'y aller: Je retournay pour ce sujet à Pernambuco d'où après peu de sé.
Mon départ pour le fleuve de Saint François. jour, je m'embarquay avec la Benediction du Superieur pour aller au fleuve de S. François, accompagné d'un jeune Indien d'environ 15. ans qui avoit bien voulu me suivre, porté en partie de curiosité de voir les Cariris de cette contrée. Le Pere François de Domfront qui étoit aussi venu à Pernambuco pour chercher ses besoins pour sa Mission des Ro-delles sur le même fleuve, s'embarqua aussi avec moy pour y retourner. Arrivez heureusement au fleuve, nous allâmes à 20. lieues plus haut à l'Aldée du Pere Anastase d'Audierne Capucin, avec lequel j'avois fait mes études & passé de Lisbonne au Brezil, lequel pendant que j'étois à l'Aldée de Paraiba, s'étoit venu établir depuis 6. mois parmi une Nation appelée Aramou-roux.

de la Mission du Brezil.

Le Pere Anastase étoit un Reli- *Missiõ*
gieux qui avoit bien des talens na *du R.*
turels, & un zèle merveilleux & in- *Pere*
fatigable pour le service du pro- *Ana-*
chain. Il a beaucoup travaillé non *stase.*
seulement au Salut des Indiens, mais
aussi au Salut des Portuguais, qui
n'avoient point ou peu d'assistance
que de luy environ 12. ou 15. lieues
à la ronde, & qui avoient en luy
une tres-grande confiance, & qui
profitèrent beaucoup de ses avis sa-
lutaires: il a souffert de grands tra-
vaux & échappé de grands perils:
j'ay esté témoin & compagnon de
quelques uns. Il fit une fois trois
cens lieues pour délivrer 10. ou 12. de *Son*
ses Indiens, qu'on avoit pris captifs *zèle.*
injustement dans une Guerre, & il
fut si heureux, Dieu récompensant
son zèle, qu'il en délivra plus de
500. autres, faits prisonniers dans
une Guerre injuste. Les Reverends
Peres Jesuites, eurent aussi part à
cette action de charité, sollicitans
leur liberté, mais luy seul eut le tra-
vail de ce long & tres penible voya-
ge, & luy seul prit le soin de les re-
conduire dans les lieux qui leur fu-
rent assignés par le Gouvernement.

car on avoit brûlé leurs Aldées & tué près de 200. hommes d'armes. Enfin après tant de fatigues Nôtre Seigneur l'a appelé au repos éternel à Pernambuco après avoir assisté les pestiferés avec une charité extraordinaire, non seulement leur administrant les Sacremens, dont la plupart sans luy en auroient manqué; mais servant d'infirmier jour & nuit par tout où il pouvoit. Il rendit aussi avant de mourir les derniers devoirs à Monsieur l'Evêque de Pernambuco, dans le Convent de sa Congregation, de l'Oratoire où il avoit appelé ce Pere par l'estime & l'affection qu'il avoit pour luy; comme partageant avec luy par son zèle, le soin tres-zelé qu'avoit ce digne & saint Evêque pour son troupeau.

Je ne m'arrête pas à faire à Vôtre Grandeur une description exacte du fleuve de S. François, ny des Indiens qui habitent sur ses rivages, le Pere François de Lucé Capucin, témoin oculaire, en a faite une fort exacte. Je luy rapporteray seulement le fruit qu'on a fait & qu'on peut faire parmy la Nation des Cariris & des autres qui sont le long de ce fleuve à

de la Mission du Brezil. 7

proportion, & c'est ce que V^{otre} Grandeur desire plus particuliere-
ment, & afin qu'elle en juge plus
clairement, je vais luy représenter
premierement l'état où étoit cette
Nation avant d'être convertie à nô-
tre sainte Foy. En second lieu,
l'état où elle se trouve depuis sa con-
version.

*Plan
de la
rela-
tions*

Quant au premier, il faut suppo-
ser que ces pauvres Indiens, n'ayant
ny Foy ny Loix, ny Roy, ny arts,
qui sont les aides & les guides d'une
vie raisonnable & politique, ils
étoient tombés dans tous les desor-
dres que peut causer ce défaut gene-
ral, & ils étoient tellement abrutis
par leur maniere de vie tres-gros-
siere, & toute dans les sens, qu'on
peut dire qu'ils n'avoient que la fi-
gure d'hommes & les actions de bê-
tes, & quoy qu'il eussent quelque
espece de culte à l'égard des Dieux
qu'ils s'étoient imaginés, il étoit
aussi ridicule & honteux que les
choses qu'ils adoroient. Ils avoient
un Dieu qui préfidoit aux legumes
que la terre produit: un autre à la
chasse: un autre aux rivières & aux
poissons, & à tous ces Dieux ils fai-

*Idée
de la
Reli-
gion
des
Carin-
ris.*

soient en certains temps des Fêtes, & leur rendoient leurs adorations & leurs presentoient quelque espece de Sacrifice des mêmes choses qu'ils en recevoient, avec des ceremonies peu differentes qui consistoient en danses, peintures sur leurs corps, festins *Sans* & presque toujours impudicités, faisant peu d'état dans ces occasions *gou -* des adulteres mêmes. Les femmes *verne -* ordinairement dominoient leurs maris, les enfans ne respectoient point leurs peres & meres, & n'en étoient jamais châtiés. Quoy-qu'ils eussent en chaque Aldée un Capitaine ou Gouverneur, il n'avoit aucune autorité qu'en temps de Guerre. Il y avoit parmy eux des forciers ou pour mieux dire certains trompeurs, qui devinoient à ce qu'ils pensoient, les choses futures, & qui guerissoient les maladies, & les donnoient aussi; j'ay lieu de croire que quelques uns de ceux-là avoient quelque commerce avec le Diable; ils n'avoient pour remede à tous maux que la fumée du tabac & certaines conjurations, en chantans certains airs, aussi sauvages qu'eux sans prononcer aucuns mots. S'il arrivoit que le malade ne

se trouvât pas mieux de leur remède, ils en imputoient la faute à quel-
qu'un qui l'avoit ensorcelé & qui em-
pêchoit l'effet du remède, & ils ac-
cusoient qui ils vouloient, pour cou-
vrir leurs impostures, & aussi-tôt
les parens du malade, sans autre
preuve que l'accusation de ce mal-
heureux, alloient tuer l'accusé, sans
que personne ordinairement s'y op-
posât de crainte d'être accusés eux-
mêmes; de sorte qu'il arrivoit peu
souvent qu'il mourut quelqu'un qui
fût aimé & qui eût appelé ces im-
posteurs pour le guerir, qu'ils ne
tuaient quelqu'un devant ou après
sa mort; le plus souvent devant la
mort du malade, afin qu'il guerît;
car ils ne croyoient point mourir na-
turellement: mais par la malice seu-
le des sorciers quand ils mourroient
de maladie, s'ils ne mourroient dans
une extrême vieillesse: ainsi per-
sonne n'étoit assuré de sa vie, pouvant
être accusé d'être sorcier par quel-
qu'un de ses ennemis. C'est pour-
quoy ils se portoient avec ardeur à
tuer & brûler ceux qui étoient accu-
sés d'être sorciers pour n'être pas
soupçonnés de l'être eux-mêmes;

*Homi-
cides
fre-
quens.*

laissant tuër , & tuant quelque-fois eux-mêmes leurs plus proches : & ensuite les parens de celuy qui avoit esté tué , ne manquoient pas dans une autre occasion d'accuser ou faire accuser les meurtriers ; ainsi ils perissoient miserablement sans y faire reflexion. Le Demon les entretenoit dans cette erreur par des succès qui paroissoient des preuves incontestables de leurs observations ; parce que tombans quelquefois malades par la seule imagination d'avoir été ensorcelés par quelqu'un , comme je l'ay vû ; lorsqu'on tuoit le sorcier accusé , le malade perdoit la crainte , & recouvroit la santé. J'ay été moy-même la cause innocente de la mort d'un homme d'une autre Nation, qui s'imagina que je l'avois ensorcelé, parce que je l'avois menacé de paroles , pour avoir fait sur une femme de nôtre Aldée , qui avoit une legere douleur à un bras , ces sortes de conjurations que nous tâchions d'ôter. Cét homme fût saisi d'une telle crainte au seul son de ma parole, car il n'entendoit pas le Portuguais, qu'il ne pût s'en aller du lieu , il fallut l'emporter , & il mourut de-là à

*Cas é-
tran-
ge.*

de la Mission du Brezil. 11

peu de jours, frappé de la seule imagination. C'est pourquoy ceux qui étoient venus avec luy me menacèrent de me tuer. Ces pauvres aveugles s'imaginent que les Prêtres & les Religieux sont les sorciers des Blancs : c'est ainsi qu'ils appellent les Portuguais & tous ceux qui sont blancs : mais ils sont persuadés que ceux qu'ils appellent les Sorciers des Blancs, en sçavent beaucoup plus que les leurs ; c'est pourquoy ils les craignent extrêmement, & ils sont tellement abusés de cette erreur, qu'il est tres-difficile de les persuader du contraire. Leur abus m'a servi dans plusieurs occasions où j'étois en peril de ma vie ; car sans la crainte que je leur jettasse quelque sort qui les fît mourir, ou que je leur envoyasse quelque maladie, ou leur fît quelque autre mal, ils ne m'auroient pas épargné ; je parle des autres Aldées qui n'estoient pas Chrétiennes, & avec qui je ne demeuroid pas, & encore plus des sauvages d'autres Nations, parmi lesquels je me suis trouvé en diverses rencontres.

Comme ils étoient extrêmement

Leu abrutis, & que leur nudité leur avoit
nudité fait perdre la honte naturelle, il n'y
es a sorte de déreglemens contre la pu-
effers. reté qu'ils ne commissent, jusques
 dans des âges si tendres que cela
 pourroit paroître incroyable : en un
 mot, c'étoit un desordre effroyable.
 Il n'est pas à propos d'en dire davan-
 tage pour ne pas faire de la peine
 aux Ames chastes qui pourront lire
 cette petite Relation.

Leurs Ils étoient tellement adonnés aux
augu- augures, que si sortans de leurs mai-
res & sons & allans par les chemins, ils
obser- rencontroient certaines especes d'oi-
vatiōs seaux, ou les entendissent chanter,
 ils en tiroient incontinent des présa-
 ges de ce qui leur devoit arriver, &
 si c'étoit des oiseaux funestes dans
 leur estime, ils leur disoient mille
 injures & leur donnoient mille ma-
 ledictions; ils avoient la même su-
 perstition ou observation à l'égard
 de beaucoup d'autres choses. 2. Pour
 être heureux à la chasse & à la pê-
 che, ils faisoient brûler quelques os
 de leur chasse, & quelques épines de
 leur poisson en certain temps, & les
 Maîtres des Ceremonies en faisoient
 boire aux jeunes gens dans du suc de
 certaines

de la Mission du Brezil. 17

Certaines herbes ameres, & scarifiant plusieurs parties du corps de cette jeunesse, avec des dents d'animaux tres-aiguës & arrangées dans de la cire, ils frottoient ces scarifications de cette cendre & la faisoient entrer dans leur peau avec douleur fort sensible, & pendant dix jours que duroit cette Fête; il falloit que toute cette jeunesse regalât de chasse & de poisson tous les Anciens, sans qu'ils y goûtassent un seul morceau; on ne leur donnoit pendant tout ce temps qu'une boullie fort claire faite avec de la farine de mil ou de cassave, & passoient la nuit à danser & à chanter, & retournoient de grand matin à la chasse & à la pêche, en sorte que cette diette & cet exercice leur étoit tres-penible, & les faisoit maigrir notablement.

On faisoit aussi aux filles des scarifications sur les bras & sur les mains afin qu'elles fussent bonnes filandieres. C'est ainsi que le Demon abusoit & martyrisoit cruellement ces pauvres miserables, & ils étoient tellement attachés à ces observations qu'il fut tres-difficile de les leur ôter, & si quelqu'un en laissoit quelque

chose ; & que dans la suite il luy arrivât quelque disgrâce , il croyoit aussi-tôt que c'étoit pour avoir laissé les anciennes coutumes. Les Anciens plus particulièrement les entretenoient dans cette opinion , & s'opposoient autant qu'ils pouvoient aux bons desirs de la jeunesse , qui plus facilement auroit renoncé à ces Ceremonies , qui leur étoient fort à charge & tres-penibles.

C'est là une partie de l'état déplorable où j'ay trouvé les Indiens de cette Nation , qui est la moins dépravée de toutes les autres ; puisqu'ils ne mangent point de chair humaine , ny certaines especes de serpens & autres immondices , & ne font pas d'autres abominations que font les autres Nations , lesquelles ils appellent Fêtes du Diable ; elles le sont en effet , & je n'ose dire en quoy elles consistent pour ne pas offenser la pudeur , quoy-que d'ailleurs ils fussent dans des desordres effroyables.

Dieu ne permît pas que je connusse d'abord tous leurs déreglemens ; car j'aurois crû qu'il eût été moralement impossible d'en faire jamais de

de la Mission du Brezil. 15

bons Chrétiens ; ainsi , je peux juger que je les aurois abandonnés. Mais comme ils sont naturellement timides , ils faisoient si bien les hypocrites , qu'on auroit dit qu'Adam n'auroit pas peché en eux. Je ne découvris donc que peu à peu leurs miseres , & par laps de temps y appliquant les remedes avec le secours de Dieu : mais avec des peines incroyables , & souvent avec peril de vie ; car le Demon ne manqua pas de me susciter des ennemis de toutes parts dedans & dehors , parce que je voulois détruire son Royaume.

Il ne faut pas s'étonner que des Indiens , sans Foy , sans Loix , sans écriture & sans arts , soient tombés dans de si prodigieux desordres , puisque nos Histoires nous apprennent que nos Ancêtres , dans l'aveuglement du Paganisme , en ont commis d'effroyables par le motif de Religion même , quoy qu'ils eussent tous les autres avantages pour la vie civile & morale. Le Demon qu'ils adoroient dans les Idoles, ne se plaisant qu'à les abîmer de plus en plus en toute sorte d'abominations. Il

faut donc se persuader que tout ce qui peut naître d'une nature corrompue, instiguée par le Demon, se trouve parmy les Indiens, n'étans conduits que par ses illusions avant leur conversion ; il n'y a de difference que du plus & du moins. Il s'en est néanmoins trouvé quelques uns parmy le grand nombre qui se contenoient beaucoup dans les limites de la Loy naturelle, entre autres le Capitaine de l'Aldée d'Oracappa. Il y en a plusieurs de l'un & l'autre sexe, qui ont le naturel tres-docile, & qui facilement se portent à la vertu quand ils la connoissent.

Cela supposé il me reste maintenant à faire voir l'état où se trouve à present la Nation des Cariris sur le Fleuve de S. François, après avoir embrassé la Religion Chrétienne.

SECONDE PARTIE.

J'Ay expérimenté à l'égard de ces pauvres Indiens ce que Saint Paul écrit dans son Epître aux Romains, que *Ubi abundavit peccatum, ibi superabundavit & gratia* ; car depuis que j'eus appris leur langue avec

bien de la peine, faute d'Interprete, je leur fis voir si clairement l'absurdité de leurs erreurs, l'extravagance de leur culte & l'honneur de leurs abominations, qu'eux mêmes en demurerent étonnés & rougissoient de leur bêtise ; ainsi ils les quitterent peu à peu : premierement ceux qui étoient bien nés, ouvrant plus facilement leur cœur à la grace, qui ensuite fît de merveilles dans ces bons cœurs, comme une bonne semence dans une bonne terre ; & les autres ensuite avec plus de résistance ; & les derniers ne se rendirent qu'aux châtimens qui leur ouvrirent les yeux.

Comme je les trouvay plus bêtes qu'hommes dans leur maniere de *Moy-* vie, je m'appliquay premierement *ens de* à les former peu à peu à une vie *rai leur* sonnable & civile, leur parlant sou- *cōver-* vent dans les discours que je leur fai- *sion.* sois tous les jours, de ce qui se pratiquoit parmy les gens policés, leur representant par le détail selon la portée de leur esprit & leur état, l'utilité de la vie civile, ce qu'ils approuvoient assés dans la speculation ; & au contraire le desordre & le malheur de ceux qui vivoient sans

loix & sans gouvernement, leur rendant le tout sensible par leur propre experience. Pour leur faire mieux comprendre ce que je leur disois, j'envoyois les jeunes gens autant que je pouvois, à la Ville de la Baye, pour s'informer là par leurs yeux de ce que je leur disois, ne pouvant se former une idée vray-semblable ny de maisons, ny de Palais, ny d'Eglises magnifiques, ny de Republique, ny de richesses, n'ayans jamais rien vû de tout cela. Ainsi ils ne sçavoient ce que c'étoit que beauté, magnificence, grandeur, ny même la quantité, que par la veuë, ne sçachant compter que par les doigts de leurs mains & de leurs pieds, sans pouvoir former un nombre, & pour marquer une multitude, ils montroient les cheveux de leur tête. Il étoit donc tres-difficile avec une telle ignorance, de leur donner une idée des choses spirituelles & invisibles, ne pouvant s'élever à leur connoissance par la beauté des choses sensibles qu'ils ne connoissoient pas. Et voilà pourquoy je les envoyois à la Baye dans toutes les occasions qui s'en présentoient. J'y en-

voyay même le Capitaine.

Ensuite à force de comparaisons des choses qu'ils voyoient devant leurs yeux sans y faire reflexion, comme le Soleil, la Lune, les étoiles, leurs influences, leur grandeur que je leur rendois sensible par la comparaison des choses éloignées, qui plus elles étoient éloignées, plus elles paroissoient petites jusqu'à disparaître; & par la relation de ceux qui revenoient de la Ville tous pleins d'admiration de ce qu'ils y avoient remarqué: ils vinrent peu à peu à se former des idées sublimes de la grandeur de Dieu & de ses perfections, de l'excellence des biens de la vie future, & aussi des peines après cette vie, de ceux qui auroient mal vécu. Mais sur tout la grace de Dieu operant dans leurs Ames, beaucoup plus que toutes les demonstrations humaines, leur entendement fût éclairé & ils prenoient un singulier plaisir ensuite à m'entendre parler de ces charmantes nouveautés, que je leur rendois sensibles autant qu'il m'étoit possible, par des comparaisons à l'œil, ou de la portée de leur esprit.

L'écrit. Entr'autres choses ils admiroient
ture. les écritures, qui conservoient si fi-
delement la memoire des choses pas-
sées. Car je leur parlois de la Créa-
tion du Monde la Bible à la main,
que j'appellois le Livre de Dieu. Je
leur nommois nôtre premier pere
Adam & Eve nôtre premiere mere,
& leurs descendans & leurs actions
memorables, l'espace de leur vie &
le temps de leur mort, comparant
la Sainte Ecriture avec ce qu'ils me
voyoient faire, pour me souvenir de
leurs noms, de la naissance, maria-
ge & mort de leurs enfans, parce
que j'écrivois le tout pour en laisser
la memoire certaine à ceux qui vien-
droient après nous, & je vins là-
dessus dans un grand détail pour
leur faire mieux comprendre; de
sorte qu'ils demeurèrent tres-persua-
dés que l'écriture conservoit la me-
moire inviolable des choses passées,
& que sans écriture tout s'oubloit,
& on prenoit l'erreur pour la verité,
comme ils le voyoient par l'expe-
rience de tous les jours, oubliant
peu à peu ce qu'ils avoient appris.

J'introduisis peu à peu parmy eux
quelque gouvernement, établissant

des Officiers pour l'Eglise & pour le *Com*
civil, que j'autorisois de mieux qu'il *mence*
m'étoit possible, & que j'attachois *ment*
à moy par de petits presens, & par *de*
le respect & l'obéissance que je leur *gou-*
faisois rendre, afin qu'ils m'appuyas- *verne-*
sent dans le besoin. *ment.*

Pendant tout ce temps-là je ne baptisois aucun adulte sans le voir en peril de mort, ny même les enfans, à cause de l'incertitude où j'étois de demeurer avec eux. Je dis pendant le temps que je ne sçavois pas la langue, qui fut plus de trois ans. Mais après environ un an depuis mon arrivée étant survenu une *Maladie.* espece de peste, qui en enleva beaucoup, je baptisois ceux que je voyois en peril évident de mort, les instruisans le mieux que je pouvois, & jugeant de leurs bonnes intentions par leur assiduité à la priere. Mais comme ils remarquerent que tous ceux que je baptisois mourroient, plusieurs par crainte de la mort ne voulurent pas être baptisés, & ne laisserent pas de mourir. Je tâchay donc de leur faire remarquer que dans les autres Aldées où je n'avois pas d'accès, ils mourroient encore en plus

grand nombre , faute de secours ; cela eut quelque effet à l'égard des plus raisonnables , jusqu'à ce qu'il plût à Dieu montrer à ces pauvres aveugles , les merveilles de la grace par l'efficace du Sacrement de Baptême & des autres Sacremens, rendant la santé à plusieurs malades au moment qu'ils les recevoient, & à d'autres à qui apparemment la santé n'auroit pas été avantageuse pour leur Salut , leur donnant du soulagement dans leurs douleurs , & une entière soumission à la volonté de Dieu. J'en rapporteray icy quelques effets des plus considerables dans les deux Aldées que j'administrais & que j'ay fondé ; par le recit desquels on peut juger de ce qui est arrivé dans les autres Aldées , Dieu les ayant favorisées des mêmes graces , ayant besoin des mêmes aides , pour leur faire embrasser la Foy.

*Effets
mer-
veil-
leux
du
Bap-
tême.*

La premiere merveille du Baptême se vit dans la sœur du Capitaine de l'Aldée d'Ouracappa âgée d'environ 40. ans , c'étoit une veuve , laquelle étant à l'extrémité & sans parole , le roumillon ou le ralle dans la gorge , n'ayant rien avalé depuis

près de deux jours , comme je le
scûs après. Son frere me vint ap-
peller à l'entrée de la nuit avec beau-
coup d'empressement pour la bapti-
ser ; j'y courus incontinent & pen-
say la baptiser sans ceremonie, crain-
te qu'elle ne mourût avant le Baptê-
me , je les fis néanmoins avec beau-
coup d'attention pour ne la pas lais-
ser mourir sans le luy donner : si-
tôt qu'elle eût reçu l'eau du Baptê-
me & que j'eus prononcé la forme ,
elle jetta un profond soupir & dît en
sa langue , en presence de tous les
assistans qui étoient en assés grand
nombre : Ah ! que cette eau de Dieu
est bonne qui m'a rafraîchie , & qui
a fait fuir le Diable qui me vouloit
étouffer. En même temps elle de-
manda à boire & à manger, demeu-
ra sans douleur & sans fièvre , & vé-
cut cinq jours , aussi paisible que si
elle n'avoit point été malade. Pen-
dant ce temps-là , je l'instruisis & la
fis instruire par mon jeune Indien
que j'avois amené de Paraïba , qui
sçavoit l'essentiel pour un Chrétien.
Au bout des cinq jours elle mourut
paisiblement & sans aucun travail :
ce qui donna de l'admiration à tous

les Indiens , & leur donna de l'estime du Saint Baptême.

La seconde merveille fut à l'égard d'un enfant de trois mois que sa mere m'apporta de nuit à grande hâte , parce qu'il se mouroit , je le baptisay incontinent avec les ceremonies , & toute la précaution nécessaire afin qu'il ne mourut pas sans Baptême , & aussi-tôt qu'il l'eût reçu il demeura sain , & a vécu environ six ans.

La troisième fut encore d'un'autre sœur du même Capitaine veuve , âgée d'environ 45. ans , laquelle étant à l'extrémité , par la maladie qui re-
gnoit , je la baptisay le soir , & le lendemain matin étant allé voir si elle étoit morte , je fus fort surpris de ne la point trouver à la maison , je demanday où elle étoit , on me répondit d'un air fort joyeux : Mon Pere elle est guerrie , elle est allée chercher des Ambous avec les autres ; elle passa le fleuve à la nage qui a plus de mille pas de large , & revint chargée de fruits avec les autres : elle a vécu long-temps depuis , & de paresseuse qu'elle étoit de venir à l'Eglise , elle fut ensuite tres-fidèle &

le & diligente.

La quatrième fut à l'égard d'un petit enfant de trois semaines, qui sembloit être plus mort que vif, quand on me l'apporta pour le baptiser, sa mere qui le tenoit entre ses bras étoit toute éplorée. Mais aussitôt qu'il eût reçu l'eau du S. Baptême il se leva en son séant, & me tendit sa petite main en souriant, & demeura sain; je le laissay en vie & en santé quand je partis de la Mission.

La cinquième fut à l'endroit d'un jeune homme d'environ 28. ans, pour lequel on me vint appeller de l'autre Aldée au coucher du Soleil, elle étoit distante de deux lieues d'Ouracappa, & il y avoit deux bras de rivières à passer. J'arrivay à une heure & demie de nuit bien fatigué, je trouvay le malade sans jugement & sans parole, & si par intervalle il disoit quelque chose, c'étoient des extravagances, & après luy avoir jetté de l'eau benîte & fait le signe de la Croix sur son front, sur sa bouche & sur sa poitrine, afin de faire fuir le Démon, dont je me défiois fort dans cette occasion, & après avoir invoqué par les chemins & sur

le lieu le secours de la Sainte Vierge dont je portois une belle Image dans un cadre doré , la parole & le jugement luy revinrent peu à peu , & après luy avoir fait consentir d'être baptisé & instruit le mieux que je pûs, je le baptisay ; pour lors il recouvra parfaitement le jugement , je l'exhortay autant que je pûs à souffrir avec patience & soumission à la volonté de Dieu ; & voulant me retirer pour reposer , car j'étois fatigué, il me demanda l'Image de la Sainte Vierge pour le garder ; dit - il , du Diable qui l'avoit beaucoup inquiété auparavant. A peine étois - je endormi qu'il mourut, cette Image entre les mains , sans même que ceux qui étoient là presens pour le veiller s'en fussent apperçûs ; c'est pourquoy ils furent fort surpris de le voir mort sans souffrir d'agonie , & eurent plus de respect pour le S. Baptême.

Il me mourut aussi un jeune homme marié , âgé de 20. ans , à la Baye où j'étois allé pour quelque affaire importante de la Mission , avec des signes si évidens de Salut, que je n'en ay jamais douté , il n'avoit commis aucun peché mortel depuis son Bap.

tême, il y avoit plus de trois ans, il étoit tres-obeïssant à son pere & à sa mere, & il étoit quasi toujours le premier à l'Eglise, & auroit toujours voulu me servir la Messe, après s'être confessé, il prit de ma main le Crucifix, & après avoir baïsé toutes ses sacrées Playes avec bien de la devotion, & avoir demandé humblement pardon à Dieu de tous ses pechés, il me le rendit en m'embrassant & me rendant graces de l'avoir fait Chrétien. Quelque temps après il me redemanda le Crucifix, & baïsa comme devant ses sacrées Playes, & me l'ayant rendu, il dit, cela suffit. J'étois pour lors incommodé moy même & fort lassé ; ainsi je me retiray dans une chambre vis-à-vis, après l'avoir exhorté, afin de reposer un peu, à dessein de le communier le lendemain. Mais je n'étois pas encore bien endormi, qu'un sien cousin que j'avois laissé pour le veiller, & qui étoit assis sur le pied de son lit, s'apperçût plutôt qu'il étoit mort qu'il ne vît aucun signe qu'il fût prêt de mourir, & il vint incontinent m'avertir. Pendant sa maladie il chantoit souvent le *Pater*

noster & l'*Ave Maria*, & le *Salve Regina*, & après sa mort, il parut plus beau & plus aimable, que lorsqu'il étoit plein de vie & de santé. Il fût enterré à la Misericorde à la Baye.

La sixième merveille & qui me paroît la plus grande, où Dieu fit paroître davantage sa miséricorde, fut à l'égard d'une pauvre Indienne d'une autre Nation, qui demouroit depuis peu avec les Cariris, & qui entendoit leur langue, laquelle étant malade depuis trois mois, étoit devenue si maigre qu'elle paroissoit un squelette, n'ayant que la peau sur les os, néanmoins elle étoit grosse de cinq ou six mois, sans que personne en scût rien, si ce n'étoit son mary qui ne me l'avoit point dit, & son ventre paroissoit attaché à son dos, bien loin de paroître grosse, il sembloit qu'elle n'eut pas d'entrailles. Un soir passant devant la maison pour aller un peu me promener, je sentis en moy-même un pressant mouvement de la voir, j'entray & la trouvay dans un extrême peril. Je retournay incontinent sur mes pas & sans aucun délai, je son-

de la Mission du Brezil. 41

faire, & des perroquets qui diroient ce qu'on leur auroit appris par memoire sans le concevoir, & par consequent sans Foy & sans connoissance de ce qu'ils doivent sçavoir. Etant arrivé le premier parmy cette Nation, & cinq ans entiers devant aucun autre Missionnaire, j'ay fait un Dictionaire de la langue des Cariris, un art ou rudiment de la Doctrine Chétienne, & un modèle d'examen pour la Confession, & j'ay traduit la vie de quelques Saints, & fait des cantiques spirituels sur les Mystères de la Foy sur le ton des Hymnes, dont le chant est plus agréable, pour faciliter aux Missionnaires l'usage de la langue.

L'an 1685. deux Reverends Peres Missionnaires Jesuites, dont l'un avoit au moins 30. ans de Mission, vinrent expressément de 70. lieues voir nos Missions à cause de la grande renommée qu'elles avoient, & demourerent trois mois entiers avec nos Missionnaires sur le fleuve de S. François, & les aiderent à confesser nos Indiens à Pâques, l'un d'eux qui se nommoit le Pere Joan de Barros Portuguais, sçavoit parfaitement la langue des

Visita
des
Rever
rends
Peres
Jesuit
tes.

Cariris pour avoir demeuré long temps avec eux , à Canabrava & à la Jacobina , l'autre étoit Italien de Nation de grande vertu & de grande qualité. Ils demeurèrent l'un & l'autre si édifiés de la pitié de nos Indiens , & du bon ordre où ils trouverent nôtre Mission , qu'ils en donnerent des témoignages tres-avantageux à Monseigneur l'Archevêque de la Baye , à Monseigneur le Marquis des Mines le Gouverneur , au Reverend Pere Provincial des Jesuites , & à tous les Principaux de la Ville, qui m'en feliciterent avec bien des éloges. Monseigneur l'Archevêque & Monseigneur le Gouverneur en écrivirent à la Cour de Portugal , & à nôtre Reverend Pere Provincial pour luy demander plus grand nombre de Missionnaires. Et lorsque je retournay à Lisbonne où j'eus l'honneur de rendre mes respects au Roy , il eut la bonté de m'en marquer sa joye & sa reconnoissance. Ils porterent même leur éloge jusqu'à dire de l'Aldeé d'Ouracappa qu'elle ressembloit mieux à un Convent de Religieux bien réglés qu'à une assemblée de Chrétiens laïques , principalement à

cause de leur ponctualité à l'Eglise, & de leur entiere obeïssance au Pere Missionnaire, qui est telle que celle des enfans bien nés à l'égard de leurs peres & meres.

Les susdits Reverends Peres Jesuïtes furent priés par nos Peres, qui pour lors assistoient dans ma place, à prendre part au fruit qu'il y avoit à faire sur le fleuve parmy les Gentils & d'y fonder une Mission, ce qu'ils firent, & nos Missionnaires les ont aidés avec une charité si liberale, qu'ils n'auroient pas pû faire davantage pour des Capucins qui y fussent venus; car ils partagerent avec eux ce qu'ils avoient de commodités, & ces Reverends Peres en furent si reconnoissans, qu'outre les témoignages avantageux qu'ils donnerent de nos Missions dans ces lieux, comme j'ay dit, ils avoient bien l'humilité de dire que nous étions les fondateurs de leur Mission.

Toutes ces belles roses, Monseigneur, ne se sont cueillies qu'au milieu des épines, parce que le Demon à son ordinaire, n'a pas manqué de susciter contre moy des persecutions, aussi-bien que contre les autres.

sionnaires ; mais par la grace de Dieu il a toujours été vaincu. Je ne viens pas au détail de ces persecutions, quoy - que je puisse dire avec verité qu'elles feroient une partie considerable de cette Relation ; parce que je ne veux scandaliser personne : mais il suffira de dire en general, qu'on n'a rien obmis pour nous faire de la peine , & pour nous obliger à abandonner la Mission , jusqu'à soulever les Indiens contre nous , bien plus jusqu'à interesser l'état par des calomnies ; je ne dis pas seulement tres-noires , mais indignes des personnes de jugement. Mais enfin Dieu a toujours decouvert la verité & defendu sa cause ; car il vouloit le Salut de ces pauvres Indiens , outre que jamais il n'abandonne ceux qui le servent. Il a même fait voir par des châtimens terribles & evidens de plusieurs qui ont servi d'instrument pour nous persecuter , & de ceux qui ont causé des desordres & des scandales dans quelques unes de nos Aldées , débauchant des Indiennes & les retenant dans leurs maisons avec scandale , sans s'amender après en avoir été repris par les M.

que quelqu'un de ceux qui ont communiqué, tombe dans quelque péché scandaleux qui vienne à la connoissance des autres, ils le luy reprochent vivement, & luy en font de la confusion; & si la faute est bien prouvée, il en est châtié par les Officiers députés à cet effet, & il se soumet au châtiment.

Ils ont de coutume de chanter *Le* tous les soirs la Couronne de la Vier- *Cha-*
ge partagés en deux cœurs, chacun *pelet,*
de son sexe, & cela après leur souper, & ils chantent à la maniere Portugaise fort agréablement avec une espece de faux bourdon. Pour les y encourager, nous faisons tous les ans une Fête solennelle dans chaque Aldée, où les autres Aldées ne manquent pas de se trouver. On élit tous les ans un Provôt & quatre Officiers avec luy, & aussi une Provôte & quatre Officières, prenant toujours les plus honnêtes & les plus devots de chaque sexe; de sorte qu'ils s'en font un honneur. Leur Office est premierement de présider à la Fête & de pourvoir tout le necessaire, & pendant le cours de l'année, d'avoir grand soin qu'on soit ponctuel

à se trouver à l'Assemblée pour chanter le Chapeler tous les soirs. Les hommes font un labourage particulier pour fournir aux frais de la Fête, à sçavoir, de cassave, de pois & de mil, où tous les autres les aident à certains jours; ce qui ne se consume pas au jour de la Fête est vendu aux Portuguais pour avoir des ferremens. Les femmes ont soin d'appeler les femmes, de balier l'Eglise & laver ce qu'il faut laver: nous donnons à tous ces Officiers & Officières un present chaque année pour les animer à bien faire, à sçavoir au Provôt & à la Provôte un habit décent, & aux Officiers & Officières, que les Portuguais appellent Mordomes, aux hommes une culotte & aux femmes une jupe, & tous les Dimanches ils viennent en corps à l'Eglise portant leurs baguettes à la main, qui sont belles & ornées de quelques rubans. Nous donnons aussi deux aunes de ruban à chacune pour tresser les cheveux. Ces petits presens & ces ceremonies ne contribuent pas peu à leur faire avoir du respect pour nos Solemnités & à les rendre pieux, & à leur faire oublier

leurs anciennes superstitions. Enfin après le Service on fait un repas ou banquet où tous ceux qui sont présents ont part ; pour ce sujet ils font amas de poisson & de chasse , on tue des moutons & des chèvres, quelquefois un bœuf. Tout cela se partage parfaitement bien , y ayant grand nombre d'Officiers & Officières députés à ce sujet ; en sorte que quoyqu'ils viennent des deux autres Aldées à Ouracappa , & d'Ouracappa aux autres Aldées à leur rang , en grand nombre , néanmoins tout y est si bien ordonné que tous s'en vont contents , & même les hôtes des autres Aldées sont les mieux partagés par honneur. Les Officiers & Officières ont leurs tables distinguées. Nous avons pour ces jours 4. ou 5. paires d'habits d'hommes & autant d'habits de femmes qui sont fort propres , & qui servent aussi pour les Mariages. On tâche de faire toujours trois ou quatre Mariages ensemble , pour éviter la dépense ; car il se fait toujours un festin où toute l'Aldée a part & concourt aussi, mais les Missionnaires font le principal de la dépense ; il se trouve toujours

dans toutes ces occasions bon nombre de Portuguais , qui apportent des guitarres & violons pour la solennité , & qui chantent des motets , & qui tirent même plusieurs coups de fusils pour une plus grande réjouissance. Tout cela , comme j'ay dit , aide beaucoup à leur faire estimer toutes ces Solemnités , & leur donne une idée pleine de respect pour le Mariage , d'autant plus grande qu'ils ne faisoient rien de semblable , & pour l'augmenter encore on fait toujours une exhortation publique.

Pour la Fête de Pasques. Dans la Semaine Sainte depuis le Mercredy jusqu'au Samedi , nous nous assemblons tous les Missionnaires dans une Aldée à l'alternative ; quoy-que le plus souvent à Ouracappa , comme plus commode , étant située au milieu des autres , & étant la plus ancienne dans le Christianisme & la plus réglée ; il y vient des Portuguais de 20. & 30. lieues à la ronde : on fait toutes les Ceremonies avec bien de la devotion. On fait même la discipline trois nuits de suite . Portuguais & Indiens ; car ils font fort volontiers ce qu'ils voyent faire. Ainsi ce saint temps se passe fort

fort saintement & avec beaucoup de devotion.

En tous temps les Indiens sont fort modestes à l'Eglise & dans un grand silence, les hommes séparés des femmes, toujours à genoux ou debout, sinon pendant les exhortations. Les petits enfans que les meres tiennent entre leurs bras, ont cette belle propriété, qu'il est tres-rare qu'ils crient, & si-tôt que quelqu'un crie, la mere sort aussi-tôt sous le parvis de l'Eglise. Il y a toujours trois Officiers avec leur baguette de commandement postés; de sorte dans l'Eglise qu'ils veillent sur tous, afin qu'il ne s'y fasse rien contre le respect dû à nos saints Mystères.

Tous les Dimanches on donne l'eau benîte, on fait la Procession, & on chante la Messe, les Indiens étans instruits à cela, & au lieu du pain benît qu'on donne dans les Paroisses en France, on benit de la farine de cassave qu'on distribue, & qu'ils reçoivent & mangent avec devotion.

Plusieurs d'eux sont bien éclairés, l'usage des Sacremens y ayant le plus

La

Messe.

Effets

des

D

Sacre- contribué , & ils conçoivent bien la
mens. grandeur des récompenses qu'ils es-
 perent dans le Ciel , & font voir clai-
 rement par leur œuvres qu'ils desi-
 rent d'y parvenir. Entr'autres le
 Capitaine d'Ouracappa qu'on peut
 appeller un veritable Missionnaire
 pour le zèle qu'il a de la gloire de
 Dieu & du Salut des Ames , exhor-
 tant luy-même en plusieurs occasions
 à haute voix publiquement tous ceux
 de l'Aldée à vivre Chrétienement, &
 même allant dans les autres Aldées
 faire la même chose. Il est en tres-
 grande estime parmy les Portuguais,
 aussi-bien que parmy sa Nation, & il
 le merite sans doute.

Justi-
ce &
subor-
dina-
tion.

Il y a maintenant de la subordi-
 nation & de la Justice. Les Officiers
 châtient les crimes publics ; mais
 toujours avec douceur , sans laisser
 néanmoins de faire sentir suffisam-
 ment la peine aux delinquans pour
 les punir , & donner de la crainte
 aux autres.

Les femmes sont maintenant sou-
 mises à leurs maris , & les enfans à
 leurs peres & meres qui les châtient
 avec la verge , ce qui n'étoit pas au-
 trefois. Il y a quantité d'enfans de

sept ans qui sçavent fort bien se confesser, & qui sçavent fort bien servir la Messe; ils y prononcent tout tres-distinctement & posément, aussi-bien que leurs prières, & ils apprennent facilement la Doctrine Chrétienne en leur langue.

La grace de Dieu, ou ses effets, *Au-*
se sont répandus jusques sur les corps *tres*
des Indiens selon l'aveu des Portu. *effets.*
guais, aussi-bien que la remarque
des Indiens mêmes, leurs enfans
naissans plus beaux & ayans plus
d'esprit. Les adultes mêmes qui sont
Chrétiens ayans perdu cet air affreux
qu'ils avoient auparavant, & qui
étoit comme le caractère de la bête,
je veux dire du Demon, sous l'em-
pire duquel ils vivoient, & l'ayant
changé dans un air gracieux & une
maniere affable & honête, en sorte
qu'on les distinguoit facilement des
autres sans les connoître. Il y a eu
aussi quelque cause naturelle de ce
changement, par le changement de
leur vie bestiale, tant elle étoit gros-
siere, & d'alimens tres-grossiers, se
contentans des choses qu'ils trou-
voient le plus ordinairement sans
cultiver que fort peu la terre, & man-

geant tout fort mal-proprement ; ainsi le sang & les esprits qui se for-
moient de ces alimens leur étoient
conformes. Mais nous les avons
obligés à semer & à planter , & en-
seigné à préparer proprement leur
nourriture ; l'utilité & le plaisir les y
applique à présent eux-mêmes : nous
avons coûtume dans toutes nos Al-
dées de fournir aux malades leurs
besoins , & nous leur servons de Me-
decins & de Chirurgiens ; il y en a
presentement plusieurs d'entr'eux qui
sçavent saigner.

*Pré-para-
tions
pour
le Bap-
tême.* Nous gardions uniformement cer-
te methode , de ne baptiser aucun
adulte s'il n'avoit donné des mar-
ques , & de bonnes preuves de son
desir d'être Chrétien par la fidélité à
garder toutes les pratiques des Chré-
tiens , en sorte que nous les voulions
voir Chrétiens d'œuvres avant de l'être
de caractère. Pour ce sujet tous
nos Missionnaires parmy les Caribs ,
mirent peine d'abord d'apprendre
leur langue , sans l'usage de laquelle
il est impossible d'en faire de verita-
bles Chrétiens , puisque c'est être
barbare à barbare. Seroient des sin-
ges qui feroient ce qu'ils verroient

faire , & des perroquets qui diroient ce qu'on leur auroit appris par memoire sans le concevoir , & par consequent sans Foy & sans connoissance de ce qu'ils doivent sçavoir. Etant arrivé le premier parmy cette Nation , & cinq ans entiers devant aucun autre Missionnaire , j'ay fait un Dictionare de la langue des Cariris , un art ou rudiment de la Doctrine Chrétienne , & un modèle d'examen pour la Confession , & j'ay traduit la vie de quelques Saints , & fait des cantiques spirituels sur les Mystères de la Foy sur le ton des Hymnes , dont le chant est plus agréable, pour faciliter aux Missionnaires l'usage de la langue.

L'an 1685. deux Reverends Peres Missionnaires Jesuïtes, dont l'un avoit au moins 30. ans de Mission, vinrent expressément de 70. lieuës voir nos Missions à cause de la grande renommée qu'elles avoient , & demurerent trois mois entiers avec nos Missionnaires sur le fleuve de S. François, & les aiderent à confesser nos Indiens à Pâques , l'un d'eux qui se nommoit le Pere Joan de Barros Portuguais , sçavoit parfaitement la langue des

*Visite
des
Reverends
Peres
Jesuïtes.*

Cariris pour avoir demeuré long-temps avec eux , à Canabrava & à la Jacobina , l'autre étoit Italien de Nation de grande vertu & de grande qualité. Ils demeurèrent l'un & l'autre si édifiés de la piété de nos Indiens , & du bon ordre où ils trouverent nôtre Mission , qu'ils en donnerent des témoignages tres-avantageux à Monseigneur l'Archevêque de la Baye , à Monseigneur le Marquis des Mines le Gouverneur , au Reverend Pere Provincial des Jésuites , & à tous les Principaux de la Ville , qui m'en feliciterent avec bien des éloges. Monseigneur l'Archevêque & Monseigneur le Gouverneur en écrivirent à la Cour de Portugal , & à nôtre Reverend Pere Provincial pour luy demander plus grand nombre de Missionnaires. Et lorsque je retournay à Lisbonne où j'eus l'honneur de rendre mes respects au Roy , il eut la bonté de m'en marquer sa joye & sa reconnoissance. Ils porterent même leur éloge jusqu'à dire de l'Aldeé d'Ouracappa qu'elle ressembloit mieux à un Convent de Religieux bien réglés qu'à une assemblée de Chrétiens laïques , principalement à

cause de leur ponctualité à l'Eglise ,
& de leur entiere obeïssance au Pere
Missionnaire , qui est telle que celle
des enfans bien nés à l'égard de leurs
peres & meres.

Les susdits Reverends Peres Jesuï- *Mis-*
res furent priés par nos Peres , qui *sion*
pour lors assistoient dans ma place , *nou-*
à prendre part au fruit qu'il y avoit *vella*
à faire sur le fleuve parmy les Gentils
& d'y fonder une Mission , ce qu'ils
firent , & nos Missionnaires les ont
aidés avec une charité si liberale ,
qu'ils n'auroient pas pû faire davan-
tage pour des Capucins qui y fussent
venus ; car ils partagerent avec eux
ce qu'ils avoient de commodités , &
ces Reverends Peres en furent si re-
connoissans , qu'outre les témoigna-
ges avantageux qu'ils donnerent de
nos Missions dans ces lieux , comme
j'ay dit , ils avoient bien l'humilité
de dire que nous étions les fonda-
teurs de leur Mission.

Toutes ces belles roses , Monsei- *Perse-*
gneur , ne se sont cueillies qu'au mi- *cutiões*
lieu des épines , parce que le Demon
à son ordinaire , n'a pas manqué de
susciter contre moy des persecutions ,
aussi-bien que contre les autres Mis-

fionnaires ; mais par la grace de Dieu il a toujours été vaincu. Je ne viens pas au détail de ces persecutions, quoy - que je puisse dire avec verité qu'elles feroient une partie considerable de cette Relation ; parce que je ne veux scandaliser personne : mais il suffira de dire en general, qu'on n'a rien obmis pour nous faire de la peine, & pour nous obliger à abandonner la Mission, jusqu'à soulever les Indiens contre nous, bien plus jusqu'à interesser l'état par des calomnies ; je ne dis pas seulement tres-noires, mais indignes des personnes de jugement. Mais enfin Dieu a toujours decouvert la verité & defendu sa cause ; car il vouloit le Salut de ces pauvres Indiens, outre que jamais il n'abandonne ceux qui le servent. Il a même fait voir par des châtimens terribles & evidens de plusieurs qui ont servi d'instrument pour nous persecuter, & de ceux qui ont causé des desordres & des scandales dans quelques unes de nos Aldées, débauchant des Indiennes & les retenant dans leurs maisons avec scandale, sans s'amender après en avoir été repris par les Mis-

fonaires : Dieu a fait voir , dis-je , par des châtimens rigoureux , qu'il ne fait pas bon s'opposer à ceux qu'il envoie pour sauver les Ames.

Le plus animé contre nous & qui par ses calomnies nous donna le plus de peine , ce fut un homme très-connu par sa vie scandaleuse. Nous obtinmes contre luy un ordre du Roy de Portugal pour le faire sortir de ces lieux ; il fit enfin tant d'excès qu'il fût excommunié par le Seigneur Evêque , & il donna ordre de l'arrêter ; mais Dieu en voulut faire luy-même la justice selon les apparences & l'opinion de tout le monde ; car passant le fleuve dans un canot avec trois ou quatre hommes , il tomba d'assis sur sa face dans le canot où il y avoit un peu d'eau , & mourut subitement & devint fort difforme.

Un autre qui pensoit beaucoup meriter auprès de certaines Personnes puissantes , en nous calomniant & nous persecutant , allant exprès à la Baye pour nous accuser , eut de notables disgraces dans le chemin & une perte considerable , il devint blême comme un mort , & de bien-aimé qu'il étoit de tout le monde ,

il devint odieux à tous , & rejeté de ceux-là même à qui il vouloit plaire , & enfin il perdit tout ce qu'il avoit gagné en dix ans avec bien du travail par des accidens funestes , il devint tout languissant , & enfin abandonné de tous ; il se vid réduit à se venir refugier chés nous , où on le reçût charitablement.

Un autre qui avoit écrit des faussetés contre nous , & qui étant un ennemy couvert , vouloit passer à nos yeux pour amy , eut la même main emportée d'un pistolet qui luy créva dans les mains , fulminant actuellement de grandes menaces contre nous en présence d'un autre Portuguais qui l'a rapporté.

Un autre eut encore le même sort dans une autre occasion , qui faisoit aussi la même chose que le précédent.

Deux autres Portuguais qui débauchoisent des Indiennes , & les retiroient chés eux avec un grand scandale. Ne s'étant pas amendés après plusieurs remontrances charitables des Missionnaires , sont peris miserablement de là à peu de temps : l'un ayant été tué dans le lieu même

de la Mission du Brezil. 47

où il avoit si long-temps continué ses crimes ; & l'autre mourut subitement en presence d'un autre Portugais , avec des paroles infames & scandaleuses dans la bouche. Ce qui est à remarquer icy , c'est que le jour précédent le Pere François de Lucé Capucin étoit venu exprés à sa maison , luy faire une correction charitable qu'il tourna en raillerie , sur quoy ledit Pere luy dît avec ferveur : Allés malheureux , Dieu vous châtierra : Vous dites que l'année prochaine vous retournerés en Portugal , pour jouir du bien que vous avés amassé icy , & moy je vous dis que vous n'emporterés pas vos os d'icy.

Deux autres furent encore tués miserablement peu de temps après que je leur eus dit , que Dieu ne tarderoit pas à les châtier ; non seulement parce qu'ils persecutoient notre Mission : mais parce qu'ils faisoient gloire de leurs pechés & de se declarer nos ennemis. L'un fût tué au bout de trois ou quatre mois , & l'autre quinze jours après m'avoir insulté revenant de la Ville de la Baye dans une maison où nous nous ren-

contrâmes le soir , parce que je le repris des sottises qu'il prenoit plaisir de dire en ma presence , & des jurmens & menaces qu'il faisoit contre nos Indiens , se repentant , disoit-il, qu'il n'avoit cassé la tête d'un coup de fusil au premier qu'il avoit rencontré dans le chemin : Voyant donc une ame si noire & qui prenoit plaisir à offenser Dieu , je jugeay qu'il étoit tombé dans le sens reprouvé , & que Dieu ne tarderoit pas à le punir. Il fût tué cruellement 15. jours après près la Ville de la Baye.

Un Indien qui dans une occasion prît le Pere Anastase à la gorge le voulant étrangler , devint fol & alla errant parmy les bois.

Un autre Indien qui par sollicitation de quelques ennemis Portuguais étoit allé à la Baye pour nous accuser injustement , nous imposant des calomnies , n'ayant pas réüssi dans son dessein , au contraire ayant été mis au tronc par l'ordre du Gouverneur dans le Corps de Garde des soldats pour peu de temps néanmoins ; car je demanday sa grace au Gouverneur de-là à quelques heures : si tôt qu'il fut de retour dans son Al-dée ,

dée , il s'enfuit dans les bois avec sa famille , & y mourut incontinent. Sa femme & ses enfans épouvantés , retournerent aussi-tôt à l'Aldée , & dirent qu'il étoit mort repentant de sa faute , sentant bien que Dieu l'en châtioit.

Un an ou environ après mon entrée dans la Mission sur le fleuve de S. François , un ennemy puissant en biens , sentant bien que je serois contraire à ses intentions & à ses vexations , eut assés de malice & de pouvoir pour faire fuir une bonne partie de l'Aldée d'Ouracappa par le moyen de quelques presents qu'il leur fit , & de promesses qu'il leur feroit venir un autre Pere qui leur feroit beaucoup plus de bien que moy , afin de m'obliger à abandonner cette Mission. Mais Dieu châtia incontinent les mêmes fuyards , par la mort de deux d'entr'eux , ce que les autres voyans , & connoissans clairement que c'étoit un châtiment de Dieu , ils retournerent incontinent fort épouvantés. Il est arrivé plusieurs autres châtimens moins considérables à des particuliers , Portuguais & Indiens , pour avoir persecuté la

Mission & les Missionnaires. Il y en a eu un qui pendant plusieurs années a toujours cherché les moyens de nous nuire ; mais comme il me semble s'être amendé , je ne le nomme pas pour ne pas le scandaliser.

Quoy-que tout ce que je viens de dire en general des persecutions que nôtre Mission a soufferte, & des châtimens que Dieu en a fait sur ceux qui la persecutoient , regarda plus particulièrement celle que j'ay fondé parmy les Cariris ; neanmoins il y a quelque chose qui regarde aussi la Mission du Pere François de Domfront Capucin parmy les Rondelles, & celle du Pere Anastase d'Audierne Capucin parmy les Aramourous sur le même fleuve de S. François.

Le fruit de la Mission ne s'est pas terminé aux seuls Indiens , les Portuguais en ont tiré un avantage considerable, pour le temporel aussi-bien que pour le spirituel. Les Habitans du fleuve ont eu le moyen de recevoir les Sacremens , sains & malades , ce qu'ils n'avoient pas faute de Prêtres dans les lieux éloignés & incommodés pour la vie ; il n'y avoit qu'un Chapelain pour plus de cent

de la Mission du Brezil. JF

lieux de pais. Pour ce qui regarde le temporel, ils ont vécu en assurance dans leurs maisons : la conversion des Indiens leur ayant ôté la crainte des incursions des Sauvages, qui souvent les venoient tuer dans leurs maisons, lorsqu'ils y pensoient le moins. Ils craignoient même les Indiens qui se sont convertis, parce qu'il étoit difficile de vivre toujours en bonne intelligence avec eux, les Portuguais leur donnant de leur part assés souvent des sujets de mécontentement, dont il arrivoit des desordres. Deplus ils mangeoient du betail des Portuguais pour se dédommager de leurs terres, disoient-ils, que les Portuguais leur avoient usurpées.

Aujourd'huy non seulement ils n'ont rien à craindre de la part des Indiens qui se sont convertis, mais aussi de la part des Sauvages, parce que les Chrétiens leur servent de rempart contre eux; ils n'osent plus rien entreprendre; ils ont même été avec les Portuguais leur faire la Guerre, & les ont entierement mis hors d'état de ce côté-là d'oser rien entreprendre, la plûpart ayant été

tués ; ils avoient avant leur défaite tué dans une nuit 85. Portuguais & Negres dans leurs maisons , & sans les nôtres ils auroient tué tous les Portuguais du fleuve, & seroient demeurés Maîtres de plus de cent cinquante mille têtes de bêtes à corne. L'état a donc tiré avantage aussi de notre Mission , non seulement pour les raisons susdites , mais aussi par l'accroissement de nouveaux sujets fidèles , toujours disposés à le secourir dans le besoin selon leurs forces , comme il est déjà arrivé par le secours d'une Nation appelée Caboucles , avec lequel les Portuguais chasserent les Hollandois du Brezil, & sans lequel il le leur auroit été impossible.

Voilà , Monseigneur , ce qui est arrivé de plus notable dans ma Mission plus particulièrement, & le fruit qui s'y est fait par la grace de Dieu, d'où Votre Grandeur peut inferer ce qui s'est fait dans les autres Aldées par nos Missionnaires , chacun d'eux ne s'étant pas épargné , & par tout Dieu a donné sa benediction à leur zèle par le Salut de beaucoup d'Ames de ces pauvres Indiens, comme

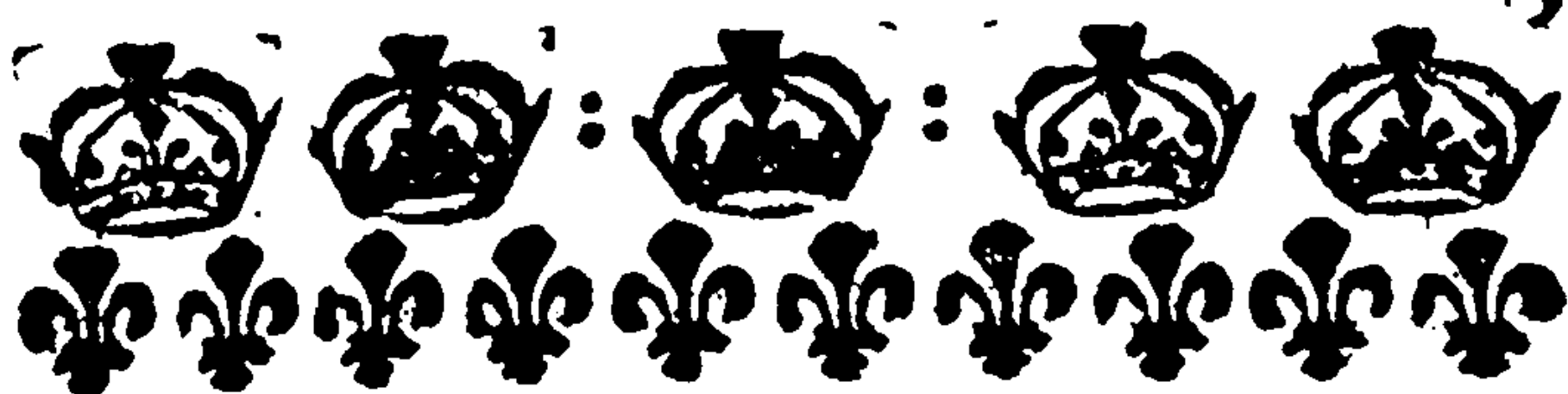
de la Mission du Brezil. 53

il est à présumer de la Divine miséricorde. Mais quand il n'y auroit que les enfans morts après le Baptême, le fruit de nôtre Mission seroit toujours tres-considerable, & les Missionnaires seroient tres-dignement employés pour sauver ces Ames. S. François Xavier étant arrivé aux Indes après un tres-long & tres-pénible voyage, ayant baptisé un seul Indien, mit les genoux en terre & rendit graces à Dieu de cette conquête, disant qu'il étoit déjà payé de son voyage, quand il n'en convertiroit pas davantage.

Il n'y a point d'Aldée où Dieu n'ait fait voir quelque merveille de sa puissance, pour montrer qu'il approuve nos travaux, & qu'il appelle les Indiens au giron de l'Eglise; quoy qu'à la verité dans les unes plus que dans les autres. Nous avons actuellement sur le fleuve de Saint François six Missions, de plus une à Paraïba, & une autre au Rio de Geneiro, parce que les Paulistes nous en ont enlevé une par force. Le Roy de Portugal a envoyé ordre de la rendre, mais je doute fort qu'ils le fassent. Dieu veuille au-

gmenter le nombre des Fidèles dans
ce nouveau Monde pour sa gloire,
& conserver longues années V^{otre}
Grandeur, pour y contribuër avec
le zèle qu'elle fait paroître, en tout
ce qui regarde son service.

Fin de la premiere Relation



SECONDE PARTIE.

MONSEIGNEUR ;

Je présentay cette Relation à Monseigneur le Nonce en Portugal dans la forme qu'elle paroît icy. Ce digne Prélat ne desirant sçavoir que le fruit qui se faisoit dans nos Missions pour en informer la sacrée Congregation *de propagandâ fide*, comme il fît, la luy envoyant. Mais ayant reçu un ordre exprés de nôtre Reverend Pere Provincial, le Reverend Pere Anastase de Nantes, de faire une Relation complete, je l'ay faite par l'obéissance que je luy dois, par le détail succinct & sincere des travaux, perils & obstacles de la Mission que j'ay faite, & de ce que j'ay vû seulement, laissant aux autres Missionnaires à faire chacun la sienne de sa propre Mission, tant parce que chacun sçait mieux ce qu'il a fait, & ce

qui s'est passé de remarquable dans la Mission que moy , que parce que chaque Nation a ses maximes , ses abus , & ses obstacles differens. Je termine ma Relation à ma sortie des Aldées d'Ouracappa & du Cavallo , pour aller être Supérieur à la Ville de la Baye , où je bâtis un fort beau Convent ou Hospice , & à ce qui se passa à la Baye , y étant Supérieur , jusqu'à mon départ l'an 1686. au mois d'Août sur la fin. Le Reverend Pere Bernard de Nantes que je laissay en ma place à Ouracappa & à l'Aldée du Cavallo , donnera connoissance de ce qui s'est passé de remarquable depuis ma sortie de ces lieux , jusqu'à son retour en Portugal. Je seray obligé dans cette Relation de toucher quelque chose de ce que j'ay dit cy-dessus , ne pouvant exposer les travaux & perils de ma Mission , sans cette petite redite , le tout dans un style fort simple , comme il est assés évident , ne m'arrétant pas à mon âge assés avancé , à chercher les fleurs du style qui regne aujourd'huy , m'étudiant seulement à dire naturellement la verité de ce qui s'est passé. plus particulièrement à mon égard.

de la-Mission du Brezil. 37

dans ma Mission, dont toute la gloire appartient à Dieu & je la lui rends, avec un sincere aveu de mon indignité.

Dieu, par sa pure misericorde, m'ayant appelé, autant que je le peux juger, à la Mission-parmy les Sauvages du Brezil, pour travailler avec le secours de sa grace à leur conversion à nôtre Sainte Foy. J'expose selon nôtre Regle ma vocation à nôtre Reverend Pere Provincial, pour lors Ange de Memers sous qui j'eus le bonheur de faire mon Noviciat & ma Profession. Je ne fus pas accepté, non plus que trois autres, de six qui avions demandé la même chose à la fin de nôtre étude, après avoir été examinés pour l'Office de la Prédication. Mais l'un des deux qui avoit été accepté étant tombé malade quelques jours avant l'embarquement, le Reverend Pere Provincial m'envoya l'obedience pour prendre sa place. Je la reçûs comme me venant du Ciel les genoux en terre & avec action de graces envers la bonté de Dieu, qui vouloit bien se servir de moy tout indigne que j'étois pour un si glorieux employ.

Je partis de Rennes dès le lendemain & me rendis à S. Malo, trop tard pour m'embarquer avec le Reverend Pere Anastase d'Audierne mon compagnon d'étude & de Mission. De-là à peu de jours je trouvay une autre occasion favorable que je pris, & me rendis le 9. Mars à Lisbonne, ayant party de S. Malo le premier du même mois. Nous partîmes de Lisbonne le 3. May & arrivâmes en santé graces à Dieu le 3. Août au port

Mon de la Ville de la Baye de tous les *arri-* Saints, c'est la principale & la plus *vée au* belle Ville du Brezil : le voyage ne *Brezil* fut pas sans perils, entre autres une nuit approchant de la ligne équinoxiale nous crûmes tous être perdus ; néanmoins il plut à Dieu de nous

Du- délivrer de ce danger. Nous eûmes *vant le* pendant notre voyage la consolation de dire quasi tous les jours la *voya* Messe, & notre présence & conversation servit beaucoup pour établir la piété dans le vaisseau, où nous étions environ 50. hommes. Tous les Dimanches je faisois une exhortation, ce qui les porta à frequenter les Sacremens ; en sorte que tous se *ge.* confesserent & communierent & plu-

seurs plusieurs fois. Le Capitaine qui d'ailleurs étoit tres-honnête homme & genereux, mais emporté comme un Lyon, devint doux comme un agneau, & jeûnoit ordinairement deux fois la semaine, se confessant & communiant souvent. Il étoit François, natif de la Ciutat près de Marseille.

Dieu voulut bien se servir de moy pour convertir un jeune Hollandois, âgé d'environ 20. ans qui étoit dans le vaisseau, il étoit Calviniste : je n'eus pas le même bonheur à l'égard de nôtre Pilote François, natif de Dieppe, Calviniste aussi, quoy-que je l'eusse convaincu grand nombre de fois par sa propre Bible, de son heresie ; il me répondoit pour lors, que j'étois un homme de lettres, & luy un ignorant, que si son Ministre eût été present, il m'eût répondu. En sorte que dans l'occasion du peril, où luy aussi-bien que tous les autres pensions perir, le pressant de se convertir pour sauver son Ame, il me répondit qu'il vouloit absolument mourir dans sa Religion : ô Abyme inscrutable des Jugemens de Dieu ! Arrivés le 3. Août au port de la Baye

mettant le pied sur le Quay j'eus le bonheur d'empêcher deux Portugais de se tuer l'un l'autre sur une querelle qu'ils prirent ensemble sur une injure que l'un dît à l'autre, pour laquelle ils mettoient actuellement l'épée à la main, s'entretenant quasi.

Nous fûmes aussi-tôt rendre grâces à Dieu, le Pere Anastase & moy, à la prochaine Eglise de nôtre lieu.

Visite *au Prélat.* *reux voyage.* De-là nous fûmes rendre nos respects au Prélat qui tenoit la place du défunt Archevêque de la Baye, comme le plus ancien.

Je luy fis mon compliment en Latin, ne parlant pas encore bien Portugais, & luy presentay mon Neophyte, luy disant que c'étoit le premier fruit de nôtre Mission, que nous souhaitions consacrer à Dieu par ses mains. Il accepta la proposition & fixa le Dimanche suivant pour luy donner l'absolution publiquement dans la Cathedrale à la fin des Vêpres. Je le priay en même temps de trouver bon que j'eusse prêché en François dans cette occasion, y ayant beaucoup de François dans la Flotte, dont le tiers ou environ étoit d'hérétiques,

de la Mission du Brezil.

riques, qui tous viendroient infalliblement au Sermon, parce que j'avertirois les Capitaines. Il m'accorda ma demande. Nous fûmes à l'heure marquée le Dimanche suivant à la Cathedrale, lorsqu'on commençoit Vêpres, & présentant mon Neophyte, accompagné de deux Capitaines, qui luy servoient de témoins & de cautions, je luy fis une profonde reverence; mais je fus fort surpris quand il me dit que j'eusse moy-même fait la Ceremonie, ne m'y étant pas préparé. Je fus incontinent à la Sacristie pour prendre les ornemens. On me fit l'honneur de me presenter les plus précieux, c'étoit une riche eube toute blanche, une étolle & une chappe toute semée de flammes d'or en broderie, avec un bonnet carré; cependant que je prenois ces ornemens, le Pere Anastase qui étoit un homme d'esprit, & qui avoit de tres-belles qualités naturelles, me lisoit les Rubriques du Pontifical, & il me les montrait si à propos en faisant les Ceremonies, que je les fis avec une grande liberté. Le concours étoit grand dans l'Eglise, parce qu'on avoit publié dans la Ville

*Je
don-
nay
l'abso-
lution
de l'he-
resie
dans
la Ca-
the-
drale
à un
Holan-
dois,
& y
prê-
chay.*

cette abjuration & le Sermon; c'étoit chose nouvelle, & peut-être qui ne s'étoit encore pas vûë dans le lieu, d'entendre prêcher en François. Quoy qu'il n'y eut que les François qui entendissent le Sermon & peut-être cinq ou six Portuguais, l'attention ne laissa pas d'être fort grande & generale pour la nouveauté du fait. L'abjuration faite avec toutes les Ceremonies, nous fûmes avec nôtre Neophite & les deux Capitaines qui le conduisoient, remercier le Prélat qui nous marqua bien de la joye de cette conversion, souhaitant que nous en pûssions faire plusieurs autres.

Voya- Au bout de 12. jours nous parti-
ge de mes pour Pernambouc, où nous
Per- avions un Hospice, n'en ayant en-
nam- core point à la Baye de tous les
bouc. Saints. Monseigneur le Gouverneur eut la charité de nous pourvoir d'embarquement, & de tout le necessaire pour le voyage, avec une affection & un zèle qui marquoit qu'il étoit & amy des Capucins & un bon Chrétien, il l'étoit en effet. Il mourut deux ans après fort regretté de tout le monde.

de la Mission du Brezil. 63

Nous arrivâmes à Pernambouc , où le Reverend Pere Superieur avec deux Religieux , qui y étoient, nous receurent avec toutes les marques possibles de joye & de tendresse : deux jours après arriva de sa Mission le Reverend Pere Theodore de Lucé, qui étoit entré parmy la Nation des Cariris de Paraiba il y avoit environ 15. mois , de la maniere que je l'ay rapporté dans ma Relation précédente. Il ne me reste à dire que le principal sujet de sa venuë à Pernambouc dans cette occasion , il y avoit environ six mois qu'y étant venu pour se pourvoir du necessaire , & ayant amené avec luy le fils du Principal ou Gouverneur de cette Aldée, âgé d'environ 16. ou 17. ans , il fût baptisé à Pernambouc. Un François de consideration habitué dans la Ville depuis long-temps , fut son parrain, & luy donna un habit fort propre. De là à peu de jours , s'étant écarté un peu de nôtre Hospice en se promenant , il fût attaqué d'un malheureux Negre qui luy voulut ôter son chapeau , ce jeune Indien résistant , le Negre luy donna un coup de couteau & le tua. Les Cariris

*Vn Indien
tué
par un
Negre
& les
suites
de
cette
mort.*

sentirent vivement cette mort, & la vouloient absolument venger : pour les appaiser on met le Negre prisonnier, & on leur promet de le punir de mort ; mais la Justice ne s'en faisant point par les sollicitations de ceux à qui le Negre appartenoit qui ne vouloient pas perdre leur argent, les Cariris se mutinerent contre le Pere Theodore & le voulurent tuer : il se resolut donc de venir à Pernambouc avec une troupe d'Indiens qui vinrent demander Justice. C'est ce qui me donna occasion d'aller incontinent à la Mission parmy eux, laissant le Pere Theodore à Pernambouc avec quatre Indiens seulement, où il resta plus de deux mois après moy.

*Travaux
de mon
voyage
pour
la Mission.*

Cette Mission, comme j'ay dit, est distante de Pernambouc d'environ 70. lieues ou plus, c'étoit incontinent après la Fête de tous les Saints, nous étions par conséquent en nôtre Carême devant Noël. Je portay pour le voyage un peu de poisson frit & des œufs : le poisson se gâta aussitôt, & le Negre qui portoit les œufs tomba & les cassa tous, en sorte que le second jour toute ma provision

fût perduë , il ne me resta que la farine de cassave & un peu d'huile & de vinaigre dans une bouteille d'environ demie chopine : ainsi il fallut me contenter de ce viatique , avec de l'eau pendant le reste du voyage : heureux encore quand nous la trouvions ; car elle nous manquoit souvent au besoin , du moins qui fut bonne. Nos Indiens tuèrent de la chasse qu'ils mangerent, & nous marchions depuis le matin jusqu'au soir pendant les ardeurs du Soleil sous le huitième degré & demy de la ligne du côté du Sud , & dans le temps le plus chaud de l'année de ce Pais-là. Ce ne fut pas là le plus grand travail ; car n'y ayant point de chemins battus , il nous falloit percer au travers des halliers épais & des forêts de cannes sauvages , creuses au dedans , grosses de la moitié du bras , & armées d'épines tres-fortes & tres-belles à tous les nœuds , de la hauteur d'une picque ou davantage, entrelassées les unes dans les autres, & parce qu'elles s'abbatoient par leur propre poids les unes sur les autres , & qu'elles étoient tres-serriées, il falloit que nos Indiens ouvrirent le

chemin au milieu à coups de grands couteaux de la longueur d'un pied & demy, coupant en haut & en bas pour passer dessous, comme sous une voûte ; & parce que ces pauvres Indiens ne pouvoient pas nettoyer en si peu de temps le chemin, & qu'il falloit avoir l'œil aussi-bien en haut comme en bas pour ne pas se blesser au visage, je buttois souvent contre les ficots des cannes avec une fort grande douleur, en sorte que je n'avois doigt aux pieds qui ne fût blessé plusieurs fois : pour comble de miseres & de travail, je sortois de là tout couvert de carrapates. Ces carrapates sont de petits animaux, gros seulement comme des pussions, qui entrent dans la chair & grossissent en fort peu de temps, & causent une démangeaison effroyable. Il falloit tous les soirs faire un bon brasier & passer l'habit dessus de tous côtés, & me faire tirer ces carrapates, qui commençoient à entrer dans la chair avec des placques de cire du País, qui est propre à cela. Il y a encore une autre espee de petits insectes, qui entrent sous les ongles des pieds, que les Portuguais appellent Bicho,

& penetrant dans la chair, ils croissent incontinent & font des œufs au dedans dans quatre jours, & multiplient prodigieusement, & font pourrir le pied si on ne les tire soigneusement avec la pointe d'une éguille, ou épingle, ce qui est douloureux.

Entrant dans des solitudes vastes & affreuses, je fus surpris d'une certaine frayeur, & d'autant plus qu'il n'y avoit pas une feuille sur les arbres, ils étoient pour lors comme ils sont en France en temps d'Hyver, & ils ne se couvrent de feuilles que lorsque les pluyes viennent vers le mois de Février & Mars. Le chant lugubre de certains oiseaux augmentoit encore cette frayeur; tout cela me paroissant comme l'image de la mort. De plus ce Pais-là est fort montagneux, & les montagnes sont fort hautes. Enfin après 13. ou 14. jours de chemin nous arrivâmes à l'Aldée; c'est ainsi que les Portugais appellent les Habitations ou Bourgades des Indiens. Je ne scay en verité si on peut être plus lassé & atténué que je l'étois, sans mourir; car je ne pouvois plus me soutenir de foiblesse.

Cho-
ses ex-
traor-
dinaire.
res.

Dans ce pénible chemin je vis trois choses qui me parurent prodigieuses : la première fut une campagne , au milieu de laquelle nous trouvâmes une nuée de mouches jaunes plus grandes que les mouches à miel , qui s'élevoit à perte de vue , & en telle quantité qu'on ne pouvoit pas voir à dix pas devant soy faisant un bourdonnement proportionné à cette multitude , & il nous falloit traverser cette nuée de mouches par l'espace d'environ mille pas. Je ne l'aurois jamais osé faire si les Indiens ne m'eussent assuré, qu'elles ne nous feroient point de mal , pourveu que nous ne leur en fissions point , ce qui fut vrai.

La seconde fut en passant un ruisseau d'environ 12. ou 15. pas de large qui n'avoit que demy pied d'eau de profondeur , lequel étoit tellement plein de petites couleuvres rouges, qu'il en étoit tout couvert : nous le traversâmes en courant de peur d'être mordus.

La troisième fut un essain de fourmis , plus grandes de la moitié que celles de ce País , qui étoit si prodigieux qu'il couvroit la terre entière.

ment, l'espace d'environ cent pas de large, je ne pouvois appercevoir sa longueur. Mais on peut dire que le Brezil est le Païs des fourmis, elles se trouvent dans les maisons & dans les ruës des Villes dans des quantités prodigieuses, sortans de la terre lorsque les premieres pluyes viennent, & elles tirent dehors des monceaux de terre comme de gros moulons de foin dans les campagnes, elles dévorent les plantes de cassaves, les orangers, & toute sorte de legumes.

Dans cette Aldée nous avions abondance de pois & de mil; mais nous n'avions ny viande ny poisson, sinon de la chasse de temps en temps: le plus incommode étoit, que nous avions de fort mauvaise eau, (il ne faut parler là de vin que pour dire la Messe.) Je restay seulement huit mois dans cette Aldée; car ayant appris qu'il y avoit beaucoup d'Aldées de Carris sur le fleuve de Saint François, je me résolus d'y aller: pour ce sujet, je retourney à Pernambouc avec presque autant de travail comme j'en avois eu en allant, ayant toujours eu la pluye sur le dos,

depuis le jour de mon départ jusques près de Pernambouc , au Carême près. Je pensay me perdre dans une forêt qui a 12. ou 14. lieues de traverse , m'étant égaré de nos Indiens par inadvertance , lesquels , lorsque je m'en apperçûs , étoient déjà si éloignés , ayans pris un autre chemin que celuy que je suivois , qu'à grande peine pûrent-ils m'entendre lorsque je criay plusieurs fois de toutes mes forces.

Arrivé à Pernambouc où le Reverend Pere Superieur me reçût avec toute la charité possible, je cherchay incontinent un embarquement pour aller au fleuve de Saint François, avec un jeune Indien de l'Aldée d'où je venois qui voulut bien m'y accompagner , & qui me servit beaucoup dans la suite ; mais le même jour que nous nous embarquâmes nous fîmes naufrage à la venue du port il n'y eut de perdu que le bâtiment & quelques marchandises. De-là à trois semaines nous trouvâmes une autre occasion que nous prîmes & arrivâmes heureusement au Penedo petite Ville à 7. lieues au dessus de l'emboucheure du fleuve. De-là nous

de la Mission du Brezil. 71

montâmes le fleuve dans une barque jusqu'à 20. lieues plus haut, où est située l'Aldée des Aramourous, avec lesquels le Pere Anastase Capucin étoit venu s'établir pendant mon séjour à l'Aldée de Paraiba; il nous reçût avec une tendresse qui ne se peut exagerer: après quelques jours de repos, le Pere François de Domfront qui s'étoit embarqué avec moy à Pernambouc, continua sa route à son Aldée des Rodelles avec les petites commodités qu'il avoit apportées de Pernambouc. Pour moy, je fus obligé de rester pour me préparer au voyage, ne sçachant encore où aller, & n'ayant pas de chevaux pour porter mon bagage. Cependant que je fus dans l'Aldée du Pere Anastase je vis le grand service qu'il rendoit aux Portuguais & à leurs Negres, aussi-bien qu'aux Indiens, il étoit infatigable, & alloit jour & nuit par tout où il étoit appelé; il alloit même à dix & douze lieues & encore plus loin, faisant la Mission, confessant les Portuguais, leur faisant des exhortations pour les retirer de leurs mauvaises habitudes; & il y réussit si bien avec le secours de

la grace de Dieu , qu'ils changerent
entièrement à 10. & 12. lieues à la
ronde , se donnans à la pieté & fre-
quentans les Sacremens ; en sorte
que les Dimanches il étoit toujours
prés de midy avant qu'il pût com-
mencer la Messe à cause de la mul-
titude des confessions : c'est pour-
quoy il étoit tres-estimé & tres-aimé
dans ce lieu-là , & avec bien de la
justice, puisqu'il travailloit avec tant
de zèle pour leur Salut.

Peril Pendant mon séjour en cette Al-
où je dée , il arriva un étrange accident
me qui nous pensa coûter la vie à l'un &
trou- à l'autre. Les Indiens ayant pris
vay querelle les uns contre les autres,
avec en étoient déjà venus aux fleches &
le Pere aux épées ceux qui en avoient ; & il
Ana- y en avoit déjà cinq de blessés. Nous
stase. courûmes pour les separer, mais quel-
ques uns se tournerent contre nous,
& nous voulurent tuer à coups de
fleches. Dieu enfin nous délivra du
peril & nôtre Negre , à qui je paray
un coup d'épée qui l'auroit traversé
jusqu'à la garde, si je n'avois frappé
sur le bras de celuy qui le luy poussa
à bras raccourcy , il luy passa par
dessous l'aisselle sans le blesser, ayant
détourné

de la Mission du Brezil. 73

détourné le coup qu'il luy portoit au milieu du corps. Nous appaisâmes enfin la sedition, nous pansâmes les blessés, & il ne mourut qu'une femme qui avoit reçu trois coups de flèche & deux coups de couteau : elle avoit été l'auteur de la querelle. Après deux mois de séjour ou plus, la Divine Providence m'ouvrit les moyens de poursuivre mon voyage, & d'aller fonder une Mission parmy les Cariris. Un gentilhomme me donna en pur don un tres-bon cheval, le Pere Anastase m'en trouva un autre par le moyen de quelques Messes qu'on me demarda, & un amy du Pere Anastase m'en prêta un autre : je partis donc à pied avec cet équipage, accompagné de deux Indiens que le Pere Anastase me donna, & de nôtre Negre & de l'Indien que j'avois amené de Paraïba. - Nous eûmes tant de bonheur par les chemins, que quoy-qu'aucun de nous n'eût experience de charger & décharger des chevaux, & quoy-qu'il y ait des chemins tres-difficiles, entr'autres des montagnes escarpées, dont l'une à prés de demie lieüe toujours à monter & autant à descen-

*Mon
départ
de
l'Al-
de
du
Pere
Ana-
stase.*

dre, & si roide que j'étois étonné comment les chevaux ne renversoient en montant & ne culbutoient en descendant, néanmoins Dieu nousaida tellement que rien ne cassa, ny aucune charge ne tomba. Nous fûmes près de trois heures à passer cette montagne. Nous arrivâmes enfin aux Rodelles après huit jours de chemin, où le Pere François de Domfront, dont j'ay parlé, me reçût avec bien de la joye & de la charité. Après un jour de repos, nous allâmes au Pambou environ 22. lieuës au dessus sur le même fleuve de Saint François.

Effets de la Providence de Dieu. Ce fut là véritablement que je connus visiblement que la Divine Providence veilloit à mes besoins, & m'appelloit en ce lieu-là pour la conversion des pauvres Indiens, qui y demeurent, par les heureux rencontres que j'y eus; car étant arrivé sur le midy à la Chapelle du Pambou, bâtie par les Portuguais de terrasse seulement, où ils s'assemblent à Noël & à Pâques de trente lieuës & plus à la ronde, pour y faire leurs devotions, & où leur Chapelain demeure lorsqu'il a fait son

tour, c'est à dire, lorsqu'il a été plus de cent lieuës au dessus & trente lieuës au dessous, confesser les Habitans d'un côté du fleuve en montant & de l'autre en descendant, disant la Messe de dix lieuës en dix lieuës, où les Portuguais s'assembloient pour se confesser. Etant, dis-je, arrivé au Pambou, nous fûmes nous mettre à l'ombre, & nous reposer pour prendre nôtre refection sous une espee de Halle faite exprés pour se mettre à couvert au temps de leurs Assemblées, & couverte d'une espee de paille. Là préparant nôtre pauvre dîner qui ne consistoit que dans un peu de viande seiche, quasi aussi-tôt cuite qu'elle est présentée au feu, & de la cassave & de l'eau. Il arriva un honnête homme Portuguais nommé Francisco Rodriguez, peu après arriva un Moulate nommé Philippe da Costa homme d'esprit, & ensuite un Indien nommé Tapicourou : ils furent tous surpris & joyeux de me voir, n'ayant jamais vû là de Capucins. Le Portuguais me demanda le sujet de ma venue, & le luy ayant déclaré, il m'en marqua bien de la joye, & aussi-tôt me

sollicita de m'établir dans l'Isle de Pambou vis-à-vis, où il y avoit une belle Aldée de Cariris; & m'assura que tous les Habitans du fleuve seroient ravis de m'avoir, & que de sa part, il m'aideroit en ce qu'il pourroit. Le Moulate desiroit aussi que je m'approchasse de sa maison, & que j'allasse m'établir dans l'Isle d'Ouracappa où il y avoit une belle Aldée, c'est quatre lieues au dessus du Pambou. Tapicourou ayant eu pendant ce temps-là une grande conversation avec l'Indien que j'avois amené de Paraïba, qui luy dit beaucoup de choses à mon avantage, & luy fit entendre que c'étoit un grand bonheur pour eux en toutes manieres d'avoir un Missionnaire avec eux, luy racontant par le détail les avantages que ceux de Paraïba, qui sont de la même Nation, en avoient tiré. Cét Indien me fit dire par le mien, qu'il me prioit d'aller faire ma demeure à Ouracappa, que c'étoit la plus ancienne & la plus grande Aldée, ce que le Moulate me persuada aussi. Tapicourou fit aussi-tôt la diligence pour un canot, qu'il mena depuis le Pambou avec deux autres

Indiens jusqu'à Ouracappa pour me passer le lendemain. Le fleuve étoit fort enflé & redoutable pour sa violence & la multitude de ses rochers, qui font des courans impetueux en plusieurs endroits. Je suis encore dans l'admiration comment ils purent conduire ce canot parmy ces courans & ces rochers, le canot étant même percé en bien des endroits où ils ne mettoient que de la terre grasse pour boucher les trous. Enfin je passay le fleuve vis-à-vis l'Isle d'Ouracappa, large de plus de mille pas avec bien de la crainte à la vue de tant de perils. Tapicourou avoit déjà prévenu le Capitaine & toute l'Aldée de mon arrivée, leur ayant conté ce que mon Indien leur avoit dit, ils s'assemblerent aussi-tôt au tour de moy, lorsque je fus arrivé dans l'Aldée, me regardant avec étonnement : les enfans seuls jusqu'à l'âge de 12. ans se mirent à fuir la plupart, & retournerent après s'être rassurés. Mon Indien leur parla, ils l'écouterent avec grande attention ; car jamais ils n'interrompent celui qui parle : enfin ils me marquerent par leurs manieres,

*Mon
entrée
dans
Oura-
cappa*

& parce que mon Indien m'en pût faire entendre en Portuguais, dont il sçavoit quelques mots, que j'étois le bien venu, sur tout le Capitaine, nommé pour lors Oüarara, c'est à dire, Tambour, & qui ensuite fût nommé au Baptême Thomé Alurez, donna des marques singulieres de sa joye. Ce Capitaine a vécu saintement, aidant beaucoup aux Missionnaires depuis qu'il fût baptisé. Il avoit huit enfans qui tous ont été bons Chrétiens. J'en menay un en Portugal nommé Antoine, lorsque j'y retournay à cause de mes infirmités, qui me mettoient hors d'état de servir dans la Mission. Je parleray dans la suite de ce jeune Indien.

Cas notable. Avant de parler du commencement de ma Mission dans ce lieu, il est à propos de rapporter un cas qui fera connoître clairement que Dieu appelloit ce Capitaine, & toute son Aldéc à la Foy; car son frere aîné nommé Ouracappa, dont l'Isle porte le nom, étant mort quelques six mois avant mon arrivée, & n'ayant laissé qu'une fille mariée à un brave jeune homme, qui avoit déjà deux enfans d'elle, les Indiens furent par

ragés dans leurs sentimens pour l'élection d'un nouveau Capitaine, les uns disans que ce devoit être le gendre du défunt, les autres voulans que ce fut son frere, parce qu'une fille ne pouvoit pas succeder dans le Gouvernement; ne s'accordans donc pas dans leurs sentimens, ils convinrent ensemble de prendre pour arbitres de leur different trois Portuguais leurs voisins & assés amis. Les Portuguais qui regardoient leur interêt, ayans déjà connu les belles inclinations de Oüarara frere du défunt, & qu'il étoit toujours prêt à leur rendre service, décidèrent en sa faveur. Il fût aussi-tôt accepté & reconnu de tous pour Capitaine : mais luy s'y opposa & leur dît qu'il ne vouloit point être Capitaine à moins qu'on ne le fît Chrétien. Les Portuguais luy répondirent que dans six Lunes, car ils comptent par les Lunes, il viendroient des Peres qui le baptiseroient. Il avoit vû baptiser quelque enfant, & on luy avoit fait entendre qu'il falloit être baptisé pour être sauvé. L'évenement fit voir que c'étoit une prédiction sans le sçavoir; car les Portuguais ne

ſçavoient aucunement que je deusse venir là , puisque j'arrivay six mois après. C'est ce qui aida beaucoup à me donner une favorable entrée parmy ces Gentils : & ce Capitaine si bien intentionné , s'intereſſa ſi fort pour moy , que dans un mois , jour pour jour , j'eus une Eglise & une maison aſſés capables bâties , tous y travaillans avec ardeur juſques aux enfans ; j'en fus l'Architecte , & je ne réuſſis pas mal pour la premiere fois que j'en fis le métier. Le tout n'étoit que de bois & de terre & couvert d'une eſpece de paille , mais fort proprement. Le ſuſdit Francisco Rodriguez Portuguais me donna un fort grand bœuf pour cét effet , & me demanda quelques Meſſes ; je donnay ce bœuf aux Indiens qui le mangerent en travaillant , je n'en pris pour moy qu'environ 20. livres.

*Com-
men-
cemēt
de ma
Miſ-
ſion.*

Je commencay donc au nom de Nôtre-Seigneur au bout du mois , d'appeller les Indiens à l'Eglise au ſon d'une petite clochette , ils y vinrent incontinent : il eſt à croire que la curioſité les y menoit plutôt que la devotion. Je commencay donc à leur enſeigner à faire le Signe de

la Croix , me servant pour leur exemple de mon Indien; ensuite je leur enseignay le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, & tout le reste du devoir d'un Chrétien successivement en Langue Portugaise , ne sçachant pas leur Langue , & parce que c'est l'usage des Portuguais parmy lesquels je demourois. Je fis ensorte que les personnes âgées apprirent comme les autres , quoy - qu'au commencement ils s'excusoient en me montrant qu'ils n'avoient plus de dents pour prononcer les mots ; en ayant fait dire quelques mots à quelques uns , je les loüois, encore qu'ils prononçassent tres-mal : ensorte qu'ensuite ils y avoient de l'émulation à dire les prières ; les vieillards se plaignans si je ne les leur faisois pas dire. Ensorte que non seulement les jeunes gens , mais aussi les anciens de l'un & l'autre sexe apprirent leurs prières en Portuguais, à quoy les aida beaucoup la coûtume que nous avions de chanter tous les soirs la Couronne de la Sainte Vierge en faux bourdon comme j'ay dit. Ils y prenoient un singulier plaisir , à cause de l'harmonie n'ayant jamais rien entendu par-

my eux d'approchant. J'étois aussi charmé d'entendre louer Dieu & la SainteVierge par ces pauvres Indiens qui ne l'avoient jamais connu.

Les Je compris d'abord que si je pou-
vois vois gagner l'affection des Indiens;
par je viendrois facilement à bout de
ce tout avec le secours de la grace de
Dieu pris: Dieu; c'est pourquoy je n'obmis rien

de ce qui leur pouvoit faire comprendre que je les aimois sincèrement, & que le seul amour de leur Salut m'avoit amené parmy eux. Je m'interessois donc dans tout ce qui regardoit leurs avantages, leur santé, leur repos, leurs intérêts. Je ne recevois jamais rien d'eux que je ne le recompensasse au double: j'avois les occasions tous les jours de leur faire du bien, & j'en avois les moyens par mes petits ménagemens pour les aumônes des Portuguais, par la retribution des Messes qu'on me demandoit, dont je dépensois fort peu pour mon entretien, employant le reste à leur acheter des ferremens, des couteaux, de la toile, du drap pour les vêtir; en sorte que peu à peu, ils furent tous decemment couverts pour venir à l'E-

de la Mission du Brezil. 83

glise. Toutes ces choses frappaient trop les sens pour ne leur pas faire comprendre que je les aimois cordialement : ainsi ils me regarderent comme leur pere , & veritablement je ressentois en moy-même une tendresse de pere & de mere , & j'épargnois pour leur donner.

Ils vinrent aussi dans la suite à un tel point de respect & d'obeissance à mon égard , qu'ils n'eussent pas voulu s'absenter une fois de la Doctrine , ou aller voir leurs parens dans les autres Aldées sans ma permission , & si-tôt qu'ils étoient de retour , ils venoient me baiser la main ; ils faisoient la même chose lorsque je m'absentois pour quelques jours , allant dans une autre Aldée , ils venoient pour lors en corps me feliciter de mon retour. Je peux dire enfin qu'un pere & une mere se pourroient tenir heureux d'avoir des enfans aussi soumis & respectueux comme les Indiens d'Ouracappa l'étoient à mon égard.

Une Republique ne se peut pas gouverner sans Loix penales ; c'est pourquoy j'en établis , mais toujours tres-humaines , quoy-que assés sen-

ables pour retenir dans leur devoir les foibles , & pour punir les coupables ; j'établis des Officiers pour cet effet , à qui je faisois quelques gratifications. Je disposois si-bien les coupables à se soumettre au châtiment qu'ils s'y soumettoient volontairement , & de tous ceux que je fis châtier il n'y en a eu qu'un qui ait cherché les moyens de se venger : c'étoit le fils d'un Capitaine âgé de 23. ans ou environ , marié : il étoit luy-même un des Officiers , & il se servit de son autorité pour faire mal. Il reconnut enfin sa faute dans la suite.

*Les obstacles qu'il fallut surmonter
pour faire la Mission.*

IL y a eu des obstacles à nôtre Mission de la part des hommes & du Demon , quoy qu'à le bien prendre , on peut dire avec verité , que le Demon a été le premier auteur ou l'instigateur de tous ces obstacles , & qu'il s'est servy des différentes passions des hommes pour venir à bout de ses desseins , ne le pouvant luy seul. Le Demon est ce fort armé

de la Mission du Brezil. 87

armé de l'Évangile, qui défend à main armée son Royaume, autant qu'il peut, contre celui qui l'en veut chasser, & il ne cede qu'à la force du victorieux, c'est ce qui est arrivé dans ma Mission, comme dans celle des autres. Il s'est servy de l'avarice de quelques uns, de la paresse, & même de la jalousie de quelques autres, de l'incontinence de plusieurs, tant Portugais qu'Indiens, lesquels ont poussé leur passion si loin, du moins quelques uns d'eux, qu'ils ont tâché d'intéresser l'état dans notre expulsion du Brezil, par des calomnies malicieuses portées jusqu'à la Cour de Portugal, capables de donner de la défiance de notre fidélité, parce que nous sommes François. L'intérêt donc de quelques particuliers qui avoient mis du bétail sur les terres des Indiens, étans un peu traversé par nos Missionnaires, qu'ils avoient eux-mêmes appelés, plus pour la seureté de leur bétail, que par zèle de la conversion des Indiens, comme le succès le fit voir: ils se déchaînerent contre eux, & employèrent toute sorte de moyens pour les chasser. Nos Missionnaires se virent obli-

H

gés de s'opposer à l'usurpation violente des terres des Indiens par les Portuguais , parce que la multitude du bétail devoroit leurs plantes , & les obligeoit à se separer en divers lieux pour vivre , & par consequent elle empêchoit la Mission. C'est ainsi qu'en usa premierement un certain Portuguais , nommé Antonio Dolivera , qui avoit appelé, comme j'ay dit , le Pere Theodore de Lucé parmy les Cariris du fleuve de Paraiiba. Il s'adressa au Gouverneur & à la Chambre de Ville , qu'ils appelloient Camara leur representant qu'on avoit bien du sujet de se défier de nous étans François : Pour le persuader , il nous accusoit d'enseigner aux Indiens à manier les armes , & que nous en avions déjà donné à quelques uns. Enfin il scût si-bien colorer sa calomnie , qu'ils écrivirent en Cour contre nous ; tous ensemble nous en fûmes heureusement avertis par un amy , qui nous montra un fragment de Lettre écrite par le susdit Antonio Dolivera au Gouverneur & à la Camara , qui nous fit assez comprendre le surplus. Et quoy . qu'il fût tres - faux que nous

eussions donné des armes aux Indiens ny enseigné à s'en servir , & qu'au contraire le Pere Theodore avoit présenté sa plainte au Gouverneur , il y avoit quelque temps de ce que quelques Portuguais leur en avoient donné : néanmoins la calomnie prévalut , & fût portée à la Cour. Ce qui m'obligea à prendre la liberté d'écrire une Lettre à la Reine de Portugal Françoisse de Nation , la suppliant de nous prendre sous sa protection : elle étoit pour lors-Regente. J'envoyay la Lettre ouverte au Reverend Pere Supérieur des Capucins à Lisbonne le Pere Gabriël de Serrent , afin d'en user comme il jugeroit à propos. J'exposois succinctement & nettement à Sa Majesté le fait , répondant solidement aux charges , & en faisant voir clairement la fausseté ; Dieu benît mon zèle pour la défense de sa cause. Cette Lettre empêcha nôtre expulsion du Brezil : Mais elle ne pût empêcher que par l'ordre de la Cour on en fît des informations juridiques sur les lieux , lesquelles étant commises à des personnes de probité , nous justifient entièrement & nous

autoriserent plus que par le passé. Le Reverend Pere Superieur me remercia fort obligeamment de ma Lettre & me dit que sans elle, il croyoit qu'on nous eût chassé du Brezil.

Second obstacle.

Cet orage passé, le Demon en suscita un autre trois ans après, sur le fleuve de Saint François, pareil à celui de Paraïba, & pour le même sujet; mais le libertinage de quelques uns se joignit à l'intérêt des autres, parce que l'un & l'autre se vid opposé par nos Missionnaires; mais leur opposition eut le même sort que la premiere, après une information encore juridique sur les lieux, qui nous justifia glorieusement, & nous procura la protection des Gouverneurs de la Ville de la Baye & de Pernambouc, qui firent des ordres rigoureux contre ceux qui nous voudroient inquiéter dans nos Missions.

Troisième obstacle.

La ja'ousie du fruit que nous faisons parmy les Indiens, accompagnée de paresse, ou de pusillanimité, en porta d'autres, que leur état devoit plutôt obliger à travailler avec

nous à la conversion des Indiens , qu'à nous traverser aussi , publiant par tout que nous ne faisons rien que baptiser des têtes ; que si les Sauvages eussent été capables d'instruction , ils étoient aussi capables que nous de la leur donner , sans que nous eussions eu la peine de venir de si loin pour ce sujet : que nous prenions enfin ce prétexte de Mission pour vivre à nôtre liberté. Ils en usèrent ainsi à nôtre égard en partie , parce que le Gouverneur de Pernambouc dans une occasion leur reprocha d'une maniere fort sensible leur negligence , leur disant que le Roy de Portugal leur donnoit de bonnes rentes pour faire la Mission , & qu'il falloit que des étrangers vinssent de bien loin la faire à leurs yeux , sans qu'ils s'animassent par leur exemple : il leur dit enfin plusieurs choses mortifiantes qui les animèrent injustement contre nous.

Dans ce même temps je me trou-
vay à Pernambouc , & étant allé
avec un Missionnaire mon ancien , au
Palais du Gouverneur pour quelque
affaire , nous trouvâmes dans une
salle particulière un Exgouverneur.

d'Angole, & qui avoit aussi été Gouverneur de Pernambuco; mais peu amy des Capucins François, quoy qu'ils luy eussent rendu des services signalés aussi bien qu'à l'Etat, puisqu'ils ont été la principale cause du recouvrement de Pernambuco sur les Hollandois qui le possédoient depuis 24. ans. L'Histoire en seroit agréable & glorieuse aux Capucins: mais elle seroit longue & hors de mon dessein. Nous trouvâmes ce Seigneur accompagné de trois Supérieurs de differens Ordres, de deux Ecclesiastiques considérables, & des principaux Officiers de la Place. Ce rencontre inopiné nous surprit un peu: ce Seigneur nous demanda la cause de nôtre venue, & luy ayant répondu simplement que c'étoit au sujet de nôtre Mission; ils en prirent le sujet de nous railler les uns & les autres. Quelques uns même osèrent avancer qu'il étoit impossible de convertir ces gens-là, qu'ils en avoient l'expérience, & qu'ils étoient assés de Prêtres & de Religieux au Brezil aussi capables & aussi zélés que nous, pour s'y employer, s'il y avoit eu quelque bien à faire. Après que nô-

tre compagnon qui étoit un peu timide, eût répondu ce qu'il pût, je le priay de trouver bon que je disse aussi mon sentiment à ces Messieurs. Je commençay en les priant de m'excuser sur ce que je ne parlois pas encore assez bien Portuguais, pour m'expliquer autant que je l'aurois souhaité sur le sujet proposé. Le Gouverneur me répondit d'un air & d'un ton railleux; c'est dequoy nous nous plaignons que vous ne parlés pas bien Portuguais. Je luy repliquay avec bien du respect, mais aussi avec une grande fermeté, que je pourrois donc aussi me plaindre de ce qu'il ne parloit pas François, parce que j'aurois eu un grand avantage pour faire valoir ma réponse sur le sujet proposé. C'est, Monseigneur, luy disay-je, contre l'expérience de nos yeux, & même contre la Foy par des conséquences nécessaires d'avancer qu'il est impossible de convertir les Indiens du Brezil: Je le prouvay clairement en deux mots: on me donna une très-grande attention: on peut & on doit juger de la possibilité d'une chose par l'expérience du passé. Or nous

voyons devant nos yeux, non seulement dans nôtre Mission, mais dans celles des Reverends Peres Jesuites, plusieurs Indiens qui se sont bien convertis, donc il n'est pas impossible de les convertir. Secondement, les Indiens sont des hommes raisonnables comme nous, enfans d'Adam comme nous, mais tres-ignorans faute d'instruction : Jesus-Christ est donc mort pour leur Salut, comme pour le nôtre, donc il n'est pas impossible de les convertir, si on y apporte les moyens necessaires. J'ajoutay peu de chose à cela, & cela suffit pour leur fermer la bouche à tous, & pour les obliger à nous parler serieusement & avec honnêteté. Le Gouverneur même qui nous avoit raillé, nous fit un present pour nôtre Mission de la valeur de deux pistoles.

Il a fallu répondre sur ces mêmes objections dans une infinité d'occasions, parce que ceux qui se trouvoient interessés dans leur credit de ne point faire la Mission, publioient qu'il n'y avoit rien à faire parmy les Indiens, que c'étoient des bêtes sous la figure d'hommes, & qu'ils en

avoient l'experience.

Ils avoient tous raison , faisant comme ils faisoient ; car pour travailler à la conversion des Indiens , il faut avec la grace de Dieu , principalement quatre choses : la premiere apprendre leur langue , sans quoy on est barbare avec les barbares : la seconde une grande charité pour supporter leurs imperfections , leur grossièreté , leur ingratitude , jusqu'à ce qu'on les ait civilisés ; car l'ingratitude est fille de la grossièreté : la troisieme un grand desintéressement pour le temporel ; au contraire , il faut s'interesser beaucoup pour eux , & leur faire tout le bien qu'on peut , & les proteger contre ceux qui les oppriment : la quatrieme un grand amour de la chasteté , & prendre bien des précautions sur ce sujet à cause des objets perilleux où on est continuellement exposé , les Indiennes étant fort fragiles. Or toutes ces qualités se trouvent rarement dans les Portuguais. Premièrement , il y en a tres-peu qui se veuillent donner la peine d'apprendre la langue , sans quoy neanmoins il est impossible de les catechiser com-

me il faut , pour en faire de bons Chrétiens. 2. Ils ont presque tous un extrême mépris pour les Indiens, ils les traitent de chiens , & les traitent en chiens. 3. Ils sont intéressés encore qu'en d'autres occasions ils soient libéraux jusqu'à la prodigalité. 4. Etans nés dans un Païs tres-chaud & vivans dans l'oïfiveté , & dans une grande liberté parmy des esclaves des deux sexes presque tous nuds , dont ils disposent à leur volonté. Il est tres-difficile que changeant l'état Laïque dans Ecclesiastique ou Regulier , qu'ils soient bien chastes , sur tout s'ils sont exposés aux occasions perilleuses, où les Missionnaires sont exposés inévitablement spécialement avant que les Indiennes soient Chrétiennes & bien penetrées des verités de la Foy; il ne s'en trouve que trop , qui sollicitent même au mal. Si elles apperçoivent la moindre foiblesse , ou si elles peuvent esperer quelque profit , parce qu'elles n'ont ny honte naturelle, ny crainte de Dieu dans cet état. C'est pourquoy un tres-prudent & saint Supérieur d'une Communauté de plus de cent Religieux , me répondit dans

de la Mission du Brezil. 93

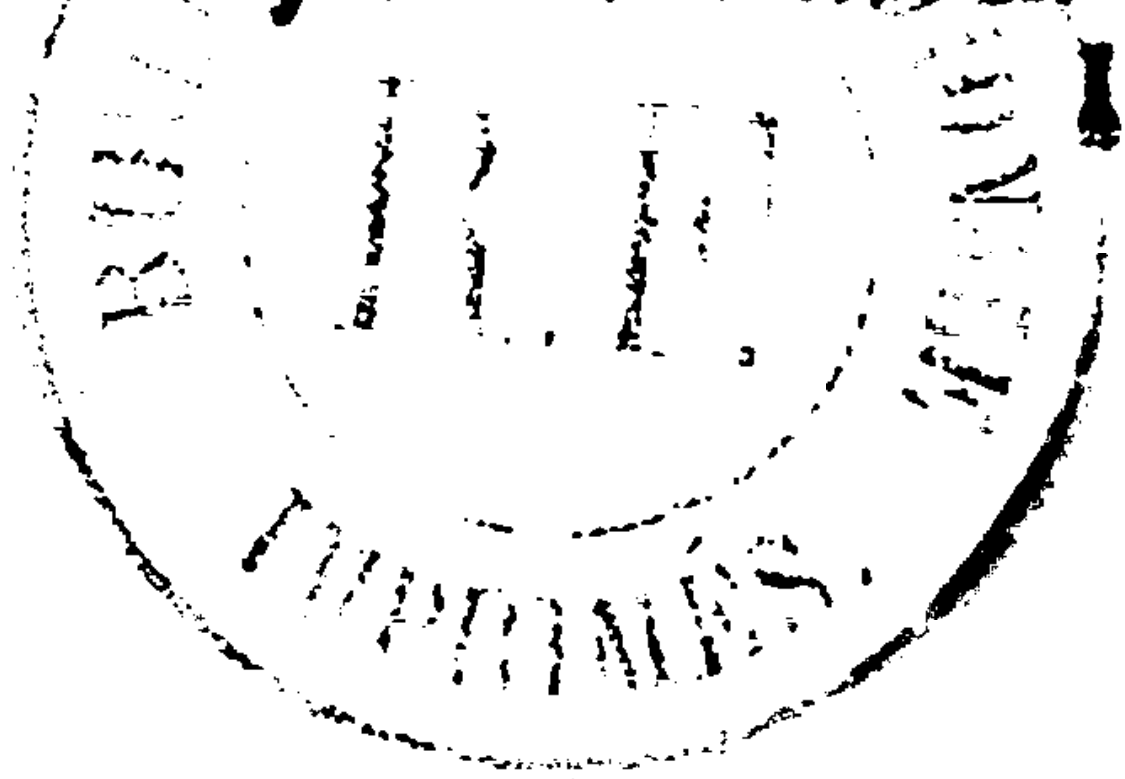
une occasion, où je le sollicitois fortement d'envoyer des Religieux à la Mission, luy représentant le fruit qu'il y avoit à faire; il me répondit: Mon Reverend Pere, mes Religieux sont la plûpart nés dans le Brezil, élevés parmy les occasions que vous sçavés, je n'ose les exposer aux occasions qu'ils ont quittées pour se sauver. Dans le Convent, ils vivent selon leur état & avec exemple, vous le sçavés. J'ay sujet de craindre pour eux. Voilà ce qu'il me dît, & c'est la raison pourquoy y ayant tant de Prêtres & de Religieux dans le Brezil, il y a si peu de Missionnaires Portuguais, la plûpart de ceux qui sont Missionnaires, même parmy les Jesuïtes, sont étrangers.

Il y a un autre obstacle à la Mission bien considerable de la part des Indiens mêmes: il y en a parmy eux comme parmy nous, de dociles & bien nés, d'autres indociles & pervers. Les premiers se rendent facilement, les seconds resistent longtemps, & souvent pervertissent les autres: on ne les peut dompter qu'avec le temps & par la rigueur: ils sont fort attachés à leurs Ceremo-

nies Payennes & à leurs Traditions; parce qu'elles favorisent la plupart la sensualité, leurs Fêtes consistant dans des danses, festins à leur mode, & dans des impudicités. De plus il faut renoncer à la Poligamie qui étoit parmy eux, & vivre constamment dans le Mariage avec une seule femme jusqu'à la mort, & ils les quittoient très-facilement pour en prendre d'autres: cette liberté étoit reciproque. Enfin il faut s'assujettir aux Loix du Christianisme, où la nature repugne, & sur tout à la Confession. Ils n'étoient pas moins attachés à leurs Traditions, quoy-que très-déraisonnables & même gênantes: deux exemples entre plusieurs le feront voir: le premier à l'égard des femmes nouvellement accouchées, lesquelles ne mangeoient ny viande, ny poisson, ny œufs, ny bouillons de viande, ny de poisson; mais vivoient de cassave, mil, pois & autres legumes, jusqu'à ce que les dents commençassent à venir à leurs enfans, se persuadant que leurs enfans seroient morts, ou n'auroient point eu de dents, si elles en avoient mangé devant ce temps-là, & comme
ces

de la Mission du Brezil. 97

Ces choses leur manquoient assés souvent, elles devenoient comme des squeletes & leurs enfans aussi, & il en mourroit quelques unes de pure necessité. Je commençay à les détromper par la fille du Capitaine Thomas Alurez, qui ayant toujours été tres-vertueuse, fille & mariée, & ayant été fort obeïssante, je la fûs voir après ses couches, je luy portay un bouillon de viande avec un peu de viande, la priant d'en manger; elle s'en excusa sur leur Tradition: je luy donnay enfin tant de raisons & d'exemples pour la détromper, que pour ne me pas déplaire, elle se soumit à prendre de ce que je luy avois apporté: elle en mangea fort peu, & me dît que c'étoit assés, qu'elle m'avoit obeï. Je ne la voulus pas contraindre, de peur que la repugnance que son imagination luy causoit, ne luy fît mal; mais de-là à quelques heures étant retourné la voir, & luy ayant demandé l'état de sa santé, & si ce que je luy avois donné luy avoit fait mal, m'ayant répondu simplement que non, je l'obligeay à en prendre une seconde & troisieme fois, & enfin elle mangea



ensuite librement de la viande : son exemple détrompa les autres.

Le second étoit au sujet de leurs Fêtes , augures & divinations. Ils en étoient tellement entêtés qu'ils furent long-temps à s'en desabuser , quelques raisons que je leur donnasse. Souvent ils se déroboient de l'Aldée sous prétexte d'aller à la chasse , ou chercher du miel dans les bois , pour faire en cachette leurs ceremonies. Il fallut donc en venir à la rigueur & châtier les coupables, ce qui ne se pût faire sans bien du peril pour nous , spécialement dans une occasion , où ils se souleverent & penserent nous tuër. Enfin avec le secours de Dieu nous en vinmes à bout , ils nous livrerent leurs Idoles, leurs habits de ceremonies , & tout fût traîné & brûlé publiquement ; cela fait voir la constance qu'il faut à des Missionnaires pour ôter aux Indiens leurs superstitions , & les faire renoncer à leurs Traditions.

Perils Comme il fallut donc pour les
où je faire Chrétiens les faire renoncer à
m'ex- toutes les œuvres & pompes du De-
posay. mon , & aux déreglemens d'une vie
 libertine, je m'exposay plusieurs fois

a de tres-grands perils, plus specialement quatre fois, & des quatre il y en eut deux où je ne peux douter que ce ne fût une espèce de Miracle d'avoir échappé de leurs mains. Dans la premiere le Reverend Pere Anastase d'Audierne étoit present, & il me garentit d'un coup de sabre sur la tête, sautant au bras d'un Capitaine Indien tres-méchant, qui l'avoit déjà levé pour m'en frapper; je ne le voyois pas, parce qu'il étoit derriere moy, & j'étois fort embarrassé pour empêcher les autres qui sautoient à leurs flèches contre nous: il le desarma & se saisit du sabre. Pour lors une terreur les saisit tous, & ils mirent bas les armes & nous pacifiâmes tout; en sorte qu'ils me firent même un present de pois secs. Il y avoit aussi avec nous un Portugais, qui pensa mourir de peur dans cette occasion. Dans l'autre occasion j'étois seul avec un Indien d'Ouracappa, c'est Tapicourou, dont j'ay parlé, qui m'y étoit tres-fidèle; où si je ne m'étois servi d'adresse pour les tromper, non seulement ils m'auroient tué, mais ils m'auroient mis en pièces, comme ils le firent bien

paroître, & le declarerent à un Portuguais ; je sentis le peril par un mouvement interieur, & me retiray promptement. A peine étois-je à cent pas dans mon canot sur la riviere qu'ils parurent tous armés sur le bord, menaçans avec toutes les demonstrations possibles de leur fureur. Ces deux occasions arriverent dans l'Aldée d'Irapoa, où nous n'avions ny Eglise, ny maison, ny aucun Chrétien : le Capitaine étant tres-méchant & opposé à la Mission. Il empêchoit les gens de se convertir à la Foy : ce fut le sujet du peril où je m'exposay. Mais enfin il fût tué luy-même par les siens & brûlé sous le nom de Sorcier. (S'il y en avoit quelqu'un parmy eux, & qui eut commerce avec le Diable, celuy-là en étoit un.) Il avoit été la cause de la mort d'un fort grand nombre d'Indiens qu'on avoit massacré & brûlé ; parce que ce malheureux qui faisoit métier de deviner, les avoit accusé malicieusement d'être Sorciers.

Ter- Je ne peux douter que Dieu n'ait
reurs jetté plusieurs fois la terreur dans
salu- l'esprit des Indiens pour leur Salut,

de la Mission du Brezil. 101

lorsque j'ay entrepris pour son servi- *ta' res*
ce des choses qui ne peuvent paroître *aux*
au dehors que temeraïres, dont le *Indiës*
succès néanmoins a fait voir que
Dieu même me les inspiroit, & m'en
cachoit le peril, ou me le faisoit
mépriser; car cela ne se pouvoit
humainement: & les Portuguais
étoient dans l'admiration de ce que
j'osois entreprendre, étant tout seul
& sans armes, ce qu'ils n'auroient
osé faire étant plusieurs & armés.
Entre plusieurs occasions où j'ay vi-
siblement senti ce secours de Dieu,
dans les perils où je me suis exposé;
outre les deux cy dessus, j'en rap-
porteray encore quelques unes suc-
cintement.

La premiere fut, que les Indiens
d'Ouracappa étans fuïs la plûpart de
l'Aldée à la persuasion du Colonel
Francisco Dias Davila, qui leur don-
na pour ce sujet quelques presents;
parce qu'il sentit bien que je m'oppo-
serois à ses desseins, comme injustes
& préjudiciables à la Mission, &
étans retournés de là à quelques
jours, par la terreur que Dieu leur
imprima dans le cœur à la veüe de
la mort de deux de ceux qui avoient

fui , qui peut - être avoient induits les autres ; je leur fis une correction severe , & prenant la discipline à la main je frappay indifferemment sur eux , & au lieu de se soulever contre moy . ils se jetterent par terre tous tremblans , criant misericorde.

La seconde fut , qu'y ayant eu un' espee de soulevement contre moy pour avoir châtié quelques coupables , & prévoyant les suites de ce soulevement , après un peu de reflexion & m'être recommandé à Dieu je fus seul au milieu de l'Aldée , & leur criay à haute voix : Sortés, sortés de vos maisons , je suis seul , il ne vous sera pas difficile de me tuer si vous le voulés faire , je ne crains pas de mourir pour le service de Dieu en cherchant vôtres-Salut. Prenés telle resolution que vous voudrés ; car il faut ou m'obeir ou me tuer , étant resolu de châtier absolument les coupables , puisque vous m'avez appellé parmy vous pour vous faire Chrétiens. Je m'étendis beaucoup là-dessus pour leur faire comprendre les travaux que j'avois souffert à leur occasion & les consequences de l'impunité. Ce qui eut un tres-bon

effet.

La troisième fut, que le Capitaine de l'Isle du Cavalo qui étoit un homme fort fier & redouté, à cause qu'il avoit quantité d'enfans & néveux qui passoient pour vaillans, ayane mal reçu une correction verbale que je luy fis justement pour quelque faute. Il s'alla plaindre avec beaucoup d'exageration au Colonel Francisco Dias Davila, me calomniant auprès de luy, & par son conseil ayant changé d'Isle pour faire leur demeure, afin de m'obliger à les abandonner. Pour ne pas avoir la peine de bâtir une nouvelle maison & une nouvelle Eglise, j'écrivis au même Monsieur pour me plaindre, & luy dis que je le croirois auteur de leur fuite, s'il n'obligeoit ce Capitaine de comparoître devant luy en ma presence à tel jour & à telle heure que je luy marquerois, sans faire connoître audit Capitaine Indien, que je m'y devois trouver. Le tout fût exécuté ponctuellement, parce que Francisco Dias prévint bien que j'aurois porté des plaintes contre luy au Gouverneur de la Baye. Lorsque le Capitaine Indien, qui vint accom-

pagné de trois des siens, me vît dans la salle où il étoit, il fût surpris, & chacun ayant pris place, Francisco Dias pria un Capitaine d'Ordonance Portuguais, qui sçavoit un peu la Langue des Cariris, de leur dire de sa part qu'il falloit qu'ils m'eussent obeï, & ne m'eussent pas donné du chagrin, & quelques autres choses, dont les Indiens firent fort peu d'estat. Après qu'il eût dit ce qu'il pût, je parlay à Francisco Dias dans ces termes : Monsieur, ce n'est pas ainsi qu'il faut parler à ces ingrats, qui m'ont outragé & calomnié, après avoir fait pour eux ce que vous sçavez vous-même, sans autre intérêt que leur Salut. Souffrés que je leur parle & leur fasse avoüer devant vous leur faute & leur malice. Aussi-tôt regardant d'un visage couroucé ce Capitaine Indien qui étoit vis-à-vis, je luy dis d'un ton assés haut & severe en mettant mon doigt sur le milieu de mon front (regarde-moy là) je repetay deux autres fois les mêmes paroles avec la même demonstration, laissant quelque intervalle entre chaque sermon, & n'en fallut pas davantage pour le rendre

tout interdit & le faire trembler si violemment qu'il en battoit des dents & ne sçavoit ce qu'il disoit, les autres souffrirent la même peine, & devinrent tous blêmes. Francisco Dias & le Capitaine Portuguais avec un autre qui étoit là present furent étonnés d'un tel effet, & s'entre-disoient avec admiration : Voyés comme ils tremblent ! ils perdent l'esprit ! je reprochay pour lors à cet Indien sa malice & son ingratitude, rapportant le fait comme il s'étoit passé ce qu'il avoüa, & après avoir exposé ce que j'avois fait pour eux, & montré qu'ils n'avoient pas de meilleur amy que moy, je leur dis avec fermeté qu'ils pouvoient voir, que quoy - que je respectasse beaucoup Monsieur le Colonel Francisco Dias, que neanmoins je ne dépendois pas de luy, que j'étois envoyé de la part du Pape avec l'agrément du Roy de Portugal, & sous sa protection pour les faire Chrétiens, & pour les sauver, s'ils vouloient correspondre à mes bonnes intentions, & que le Roy de Portugal ordonnoit aux Gouverneurs de m'autoriser dans mon ministère, aussi - bien que tous les

*Chan-
gemēt
d'Al-
dée.*

Missionnaires , avec menaces de châ-
timens à ceux qui s'opposeroient à
nos Missions. Je conclus enfin la
conference par des paroles si tendres
& si zélées pour leur Salut , que ce
pauvre Capitaine Indien parfaite-
ment revenu de sa consternation &
de son erreur , me demanda pardon
de sa faute , & protesta avec les au-
tres qu'ils feroient ce que je vou-
drois : si je voulois ils me bâtiroient
une nouvelle maison & une nouvelle
Eglise plus belle que la premiere
dans le lieu où ils s'étoient transpor-
tés , qui leur étoit plus commode
que le premier , ou bien ils retour-
neroient à leur premiere demeure.
Je consentis à venir avec eux où ils
s'étoient nouvellement établis com-
me m'étant aussi beaucoup plus com-
mode , n'ayant qu'un bras du fleuve
à passer , & dans l'autre j'en avois
deux tres-difficiles & tres-perilleux
pour les courants violens, employant
prés de deux heures dans ce passage
avec un travail extrême , le canot
étant si petit qu'il ne contenoit que
nôtre Negre & moy , & je me suis
vû souvent en peril dans ce passage.
Nous vécumes ensuite en paix &

tous me furent soumis, après que j'eus bâti une nouvelle Eglise & aussi une maison, l'une & l'autre plus belles & plus commodes que les précédentes. Ce même Capitaine Indien dans une autre occasion qui précéda celle que je viens de rapporter, ayant trouvé mauvais que j'eusse châtié un des siens qui ne venoit point du tout à la Doctrine, & qui donnoit mauvais exemple, & m'en marquant publiquement son ressentiment à la Doctrine, je le repris avec tant d'autorité qu'il devint tout blême & ne pût se soutenir sur ses jambes; il luy fallut s'asseoir sur la terre pour ne pas tomber. Je croy que ceux qui liront cecy jugeront comme moy, que Dieu operoit ces effets extraordinaires sur ces pauvres Indiens pour leur Salut, & qu'il me donnoit ce courage pour entreprendre ce qui surpassoit visiblement mes forces; parce que cela étoit nécessaire pour leur ouvrir les yeux, étant absolument impossible d'en faire jamais de bons Chrétiens, si on ne châtie les méchans. Mais si j'ay montré de la rigueur au commencement, je leur ay aussi donné tant de preuves de tendresse par les

bienfaits continuels qu'ils recevoient de moy ou par mon moyen, qu'ils étoient obligés de reconnoître que je les aimois véritablement; & c'est ce qu'ils me disoient ensuite après avoir senti l'utilité de ma conduite, & que je leur representois l'état pitoyable où ils étoient avant que je les eusse policés; & ce qu'ils auroient toujours été si j'avois eu une lâche complaisance pour leurs inclinations & trop de timidité pour ne les pas corriger. Il est vray, me disoient-ils, nous ne connoissons pas nôtre bien, & nous nous y opposions faute de lumière. J'établis donc des Officiers qui dans les occasions châ-
tioient les coupables: mais comme ils devinrent plus raisonnables dans la suite, je les gouvernay aussi avec bien plus de douceur.

Relation d'une Guerre où il me fallut aller par l'ordre du Gouverneur de la Baye avec nos Indiens, pour reprimer la fureur des Sauvages qui dans une nuit tuèrent sur le fleuve de Saint François quatre - vingt - cinq personnes, tant Portuguais, que Negres, dans

CE fut environ 7. à 8. ans après mon arrivée dans l'Aldée d'Ouracappa, que cette Guerre se mût. Il y avoit environ 3. ans que j'avois reçu du secours dans ma Mission, y ayant été cinq ans tout seul, & n'ayant de plus proche voisin que le Pere François de Domfront dont j'ay parlé qui demouroit environ 22. lieuës au dessous de moy, parmy les Rodelles, le Pere Anastase d'Audierne, & le Pere Joseph de Châteaugontier m'avoient joint, & avoient pris chacun son Aldée de Cariris au dessous de moy, le premier au Pambou & le Pere Joseph à 2. lieuës plus haut. Je fus chercher le Pere Anastase aux Aramourous où il étoit 80. lieuës au dessous de moy : il ceda sa Mission à ma prière au Pere Theodore de Lucé, qui par mon conseil quitta la sienne de Paraïba, parce qu'il y faisoit peu de fruit. Ces Indiens étans fort adonnés au vice de la gourmandise & à ceux qui l'accompagnent ordinairement, & n'ayant pas la force de venir jusqu'où j'étois il resta parmy les Aramourous. Il fut

vray que le Pere Anastase eut de la peine à se résoudre à quitter sa Mission pour en venir prendre un autre avec moy ; car outre qu'on a toujours beaucoup d'inclination pour ses enfans spirituels , & que la separation en est penible , il avoit de grandes habitudes avec les Portugais de ces lieux-là , qui venoient en troupes tous les Dimanches à la Messe & recevoient les Sacremens ; en sorte qu'il étoit toujours près de midy avant qu'il commençât la Messe pour la multitude des Penitens : il en étoit beaucoup estimé & aimé avec justice. On n'entendoit plus parler de scandales ny de meurtres à dix & douze lieues à la ronde, quoy qu'auparavant cela fût tres-ordinaire ; il y avoit une grande reforme dans les mœurs , dans les Negres même, & tout cela servoit beaucoup pour la conversion des Aramourous. Enfin c'étoit un Missionnaire tres-zélé , toujours prêt à rendre service de jour & de nuit. Monsieur le Gouverneur de la Baye ayant appris le service qu'il rendoit aux Portugais, luy donna un beau canot tout neuf qui pouvoit porter vingt personnes,

de la Mission du Brezil. **III**

afin de luy faciliter ses voyages du haut au bas du fleuve : il alloit quelques fois jusqu'à vingt lieues au bas du fleuve faire Mission parmy les Portuguais , & quelques Indiens d'une autre Aldée ; en sorte qu'il rendoit de grands services à Dieu dans ce lieu. C'est pourquoy il fût fort regreté de tous , & quoy-que le Pere Theodore prît sa place , & qu'il fut un saint & tres - zélé Religieux , il n'avoit la force ny les talens du Pere Anastase.

L'autre Missionnaire fut comme je viens de dire le Pere Joseph de Châteaugontier , mais il ne vint qu'environ un an & demi après le Pere Anastase , & ce fut luy-même qui l'amena de la Ville de la Baye , où il étoit allé expressement pour délivrer 10. ou 12. Indiens de son Aldée du Pambou , qu'on avoit fait esclaves dans une Guerre que les Portuguais firent à la Nation des Cariris allés mal à propos ; ces Indiens se trouverent innocemment parmy ceux qu'on supposoit coupables , étans allés les voir comme parens , sans sçavoir ce qui se passoit. Je voulus moy-même faire ce voyage , & nous

eûmes un conteste charitable le Pere Anastase & moy sur ce sujet, chacun de nous voulant épargner la peine à son compagnon : peine tres-grande, puisqu'il s'agissoit de faire au moins trois cens lieues, sans autre provision pour le voyage que de la viande seiche, de la farine de cassave & de l'eau, qui quelque fois manque par les chemins. Enfin je luy ceday la couronne où il avoit plus de droit que moy : ils étoient de son Aldée, & il me dit pour m'obliger à consentir, que ma presence sur le fleuve étoit plus necessaire que la sienne dans la conjoncture, & il étoit vrai; car cette Guerre donna bien à penser aux Cariris du fleuve craignans avec justice, qu'on ne leur en fit autant après, & j'étois plus capable de les pacifier que luy, ayant plus d'habitude avec eux, & sçachant mieux leur Langue que le Pere Anastase, parce que j'avois demeuré plus longtemps que luy parmy eux, & j'avois aussi plus d'autorité sur leur esprit & sur l'esprit des Portuguais; mais comme cecy arriva immédiatement après la Guerre, dont je veux parler, je reprends mon dessein.

L'Ordre m'ayant donc été signifié de la part du Gouverneur de la Baye par le Colonel Francisco Dias Davila , à qui toutes les terres du fleuve depuis 30. lieuës en bas jusqu'à plus de cent lieuës en haut appartenoient par don du Roy de Portugal , à l'exception de celles qui étoient nécessaires aux Indiens , je fus obligé de partir avec nos Indiens des 4. Aldées que nous avions sous nôtre conduite, qui furent encore joints par quelques autres Indiens des autres Aldées au dessus. Je voulus m'excuser de cet employ pour de justes raisons ; car ces pauvres Aldées demeuuroient sans Pasteur , le Pere Anastase & le Pere Joseph ne pouvans pas venir dans toutes les occasions assés promptement pour les secourir dans le spirituel. Mais les Indiens qui devoient aller à la Guerre me protestèrent qu'ils n'iroient pas si je n'allois avec eux , ils m'alleguerent leurs raisons que je trouvay justes. Je partis donc avec eux & avec tous les Portuguais qu'on pût ramasser sur le lieu , qui ne montoient qu'à 120. hommes ou environ tous à cheval , le Chappelain ordinaire des Portu-

guais du fleuve & deux autres Religieux de Saint François se trouverent aussi dans cette occasion. Nous marchâmes aux ennemis qui étoient à 40. lieues au dessus de nous, Maîtres de toutes les métairies, qu'ils appellent Courrals, des deux côtés du fleuve, l'espace d'environ trente lieues, après en avoir tués les Maîtres & leurs Negres, comme j'ay dit, au nombre de 85. faisant tous les jours un grand dégât sur le bétail. Nos munitions de bouche consistoient dans de la viande seiche & un peu de farine de cassave pour le Colonel & quelques uns des Principaux, les autres Portugais n'en avoient pas, non plus que les Indiens. Nous tuions du bétail par les métairies où nous passions selon nos besoins. Après plusieurs jours de marche, nous découvrîmes les ennemis par le moyen de six Cavaliers des mieux montés qui allerent à la découverte sans être apperçûs. Après leur retour on fît alte sur les 4. à 5. heures du soir, & peu de tems après nous apperçûmes quelques uns d'eux qui traversoient le fleuve dans un canot. Apparemment ils nous ap-

de la Mission du Brezil. 115

perçurent, ou du moins ils prenoient bien leurs précautions pour n'être pas surpris ; car le lendemain nous trouvâmes avant le lever du Soleil cinq espions, deux à cheval & trois à pied, à demie lieuë au dessus de nous. Ces deux qui étoient à cheval, se jetterent à terre & s'enfoncerent dans des halliers fort épais sur le bord du fleuve, où ils furent pris par nos Indiens, les trois autres se sauverent dans des endroits fort serrés, où on ne pût les suivre. On apprit de l'un de ces espions que les ennemis venoient à nous ; car l'autre fût tué devant mes yeux par un Portuguais, qui le traversa de deux coups d'épée dont il mourut sur le champ. C'étoit un jeune homme de 24. ans ou environ, fort bien fait, ce Portuguais fût repris severement par le Colonel d'avoir tué un espion déjà prisonnier de sa propre autorité. On n'eût pas marché trois quarts de lieuë qu'on rencontra les ennemis : on les chargea plusieurs fois, sans beaucoup d'effet, à cause que les Indiens en se battant à coups de flèches sont dans un continuel mouvement, & ils voltigent avec tant

de legereté qu'on ne peut les mirer avec le fusil, parce qu'ils ont toujours l'œil sur le bout du fusil qui les menace, & changent au moment de situation. Ils se défendirent pendant une lieuë & demie se battant toujours en retraite en bon ordre, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à un gros ruisseau qui traverse, qu'on appelle Rio Dosalitré, qu'ils passerent promptement à la nage, soutenus de plusieurs d'entr'eux qui gardoient leur camp, qui se vinrent poster sur le bord de cette petite riviere couverte de halliers, d'où ils tirerent quelques coups de fusils, & penserent tuer le Colonel Francisco Dias Davila, celui qui étoit à son côté fût blessé de deux bales qui luy traverserent la cuisse. Nos gens n'oserent passer le ruisseau, parce qu'ils auroient été exposés aux coups des ennemis qui étoient couverts. Neanmoins les ennemis ne se crurent pas en serré, craignans d'être forcés. Ils prirent le party de se jeter à la nage pour passer le fleuve de S. François qui joignoit leur camp d'un côté, & comme ils se jeterent à l'eau avec trop de précipitation, leurs

flèches qu'ils avoient mis sur leurs dos, leur échapperent pour la plupart; en sorte que je croy qu'il y avoit près de dix mille flèches qui alloient à la drive. On tira plusieurs coups sur eux, mais comme ils étoient éloignés & qu'ils plongeoiént à tous momens, on leur fit peu de mal. Ils arriverent enfin sur une grève à plus de 800. pas de nous, on tira encore là sur eux, & comme ils sont nus, on en blessa quelques uns. Dans tout ce choc selon leur aveu, ils ne perdirent qu'environ 50. hommes. De cette grève ils traverserent à nos yeux le reste du fleuve, & craignans que nous les eussions suivis, s'ils eussent marché le long du fleuve, ils se jetterent dans les bois, pour se rendre à un certain petit lac à 6. ou 7. journées du fleuve. Après cette expédition il fallut pourvoir au besoin pressant de nos gens, qui dans 36. heures n'avoient fait qu'un tres-foible repas, & qui étoient fort fatigués: on chercha quelque bétail qu'on tua à nuit fermante. Le lendemain on passa le ruisseau du Saliné, & on trouva dans le camp des ennemis beaucoup

de bœufs morts & écorchés, & quantité de chèvres, dont quelques unes étoient à demy-rôties par quartiers; mais comme tout cela avoit été tué le jour précédent & avoit demeuré exposé au Soleil, tout s'étoit corrompu & jettoit une infection si grande que nous avions bien de la peine à passer. Nous fûmes donc à trois lieues de-là dans une métairie que les ennemis avoient brûlé après avoir tué le Maître de la maison & un Negre que nous trouvâmes, & nous tuâmes bon nombre de bœufs que nous fîmes seicher pour suivre les ennemis. Après cinq jours de séjour on passa le fleuve les Portugais dans de petits canots qu'ils trouverent, les Indiens & les chevaux à la nage. On suivit les ennemis à la piste & on les trouva à ce petit lac, n'y ayant point d'autres eaux que ce lac ou petit marais au dedans de la terre de ce côté-là. Ils étoient presque sans armes & demy-morts de faim. Ils se rendirent à condition qu'on leur donneroit la vie; mais les Portugais leur ayant fait rendre toutes leurs armes, les lièrent, & à deux jours de-là tuèrent.

rent de sang froid tous les hommes d'armes au nombre d'environ 500. & firent esclaves leurs femmes & leurs enfans. Par bonheur pour moy, je ne fus pas present à ce carnage, je ne l'aurois pû souffrir, comme injuste & tres-cruel après leur parole donnée de leur sauver la vie.

Je partis de ce lieu pour retourner chés nous, afin de me préparer au voyage de la Ville de la Baye, pour chercher le necessaire pour nôtre Mission, n'ayant plus les uns & les autres, ny vin pour la Messe, ny farine pour les Hosties, ny les autres choses necessaires: dans quatre ou cinq jours après mon arrivée à mon Aldée, je partis pour la Baye portant avec moy pour toutes provisions de la viande seiche & de la farine de cassave pour 25. jours de chemin; car il faut porter tout ce qu'on doit manger pendant 150 lieues de chemin ou plus. Le voyage fut assés heureux quoy. que tres-penible; mais étant arrivé à la Baye il mourut un des 4. Indiens qui m'avoient accompagné; il mourut avec tous les signes de Salut qu'on peut desirer; c'est celuy dont j'ay parlé cy-devant.

*Voyage de
la
Baye.*

Le Gouverneur de la Baye étoit mort, quatre Mestres de Camp & le Chancelier tenoient le gouvernement en attendant un nouveau Gouverneur de Portugal : ces Messieurs me reçurent avec bien de la civilité, & me remercièrent du service que je venois de rendre à l'Etat dans cette Guerre, dont je leur fis le détail. Mais après ce remerciement, un d'eux dit, que quoy-qu'il fût vray que nous rendions beaucoup de service à Dieu & à l'Etat par nos Missions, néanmoins ils avoient sujet de craindre que nous ne tournassions contre l'Etat, même le grand credit & l'autorité que nous avions sur les Indiens en faveur du Roy de France. Ce reproche soupçonneux me fut sensible, n'ayant jamais eu non plus que les autres Missionnaires autre intention que de servir Dieu dans nôtre ministère & d'être fideles au Prince, dans les Etats duquel nous vivions. Ainsi je marquay un peu trop vivement dans cette occasion mon ressentiment, répondant avec émotion à ce Mestre de Camp, que le Roy de France n'avoit pas besoin de traîtres, & quand il voudroit s'en servir,

vir, il ne chercheroit pas des Capucins; il avoit trop d'estime pour eux. Ils calmerent mon ressentiment par des paroles obligeantes, & par une aumône de cent francs à nôtre Mission; & je reconnus moy-même que j'avois été trop vif dans cette occasion. Cette faute me servit pour d'autres occasions delicates qui se presenterent environ un an après, comme je vais dire.

Etant de retour à mon Aldée environ deux mois & demy après mon départ, & esperant vivre désormais en grande paix avec les Portuguais, après leur avoir rendu un signalé service avec nos Indiens, il se mût incontinent une nouvelle Guerre à 70. lieues de nous, entre les Portuguais & les Cariris de ces lieux-là, pour une cause assés legere & peu juste de la part des Portuguais. Mais le Brezil est un exil & une retraite de plusieurs criminels, soit au Tribunal de l'Inquisition, ou à l'autre Tribunal: ce Païs se remplit plus d'Habitans défectueux & vicieux que d'autres, parce qu'on vit dans le Brezil avec beaucoup de liberté & de libertinage, & que le crime y regne assés

impunément. Il ne faut donc pas s'étonner si ceux qui vivent avec peu de Religion & de conscience, étant en grand nombre, trompent les Gouverneurs, qui ne peuvent sçavoir des lieux éloignés de la Ville, que ce qu'on leur rapporte, & par conséquent il se fait des injustices. Ces mal-intentionnés ayant appris le succès de la Guerre contre les Sauvages, & que les Portugais y avoient fait beaucoup d'esclaves, ils furent bien aise de trouver un prétexte pour en faire autant au Cariris, de Canabrava. (C'est le nom du lieu où ils demouroient.) Ils exagererent donc beaucoup au Gouverneur le tort qu'ils en avoient reçu, sans dire l'occasion qu'ils y avoient donné, les faisant passer pour des revoltés, qui les assassinoient s'ils ne les prévenoient. Le Gouverneur sur leur information ordonna qu'on leur feroit la Guerre. On la leur fit en effet avec avantage, parce que les armes n'étoient pas égales, & qu'ils sont faciles à tromper. Après quelques escarmouches ils se rendirent à composition, & ayant mis les armes bas sur la parole des Portugais, ils se saisirent de

leurs personnes , & les tuèrent de sang froid au nombre d'environ 180. hommes de Guerre , & prirent leurs femmes & leurs enfans au nombre d'environ cinq cens qu'ils firent captifs , parmi lesquels se trouverent dix ou douze Indiens de l'un & l'autre sexe du Pere Anastase , dont j'ay parlé cy-dessus page 2. de la premiere Relation. J'y ajoûteray seulement qu'ayant prié le Commandant avec toutes les instances possibles de luy rendre les Indiens , luy prouvant leur innocence , & ne l'ayant pû obtenir , le P. Anastase luy dit avec une grande fermeté , & je m'en vais avec vous devant le Gouverneur , & je me promets du secours de Dieu , que vous ne ramenerés pas un seul de toute cette troupe que vous terés captive , je les délivreray tous ; ils partirent donc ensemble de ce lieu avec toute cette troupe d'esclaves prétendus , gardée soigneusement par les Portuguais comme leur butin ; ils entrent en triomphe dans la Ville de la Baye , & se presentent comme victorieux devant le Gouverneur ; ils demandent main-levée , & distribution de leurs esclaves. Le Pere Ana.

stase paroît aussi s'opposant à leurs prétentions , & s'offrant de prouver l'innocence de ces pauvres captifs. Les Reverends Peres Jesuites s'interessent avec luy pour les défendre : chacun fait son manifeste. On assemble la relation , c'est la Cour souveraine pour examiner le tout : on n'est occupé d'autres choses pendant trois ou quatre jours. Enfin les raisons des Reverends Peres Jesuites , & je peux dire avec verité , spécialement celles du Pere Anastase se trouverent si fortes , que le Gouverneur & les Juges prononcerent en faveur de la liberté des Indiens , & obligerent le même Commandant de les reconduire dans les Aldées voisines de la même Nation, administrées par les Reverends Peres Jesuites , c'est à dire , à Canabrava 70. lieues de la Ville de la Baye. Le Gouverneur fit fournir tout ce qui étoit nécessaire pour le voyage. On peut juger de la joye de ces pauvres Indiens , le voyant en liberté après s'être vûs esclaves , & à voir perdu leurs peres & autres parens qui avoient été massacrés. Le Pere Anastase les accompagna seul jusques dans les Aldées

susdites , & quelque vigilance qu'il pût apporter ce mauvais Commandant , avec quelques soldats Portugais qui l'accompagnoient , déroberent dans le chemin quelques Indiennes. J'ay vû moy - même une partie de ces pauvres Indiens & Indiennes dans les Aldées des Reverends Peres Jesuites , leurs Aldées ayant été brûlées , lorsque je fis mon second voyage à la Ville de la Baye. Après cét heureux succès qui coûtâ au Pere Anastase bien du travail : il retourna à son Aldée amenant avec luy ceux qu'il étoit allé chercher ; mais ce pendant qu'il étoit en chemin j'eus aussi de mon côté bien de la peine sur le fleuve , en voicy l'occasion.

Ces massacres injustes & cruels des Indiens dans les deux occasions, dont je viens de parler, contre la Foy donnée , & principalement le dernier , qui étoit de ceux de la même Nation des Cariris , donna beaucoup à penser aux nôtres , & leur fît craindre qu'on ne leur en fît autant , quoy qu'ils eussent servi si utilement dans la premiere Guerre , & que plusieurs d'eux eussent mérité & reçu de glo-

*Emu-
te sur
le fleu-
ve.*

vieux éloges pour leur valeur. Je les ay entendus des Portuguais qui avoüoient qu'on ne pouvoit montrer plus de bravoure qu'ils avoient fait. Cette crainte donc donna de la défiance aux nôtres, ils n'osoient plus aller si librement à leur chasse ny à leur pêche, ny dans les maisons des Portuguais. Les Portuguais prirent ombrage de ce procédé, & on ne manqua pas de semer de mauvais bruits sur ces imaginations sans merrien dire. Quelques uns des plus timides quitterent leurs maisons pour s'assembler plusieurs en une, afin de se mieux défendre : enfin la défiance reciproque augmentant & les précautions de part & d'autre, en moins de quinze jours je vis une disposition prochaine à une Guerre ouverte. Les Portuguais avoient déjà ménagé pour leur party des Indiens assés belliqueux, nommés Tammachioux, assés proches voisins, leur promettant un gros butin de la défaite des Cariris, & comme ils n'ont pas de jugement, ils leur avoient donné parole.

Informé de tout par les nôtres qui me dirent qu'il n'y avoit plus de sens.

reté pour eux , & qu'on les vouloit massacrer comme les autres , je me mis aussi-tôt en devoir de l'empêcher. Je fus incontinent chés un Capitaine d'Ordonnance Portuguais nommé Emanuel de Souza fort honnête homme & mon amy , & luy ayant dit tout ce qui se passoit, dont il avoit déjà assez de connoissance : je le fis résoudre à venir avec moy pour appaiser cette émotion , répondant de mes Indiens. Nous partîmes tous deux avec un Indien nommé Tapicourou , dont j'ay parlé , & à 4. lieues au dessus de nôtre Aldée, nous rencontrâmes deux ou trois Portuguais armés avec leurs Negres, dont l'un étoit fort mutin & teméraire , & redouté ; il avoit déjà tué un ou deux hommes : il demanda au Capitaine Emanuel de Souza où il alloit , & s'il ne venoit pas se joindre avec les autres pour se défendre des Cariris qui les vouloient massacrer. Je pris la parole , & luy dis fort honnêtement qu'il étoit fort trompé , & qu'il s'allarmoit sans sujet aussi-bien que plusieurs autres. Il me traita fort incivilement & avec injure , me taxant de traître : je luy

repliquay selon que l'injure le méritoit : il me presenta le fusil à la poitrine , me menaçant de me tuer. Je luy répondis avec assurance que je n'avois pas tant de crainte de mourir comme luy de me tuer , & que si je n'étois pas ce que j'étois il n'auroit osé me parler de la sorte. Pour lors le Capitaine Portuguais luy dît : Ah malheureux ! as-tu la temerité d'attaquer un Prêtre , & un Missionnaire qui nous est si cher ? il se calma un peu , mais ce pauvre malheureux ne tarda pas à être tué luy-même par un autre Portuguais qu'il avoit offensé. Nous continuâmes nôtre chemin de l'un & l'autre côté du fleuve , rassurant par tout les Portuguais jusqu'à 15. ou 18. lieues au dessus de nôtre Aldée. Pour lors ce Capitaine me dît qu'il étoit obligé de s'en retourner à sa maison pour quelque affaire , croyant tout pacifié , ou que le reste me coûteroit peu. Mais incontinent après son départ , j'appris qu'un certain jeune homme Portuguais fort mutin , attisoit le feu du soulèvement , & qu'il avoit attiré les Tammachioux à son party avec d'autres Portuguais qu'il

avoit abusé : il faisoit tout cela dans l'esperance d'avoir des esclaves. Je passay donc le fleuve pour aller chés luy avec mon Indien seulement , je trouvay dans sa maison environ une douzaine de Tammachioux avec qui il formoit ses projets. Je l'informay du sujet de ma venuë fort amplement , & de ce que nous avions fait le Capitaine Emanuel de Souza & moy. Pour le faire court , je n'ômis rien de ce qui étoit capable de calmer son esprit & de le desabuser : mais il me répondît en temeraire , & en homme qui ne cherchoit que l'occasion de faire des esclaves. Après donc avoir employé inutilement tous les motifs divins & humains pour le rappeler à son devoir , je laissay la voye de douceur & de prière , & me servis de menaces avec une telle fermeté qu'il en demeura étonné. J'adressay ma parole aux Tammachious en Langue des Cariris qu'ils entendoient , & leur dis qu'ils étoient de pauvres aveugles , & qu'après s'être servi d'eux pour détruire les autres , on les détruiroit aussi ; leur mettant devant les yeux les exemples. Ensuite adressant ma parole à ce jeune

homme Portuguais , je luy dis d'un ton fort haut & encore plus resolu : Vous n'avés qu'à venir , mon amy , avec vos Tammachious , & ceux qui voudront vous suivre , nous vous attendrons de pied ferme : vous n'aurez pas affaire à des Indiens pour les tromper ; mais à moy & à mes compagnons qui en sçavons pour le moins autant que vous , vous ne l'ignorez pas. Vous sçaurons prévoir & prévenir vos ruses , elles sont grossières pour nous. Soyés enfin persuadé , que nous ne souffrirons pas qu'on massacre nos enfans spirituels , ny qu'on les fasse esclaves ; je les vais avertir de vos intentions , & en même temps Monsieur le Gouverneur de votre procedé. Je n'omis rien enfin pour luy faire connoître que je ne le craignois pas. Ce procedé paroitra peut-être un peu trop fier pour un Capucin Missionnaire : Mais si on sçavoit le credit où nôtre intrepidité dans des occasions tres-perilleuses , nous avoit mis le Pere Anastase & moy , auprès des Portuguais du fleuve qui en avoient connoissance , & dont quelques uns avoient été les témoins oculaires , ils jugerent ce

procedé prudent & necessaire , la voye de douceur ne servant de rien dans cette extrêmité. L'effet le fit connoître , puisque j'abbatis la fierté de ce mutin jusqu'à luy donner de la crainte & le faire changer entiere-ment de langage & de resolution , & il ne me parla ensuite que comme un homme qui craignoit , & je luy parlay avec autorité , & l'engageay aussi-bien que tous les autres à se trouver à la Chapelle du Pambou le jour que je marquay pour développer tout ce Mystère. Tous se trouverent au jour fixé de 20. lieuës à la ronde par le moyen des billets qu'on envoya par des Negres , étans tous assemblés au Pambou , je leur representay fortement le peril où ils s'étoient exposés à l'aveugle , & pour l'Ame & pour le corps , sans m'informer de ce qui se passoit après tant de preuves de mon affection & de celle de tous les Missionnaires ; qu'ils devoient être persuadés que nous n'étions avec les Indiens que pour en faire de bons Chrétiens , & de fideles sujets du Roy de Portugal , & non pas pour nous joindre à eux pour leur faire la Guerre. Je m'étendis

fort là-dessus & sur les services rendus , & leur dis tout ce qui étoit capable de leur donner une entière confiance en nous : ils me conterent avec plaisir & reconnurent de bonne foy qu'ils avoient eu tort. Ensuite je leur dis qu'il falloit connoître l'auteur de ce mauvais bruit , & que je le découvrois facilement , s'ils vouloient me laisser faire. Ils y consentirent , & aussi-tôt les ayant fait renger , les Portuguais d'un côté & les Negres de l'autre. Je m'adressay au premier , & luy demanday : Monsieur , qui vous a dit que les Cariris se vouloient soulever ? il accuse aussi-tôt son auteur , & celuy-là interrogé découvrir l'autre , le second découvrir le troisiéme , & ainsi des autres : je ne passay pas le nombre de 9. ou 10. que je ne trouvasse le premier auteur de ce faux bruit ; c'étoit un petit Portuguais d'environ quinze ans qui m'avoit servi , & que j'avois chassé pour quelque fripponnerie il y avoit six mois. Interrogé pourquoy il avoit dit cela , il répondit que la crainte luy avoit fait dire ; parce qu'entendant parler les uns & les autres de ce que les Cariris n'étoient

toient plus si familiers avec eux comme devant , il s'imagina qu'ils se vouloient révolter & massacrer les Portuguais. Je luy fis la correction comme il meritoit. Je tiray un grand avantage de cette découverte pour faire voir aux Portuguais le malheur où leur credulité imprudente les auroit jetté sans ma diligence. Ils reconnurent leur faute & me remercièrent beaucoup : je chantay la Messe solennellement en action de graces à Dieu. Ils me firent une aumône d'environ vingt écus pour reconnoissance , & promirent de me consulter toujours, s'il arrivoit quelque cas semblable.

Il sembloit qu'après cela nous eussions dû vivre dans une grande paix avec les Portuguais ; mais l'intérêt de deux personnes fît bientôt naître un sujet d'une grande persécution contre nous. Le voicy.

*Nouveaux
travaux*

Le Colonel Francisco Dias Davila sous prétexte que le Roy de Portugal luy avoit donné toutes les terres dévoluës du fleuve de Saint François pour les peupler de bétail , pour le service des Villes de la Baye & Pernambuco , se vouloit emparer &

s'emparoit en effet de ce que le Roy exceptoit formellement dans les Provisions qu'il luy avoit fait délivrer, en sorte qu'il mettoit du bétail non seulement de l'un & l'autre côté du fleuve terre ferme, mais il mettoit aussi des cavalles dans les Isles où les Indiens s'étoient retirés, luy cedant tout le reste pour vivre en paix. Il y en avoit dans l'Isle du Pambou plus de 150. dans celle d'Oracappa bien 60. & comme il survint une tres-grande seicheresse, ces cavalles déjà tres-incommodes aux Indiens, parce qu'il leur falloit fermer leurs labou-rages, étant pressées de faim, for-goient les meilleures clôtures & dé-voroient tout. J'en donnay avis à Francisco Dias, & le priay par tous les motifs capables d'attendrir un cœur, de les faire retirer, parce qu'elles mettoient nos Indiens à mourir de faim. Il vint sur le lieu pour entendre la Messe un Dimanche, & après luy avoir encore exposé le tout de vive voix, il me répondit que ce que je luy demandois ne l'accommodoit pas, & qu'il n'en feroit rien. Pour lors changeant de ton je luy dis avec une grande fermeté : Quoy

Monſieur ! n'avez - vous donc pour Loy que ce qui vous accommode ou incommode ? il n'accommode pas auſſi à ces pauvres Indiens que ces cavalles ſoient icy : & m'animant de zèle pour la défenſe de la Juſtice, je lay diſ ; Monſieur , vous avez un ſi petit corps , (il étoit fort petit ,) il vous faut ſi peu de drap pour vous vêtir , & ſi peu de choſe pour vous nourrir , & vous n'êtes pas content de cinquante mille livres de rente ? vous uſurpés le peu qui reſte aux Indiens de toutes ces terres qui ſont à eux par le droit des gens ; ils y ſont nés & vous voulés qu'ils y meurent de faim pour contenter vôtre ambition. C'eſt contre toutes les Loix divines & humaines. Le Roy de Portugal ne vous a jamais donné , ny pû donner ce qui eſt néceſſaire aux Indiens pour vivre. Ces pauvres Indiens n'ont ny mains ny langue pour ſe défendre , ils attendent tout de moy : je les ſcûtiendray & ne ſouffriray point cette vexation qui va notablement au préjudice de ma Miſſion ; & ce qui m'eſt le plus ſenſible , c'eſt que ces cavalles ne ſont pas à vous , elles appartiennent à

Jean Alurez Fontez , & vous luy faites present du bien d'autrui. Vous aimés mieux le faire riche aux dépens de ces pauvres Indiens nouvellement convertis , que de les laisser vivre dans leur propre. Après vous avoir fait & à l'Etat un service si signalé , il y a si peu de temps. (Je parlois de la Guerre où ils avoient été.) Vous m'obligerés , Monsieur, contre ma volonté à me plaindre au Gouverneur de vôtre procedé. Enfin je n'ômis rien dans cette occasion pour luy faire comprendre son devoir & ma resolution , dont il demeura assés surpris.

De-là à peu de jours il partit pour la Ville de la Baye , où comme un ingrat du service que je luy avois rendu avec nos Indiens , il m'accusa auprès du nouveau Gouverneur , me chargeant de toutes les calomnies qu'il voulut , & me faisant passer pour un seditieux & pour un homme dont l'Etat se devoit défier. Le Gouverneur étoit un homme droit , fort resolu & tres-attaché au service de son Prince , & qui avoit l'esprit fort penetrant. Francisco Dias ne se contenta pas de m'avoir calomnié.

auprès du Gouverneur, qui s'appelloit Roch da Costa, il me décria auprès de tout ce qu'il y avoit de personnes considerables dans la Ville de la Baye, & comme il étoit le plus riche du Brezil & le mieux apparen-té, il souleva tous les esprits contre moy fort facilement; en sorte qu'on me regardoit plutôt pour un ennemi que pour un Missionnaire, veu que je m'opposois au bien de l'Etat & aux ordres du Roy, pour peupler les terres du fleuve pour la subsistance des Villes de la Baye & de Pernambouc; car c'est ainsi qu'il le faisoit entendre, & de plus que j'avois un si grand credit sur les Indiens qu'on pouvoit craindre que je ne m'en servisse dans quelque occasion contre l'Etat même. Il n'en falloit point tant pour me faire autant d'ennemis qu'il y avoit d'Habitans dans la Ville de la Baye, dont les plus considerables avoient aussi du bétail sur les terres des Indiens: ainsi comme interessés ils se banderent tous contre moy, & se joignirent pour me mettre tres-mal dans l'esprit du Gouverneur, luy faisant entendre que j'étois un homme fort entreprenant & resolu. Je

ne sçavois rien de tout ce qui se passoit , il étoit donc facile à Francisco Dias de gagner sa cause & de me faire condamner, n'y ayant personne qui parlât pour moy ; car il n'y avoit encore point de Capucins à la Baye. Quoy - que la nécessité des Indiens fut tres - grande , je voulus néanmoins prendre les voies les plus douces pour la soulager , afin d'éviter le blâme & n'exposer pas nos Indiens à quelque peril , je me donnay l'honneur d'écrire au Gouverneur , luy representant naïvement l'injustice de Francisco Dias Davila à l'égard des Indiens , l'impossibilité où il les mettoit de vivre ensemble, & par consequent celle où il me mettoit de continuer ma Mission parmy eux, & la juste plainte des Indiens : je n'omis rien enfin pour soutenir leurs interêts & la justice de ma requête , le suppliant d'ordonner qu'on ôtât les cavalles de l'Isle d'Ouracappa. Le Gouverneur ne me fit point de réponse. Je luy en écrivis une seconde plus pressante , faisant mention de la premiere , le suppliant de secourir les opprésés : il n'y répondit pas encore , parce que ces Mes-

seurs qu'il appelloit à chaque fois , me mettoient dans le blâme , & luy persuadoient que tout ce que je disois étoit faux ou tres-exageré. Je luy en écrivis une troisième par deux Indiens que j'envoyay exprés . & qui la luy mirent entre les mains selon mon ordre , où je luy marquois en termes fort pressans qu'on reduisoit les Indiens au desespoir , & moy à la nécessité d'abandonner la Mission , avec un grand préjudice du Salut de ces pauvres Ames , & même du service de l'Estat. Les Indiens resterent huit jours à la Baye attendant la réponse , & furent trois fois la chercher au Palais : à la dernière on leur dit qu'il n'y avoit point de réponse à faire , pensant que j'allois tout quitter : ces Messieurs luy ayant persuadé que c'étoit là le moïen le plus propre pour m'y obliger. Les Indiens retournent à sept semaines de-là sans réponse , ayant fait dans le voyage au moins trois cens lieues. Nous demeurâmes tous étonnés d'un tel procédé , & je me résolus avec le consentement du Pere Anastase & du Pere Joseph d'y aller en personne , pour sçavoir la cause de ce silence &c

pour conclure definitivement ce que nous avions à faire en cette extrémité. Tout cecy & ce qui suit merite bien de la reflexion.

Cependant la seicheresse augmentoit, la faim pressoit nos Indiens, & les voyant dans la derniere disette, & obligés de courir dans les bois chercher leur vie, avec un préjudice notable du bien de leurs Ames par de longues absences, je me resolus de leur dire qu'ils se servissent du droit naturel, & que puisqu'on ne leur faisoit pas justice par la voie de supplique, qu'ils missent eux-mêmes les cavalles hors de leur Isle, puisqu'elles les faisoient mourir de faim. Je pris cette derniere resolution à la veuë d'un dommage considerable que reçût dans la nuit précédente un pauvre Indien chargé d'enfans, qui le soir précédent ayant encore son champ plein de mil, de pois, & de cassave, par ses soins extraordinaires & sa vigilance; car je croy que c'étoit le seul qui avoit échappé les dents de ces cavalles, le lendemain matin se trouva entierement ravagé. Je le fus voir, & en fus si touché aussi-bien que luy, que je me resolus

de ne plus temporiser , je leur donnay le moïen de les mettre dehors par une estacade que je fis faire qui leur coûta quatre jours de travail, & à moy leur nourriture & mes soins ; (car il faut supposer que ces cavalles n'étoient ni domestiques ni domptées ,) les femmes & les enfans y travaillèrent , & on peut dire que ce fut comme une chasse au cerf. En passant le fleuve à plusieurs reprises il s'en noïa quatre , & ensuite la plupart moururent de faim par la sécheresse qui tua par tout beaucoup de bétail. Je prévis bien que cela aigriroit Francisco Dias Davila , & le feroit crier bien haut aux oreilles du Gouverneur , avec tous les autres intéressés ; c'est pourquoy je me résolus de partir sans délai, nonobstant la rigueur de la saison , & le peril où elle me mettoit.

Je partis donc avec deux braves Indiens , courageux & confidens , le travail fut extraordinaire , la provision n'étant que de viande seiche avec de la cassave pour environ un mois , & l'eau que nous trouverions par les chemins , qui nous manqua bien des fois au besoin pour nous &

*Secõd
voya-
ge de
la
Baye
et le
sujet.*

deux chevaux de voiture , qui dans trois jours pendant le voyage ne trouvoient pas dequoy faire une bonne repûë. Enfin nous arrivâmes à la Ville de la Baye un Samedi bien fatigués , ce fut la veille d'une grande Ceremonie qui se devoit faire à la Cathedrale pour le Mariage de l'Infante de Portugal avec le Duc de Savoye , qu'on croïoit déjà conclu , & même entierement accompli ; parce que la Fregate d'avis dépêchée de Portugal pour en porter la nouvelle au Brezil , donnoit aussi la nouvelle du départ de la Flotte de Portugal au nombre de 12. Navires de Guerre pour aller chercher le Duc de Savoye à Ville-franche , où il se devoit embarquer. J'assistay à cette Ceremonie , où on prononça un éloge magnifique à l'honneur des deux Contractans & de leurs Etats. Ce fut à l'issuë de Vêpres où le concours fut grand. J'entray dans le Chœur & on me fît l'honneur de me donner une place vis-à-vis Monsieur le Gouverneur , parce qu'on me reconnut , ayant paru dans la même Cathedrale , à l'occasion du jeune Hollandois à qui j'avois donné publiquement &

Solennellement l'absolution de son Heresie, & y avois prêché en François, comme j'ay dit cy-dessus. Ayant apperçu Monsieur le Gouverneur, je luy fis une profonde reverence, il eut la bonté de me la rendre, & il connut aussi-tôt à mon habit que j'étois celui dont on lui avoit parlé : il y a même apparence qu'on l'avoit déjà informé de mon arrivée. Après la Ceremonie qui fut magnifique en tout, j'allay au College des PP. Jesuites, & ayant appris que le Reverend Pere Provincial y étoit, je pris la liberté de le demander. C'étoit sans doute un homme digne de la Charge : il me reçût avec une honnêteté & affabilité qui me donna confiance de lui exposer le sujet de ma venue, il m'écoûta avec beaucoup de bonté, il goûta mes raisons & me dît que mon procedé étoit juste, & qu'il étoit déjà informé des plaintes qu'on faisoit contre moy : qu'elles avoient fait beaucoup de bruit dans la Ville, & que j'allois trouver de grandes oppositions à mon dessein. Le Gouverneur étant fort prévenu à mon desavantage, & même toute la Ville, parce qu'on

avoit fait entendre les choses tout autrement que je les disois. Il ajouta que Francisco Dias Davila & son oncle Antonio Pereira, qui étoit un Prêtre, les avoit fort persecutés dans leurs Missions jusqu'à leur brûler deux Eglises & deux maisons; que cette affaire avoit été portée à la Cour de Portugal, & que néanmoins ils avoient été obligés de céder, parce qu'on avoit trompé la Cour. Je lui répondis : Mon Reverend Pere, c'est l'affaire de Dieu & non pas la mienne, je mets en lui toute ma confiance, je feray comme homme ce que je pourray, il fera le reste, s'il lui plaît. Je me serois fait un reproche éternel si j'avois abandonné la cause à la veuë du travail. Je suis toujours seur que je ne perdray pas mes pas, soit que je réussisse ou non. Je vous prie seulement pour l'intérêt que vous prenés à la gloire de Dieu, de voir Monsieur le Gouverneur, & de lui dire que je le prie humblement d'avoir la bonté de me donner audience, je ne lui demande pas davantage.

Le Reverend Pere Provincial m'accorda cette grace, & le lendemain
il fut

il fut trouver Monsieur le Gouverneur, il l'informa de ma venue & de ce que je souhaitois de lui. Je l'ay fort bien remarqué à la Cathedrale, dit le Gouverneur, vous lui pouvez dire qu'il vienne librement, je l'entendray volontiers. Je retournay au Reverend Pere Provincial pour sçavoir la réponse de Monsieur le Gouverneur : l'ayant sçüe, je proposay d'aller le lendemain au Palais. Le Reverend Pere Provincial eut la bonté de m'avertir que Monsieur le Gouverneur étoit un homme droit, d'un esprit fort penetrant, mais fort prompt aussi, que je ne lui eusse dit que le necessaire pour ne le pas laisser. Après ce charitable avis & l'avoir remercié, & m'être recommandé aux prières de sa grande Communauté; car il y avoit 133. Religieux, tant Profés que Novices, dans ce Collège. Je retournay au Monastere de Saint Benoît où j'étois logé. Un Pere Italien venu d'Angole Capucin Missionnaire qui y étoit logé, m'ayant obtenu cette grace du Reverend Pere Abbé, si-tôt qu'il sçût mon arrivée : ce fût une consolation reciproque d'être ensemble, il m'ip-

forma aussi-tôt de ce qu'il avoit entendu contre moy dans les conversations : je tâchay de le satisfaire sur tout. Mais le lendemain au matin après avoir dit la Messe & avoir recommandé à Dieu le succès de mon affaire , le priant de m'accompagner au Palais , il me refusa , s'excusant sur la peine qu'il auroit de me voir rebuté , & pour plusieurs autres raisons qu'il me donna. Mais enfin il se rendit à mes instantes prières , luy représentant que je serois bien aise d'avoir un témoin de ce qui se passeroit. Je fus au lever du Gouverneur sur les huit heures , & fus le premier qui eus l'honneur de lui parler. Il me reçût fort civilement , & sortit même au devant de moi jusqu'à la salle d'entrée. Les Portugais ont beaucoup de respect pour les Religieux , & encore plus pour les Missionnaires ; car quoy-qu'on lui eût dit bien des choses contre moi , personne ne m'avoit attaqué sur les mœurs ; au contraire , s'en étant lui-même informé , on avoit eu assés de bonté pour lui parler à mon avantage. Entré dans le lieu où il donnoit Audience seulement aux personnes de

distinction, il eut tant de civilité qu'il me donna la place d'honneur, & s'assit dans un fauteuil à l'opposite, & nôtre compagnon dans un autre siège auprès de moi. Après une profonde reverence je lui dis sans autre compliment: Monseigneur, Je suis Fiere Martin, qui me suis donné l'honneur de vous écrire trois fois, sans que vôtre Seigneurie m'ait honoré d'un mot de réponse, cela m'a obligé de venir la lui demander en personne s'il lui plaît. Il me repliqua aussi-tôt: Il est vray, je ne vous ay point répondu; pour telles & telles raisons qu'il me donna avec beaucoup de vivacité, me mettant dans le blâme, & à la dernière, il ajouta que je n'y sçauois répondre. Toutes ses objections que j'écoûtay sans l'interrompre en la moindre chose ne m'étonnerent point: mais je remarquay que nôtre compagnon devint blême me croiant accablé sous l'autorité d'un Gouverneur, & sous le poids de ses raisons qui lui parurent sans réplique. Mais aiant fini son discours, je lui demanday respectueusement permission de lui répondre, lui promettant de lui fai-

re voir la verité si clairement , qu'il ne lui resteroit pas une ombre de doute sur tout ce qu'il m'avoit objecté. Il est vray que dans cette occasion j'éprouvay la verité de ces paroles de Nôtre - Seigneur à ses Apôtres : *Cùm fueritis ante Reges & Praesides , nolite cogitare quomodo aut quid loquamini : dabitur enim vobis in illa hora quid loquamini* &c. car je n'ay jamais eu une si grande presence d'esprit que dans cette occasion , ny senti tant de courage pour défendre la verité : bien loin d'être saisi de crainte , ou de me sentir accablé sous l'autorité de ce Seigneur , je sentoís une joye intérieure de me voir exposé à ce combat , & une tres - grande confiance dans le secours de Dieu. Je commençay donc à répondre par la dernière objection qu'il croïoit sans réplique , parce qu'il étoit mal informé. Je la détruisis facilement par la verité que je lui fis sentir , en sorte qu'il ne pût lui - même y repliquer. J'étois étonné moi-même de ce que je disois & de ma facilité à m'expliquer , & dans des termes si forts & si succints sur des choses que je n'a-

vois point prévu. J'apperçûs bien qu'il en fut lui-même étonné ne pouvant rien me repliquer que je ne détruisisse en même temps ; mais toujours avec des termes respectueux. Enfin toutes ses objections résolues , je pris la liberté de lui dire au sujet d'un petit Indien de 12. ans , que j'avois retiré d'entre les mains d'un Portuguais , qui le tenoit esclave , moyennant la somme de cent francs que je lui fis donner , parce qu'il me blâmoit de l'avoir acheté comme un esclave. Monseigneur , lui dis-je , j'ay retiré cet Indien par affection , (il étoit de ceux qui furent pris dans la premiere Guerre où j'étois ,) & parce qu'il étoit bien fait & avoit de l'esprit : je lui ay rendu du service au lieu de lui faire tort : je l'ay tenu avec moi non comme un esclave ; mais comme un enfant chés son pere , & je n'ay eu dessein que de lui faire tout le bien que j'aurois pû. Je ne suis néanmoins pas obligé de le mettre dans une meilleure condition que celle où je l'ay trouvé. Je ne merite donc pas de blâme pour l'avoir acheté comme un esclave , ce n'est pas moi qui l'ay fait tel , & j'ay

declaré formellement par écrit , que je sçay que vôtre Seigneurie a vû ; que si on donnoit Sentence en faveur de ceux qui avoient été pris avec lui, je declarois que je voulois qu'il fut libre. Les Casuistes les plus rigoureux ne me sçauroient condamner dans ce cas d'un peché veniel ; au contraire , j'ay fait une œuvre de charité le mettant à son aise en le tirant de la misere. Mais , Monseigneur , permettés - moi de vous dire ma surprise de ce que me marquant tant de zèle pour la liberté de cét Indien : Vous en laissés cinq cens esclaves à vos yeux dans cette Ville de la même Nation pris dans la même occasion. Cette replique le troubla , & pour discoulpe il me dît que si je voulois il m'alloit incontinent donner un ordre pour les retirer tous des mains de ceux qui les possedoient. Monseigneur , lui dis - je , vous le pouvés faire quand il vous plaira ; il ne manque pas icy de personnes de zèle & de credit pour executer vos ordres , je suis venu icy pour ma Mission seulement , je ne ferois que multiplier mes ennemis si je me chargeois de cette execution , & je m'at-

tirerois sur les bras bien des affaires; il en demeura-là. Mais voulant justifier son procédé à mon égard, après avoir été convaincu de la fausseté des accusations qu'on avoit faites contre moi: il me dît que je lui avois donné dans mes lettres pour témoins des personnes qui l'avoient assuré du contraire de ce que je lui écrivois. Je lui répondis que je sçavois fort bien que ceux que je lui donnois pour témoins de ma vérité, m'étoient opposés comme intéressés; mais que d'ailleurs étans des personnes qui se picquoient d'honneur, & qui passoient pour bons Chrétiens, je n'avois pû me persuader qu'ils voulussent trahir leur conscience en chose de si grande consequence où il y alloit de la gloire de Dieu, du Salut des Ames, & même du service de leur Prince pour un petit intérêt; & que mon procédé faisoit voir ma sincérité & la surabondance de ma justice: enfin il demeura persuadé de la vérité; mais il m'objecta encore qu'il y avoit de la contradiction dans mes lettres, parce que je lui dis que mes lettres étoient claires & sinceres. Je lui répondis fort respectueusement, Mon-

seigneur, je croy que vous n'aurez pas déchiré mes lettres, ayés la bonté de me convaincre par mes lettres de la contradiction que vous y avés trouvée, parce que la verité est toujours la même, elle ne souffre pas de contradiction. Il est vray, me repliqua-t-il, que je les ay gardées; mais où iray-je les prendre à present? Je lui répondis avec bien du respect, mais avec une égale fermeté: Monseigneur, j'ay étudié en Philosophie & en Theologie, je sçay encore mieux écrire que parler, parce que j'ay plus de temps à y faire reflexion. Ainsi je prie vôtre Seigneurie de ne pas trouver mauvais que je lui dise avec un respect plein de sincerité, que je ne me peux convaincre d'avoir écrit des contradictions si je ne les vois. J'avoüe que cette réponse fut hardie, mais la verité veut être soutenüe hardiment quand on l'opprime, & on peut parler avec resolution quand on est seur de son droit, & qu'on void celui qui le combat, déjà desarmé par l'évidence de la verité: c'est ce qui arriva dans cette occasion, où par le secours de Dieu je convainquis tellement Monsieur

de la Mission du Brezil. 253

le Gouverneur qu'il me dît qu'on l'avoit trompé , & qu'il approuvoit mon procedé. Que si on remettoit les cavalles dans l'Isle , ou qu'on me fît aucune peine ou aux Indiens , que je n'avois qu'à lui écrire , qu'on n'y retourneroit pas une seconde fois ; que je pouvois m'en aller en paix. Monseigneur , lui dis-je , j'ay besoin de repos après un si long & si penible voyage. Je ne vous congédie pas , me repliqua-t-il ; mais je veux vous dire que vôt're affaire ne vous arrête point icy , je suis desormais informé , on ne me trompe pas deux fois. Monseigneur, permettez-moi de vous dire que sans un ordre par écrit de vôt're Seigneurie, à tous les Habitans du fleuve , mon voyage aura peu d'effet sur les lieux. Aussitôt il appelle le Secretaire , & lui ordonne de me venir trouver l'aprèsdînée au Monastere de S. Benoît, pour prendre de moi l'instruction de tout ce que je demandois. Et en me disant adieu il me dît , dès demain l'ordre sera expédié. Je lui fis une profonde reverence & pris congé de lui , remettant à une autre fois à lui faire voir les ordres de ses Predeces-

154 *Relation succinte*

seurs , & quelques lettres de ceux qui m'avoient accusé , qui détruisoient directement leurs accusations de crainte de le lasser , sans néanmoins le prévenir de mon dessein.

Nôtre compagnon fût fort surpris du succès de cette Audience qu'il craignoit tant , & eut bien de la joie d'y avoir été présent. Il ne faut véritablement que mettre sa confiance en Dieu quand on travaille pour sa gloire , il ne manque jamais au besoin. J'allay incontinent donner part au Reverend Pere Provincial des Jesuites & au Reverend Pere Recteur du bon succès de l'Audience qu'il m'avoit procurée : ils m'en marquerent autant de joie que de surprise , & reconnurent aussi-bien que moi que Dieu y avoit mis la main. J'eus ensuite de grandes conferences avec eux sur les Missions , je leur fis un détail de la maniere dont je me comportois avec les Indiens , ils l'approuverent & me donnerent bien des marques d'estime & d'affection.

Pendant mon séjour à la Ville de la Baye qui fut d'environ un mois ou plus , je vis les plus considerables, tant Ecclesiastiques que Religieux &

seculiers, les parens même de Francisco Dias, quoy-que mal prévenus contre moi. Je les laissois d'abord declarer leur ressentiment, & entendois paisiblement tout le blâme qu'ils me vouloient donner sans les interrompre. Ensuite au lieu de me plaindre d'eux, je leur disois agréablement que je les trouvois fort modérés à mon égard, après les informations qu'on leur avoit données de moi : que c'étoit beaucoup qu'ils souffrissent que j'eusse seulement l'honneur de leur rendre mes respects; neanmoins que s'ils l'avoient agréable je leur ferois voir de la maniere la plus sensible, la fausseté des accusations dont on m'avoit noirci : je tirois facilement leur consentement, & pour lors je faisois un détail clair & succinct de mon procédé, sans marquer de passion ny de ressentiment contre mes accusateurs ; au contraire, excusant leur persecution sur l'erreur de leurs sentimens. Je leur exposois enfin la verité d'une maniere si sensible, & la sincerité de mes intentions, & le fruit de nos travaux dans la Mission, que les plus passionnés contre moi change-

rent de sentimens , approuverent mon procedé , & blâmerent Francisco Dias quoy-que leur parent , de l'injustice qu'il m'avoit fait; en sorte que j'en fis des amis & des bien-faiteurs : il y en eut deux qui me firent des aumônes pour nôtre Mission.

Au bout de huit jours je retournay au Palais sous prétexte de prendre l'ordre du Seigneur Gouverneur, & de le remercier de cette faveur: mais plus à dessein de lui faire voir les ordres de ses Prédecesseurs & les lettres de mes parties adverses que j'avois apporté , & pour l'entretenir encore quelque temps sur nos Missions. Si-tôt que je fus entré il me mit en main l'ordre dans la même forme que je l'avois demandé , & me promît sa faveur pour le futur. Après un humble remerciement je lui dis, Monseigneur nous voilà par vôtre bonté en assurance pendant que vous resterez icy ; mais vous ne serez pas plutôt embarqué pour Portugal que la persecution recommencera. Cela ne peut être , mon Pere, me dit-il avec quelque émotion : on ne transgresse pas ainsi les ordres d'un Gouver-

Gouverneur. Monseigneur, j'ay avec moi les ordres de deux vos Prédécesseurs, qui ne nous ont servi que pendant le temps qu'ils ont été au Brezil, & en même temps je les lui presentay : il me fit entrer pour lors plus avant & me fit asseoir auprès de lui ; il les lût & en frappant de la main sur son genoüil, il dît, voilà des gens bien temeraires, ils ne sont pas Chrétiens. L'interêt aveugle & fait oublier Dieu, Monseigneur, lui dis-je, & lui presentant quelques lettres, je lui dis encore voilà, Monseigneur, des lettres de ceux qui m'ont accusé qui détruisent leurs dépositions : il les lût, & aussi-tôt il dit : Ah malheureux ! ces gens-là n'ont point d'Ame. Vous voyés, Monseigneur, à quoy sont exposés les pauvres Missionnaires en servant Dieu & le prochain ; mais il ne faut pas s'en étonner, le Demon ne peut souffrir en patience qu'on lui ravisse les Ames qu'il tenoit captives, il fait la Guerre à ceux qui la lui font, & trouve toujours assés de supôts pour l'aider. Jesus-Christ lui-même a été persecuté & nous a donné l'exemple. Le voyant touché de sentimens fort

Chrétiens sur ce que je lui disois ; j'ajoutay que voulant empêcher un soulèvement sur le fleuve il y avoit eu un Portuguais qui me presenta le fusil à la poitrine . je ne le lui nommois pas : il conçût que c'étoit Francisco Dias sans m'en rien dire , & sans que je m'en apperçusse , parce qu'il connut clairement qu'il étoit l'auteur ou la cause de toute cette persecution , quoy-que ce ne fut pas lui ny par son ordre qu'on me fît cet outrage. Enfin après une assez longue conversation , je pris la liberté de lui dire : Monseigneur, vous m'avez fait faire un grand voyage & bien de la dépense : c'est autant d'ôté à ces pauvres Indiens qui en auroient profité ; car pour moi , je n'en serois pas plus riche ny ne le veux être , je prie vôtre Seigneurie de me faire donner quelque chose des deniers du Roy pour remplacer cette dépense & celle de mon retour. Il me repliqua qu'il ne pouvoit me donner des deniers du Roy, qu'il me donneroit du sien. Je lui representay qu'au quatrième Chapitre du Gouvernement du Brezil il y avoit un ordre du Roy d'aider les Missionnaires , & que j'y

avois eu recours dans deux occasions & on m'avoit donné ce que j'avois demandé : il me dît que cela avoit été reformé depuis deux ans. Je pris congé de lui avec un humble remerciement, emportant avec moi son ordre qu'il me presenta.

Je ne pensois plus qu'à mon retour, lorsqu'on me vint avertir que le Colonel Francisco Dias Davila, qui pour lors étoit à la Maison de la Torré à 12. lieuës de la Baye, informé par son Agent de mon arrivée & de l'ordre que j'avois obtenu du Gouverneur, partit incontinent plein de chagrin, & vint trouver le Gouverneur pour tâcher de lui faire revocquer son ordre. Il fût tres-mal reçu & le Gouverneur lui fit une correction tres-severe, le traitant d'ennemi de la Mission, & lui reprochant qu'il abusoit des faveurs du Roy, faisant contre son intention : mais ce qui le penetra davantage, fut qu'il lui reprocha qu'il avoit même attenté à ma vie. Le Colonel se récria fortement sur ce point, & fit de grands sermens du contraire, & il disoit vrai. Mais comme j'ay dit, Mons. le Gouverneur s'étoit mépris.

Francisco Dias retourne du Palais bien mortifié d'une telle reception qu'il n'attendoit pas, il m'envoie son Agent qui demouroit toujours à sa Maison de la Ville, c'étoit un Capitaine d'Ordonnance, pour me faire sa plainte de ce que je l'avois accusé d'avoir attenté à ma vie. Je lui répondis que je ne l'avois pas fait, ny eu intention de le faire: mais qu'infaliblement Monseigneur le Gouverneur n'avoit pas bien compris le cas que je lui avois rapporté, & je promis que je l'informererois incessamment de la verité.

*Mau-
vaise
foy du
Colonel.*

Cependant le Colonel Francisco Dias trouva moyen d'avoir une autre Audience plus favorable du Gouverneur, dans laquelle il lui montra une lettre de ma main, où je lui demandois pour les Indiens les cavalles qui étoient dans l'Isle d'Oracappa aux mêmes conditions de profit qu'il donnoit à un Portuguais, qui n'en avoit pas grand soin, & qui n'avoit rien dans l'Isle. De cette lettre il tiroit cette conclusion. Il n'est donc pas vray que les Indiens ne peuvent vivre dans l'Isle y ayant des cavalles, puisqu'il les demande lui-même à

partie pour les Indiens. La conclusion paroissoit bonne, s'il n'y avoit eu des circonstances qui l'infirmoient, mais qu'il scût bien cacher; car je ne lui demanday ces cavalles à partie qu'après lui avoir fait mille instances de les faire sortir. Ne voulant donc pas rompre avec lui, crainte des suites fâcheuses que je prévoyoïs, je lui proposay ce dernier accommodement, afin de dédommager en partie les Indiens du tort qu'ils souffroient, ne pouvant obtenir davantage; comme on cede le manteau à celui qui veut avoir injustement l'habit & le manteau. Lors donc que je fus parler à Monsieur le Gouverneur pour justifier Francisco Dias de l'attentat supposé, il me dît, voilà qui est bien; mais vous m'avez trompé me disant que les Indiens ne pouvoient vivre dans l'île avec les cavalles. Francisco Dias m'a fait voir une lettre de vôtre main où vous les lui demandés à partie pour les Indiens: ils peuvent donc vivre ensemble. Je voulus m'expliquer, mais il ne voulut pas m'entendre, & me congédia brusquement en me disant, Je n'aime pas qu'on me trom-

pe. Je me retiray en disant, Monseigneur, je ne vous ay point trompé. je ne vous ay demandé que la justice, & non point une faveur. Il se retira, & moi aussi assés troublé. Le Lieutenant de la Place étoit présent (c'étoit un homme fort sage,) il me suivit, & m'accompagnant dans la grande salle, il me consolait sur le rebut que je venois de recevoir: le Gouverneur s'en apperçut & le rappella d'un ton severe. Je crus tout perdu, & m'en retournay au Monastère de S. Benoît fort triste & affligé: neanmoins je mis aussitôt mes raisons par écrit en syllogismes tres-courts & tres-clairs, qui eussent visé à faire voir au Gouverneur, que le Colonel Francisco Dias en usoit mal de se servir de ma lettre pour le tromper, ne lui declarant pas que je ne la lui avois écrite, qu'après mille instances d'ôter les cayalles de l'Isle d'Ouracappa, prenant cette dernière voye pour ne pas rompre avec lui, quoy-qu'elle fut toujours fort desavantageuse aux Indiens; mais il falloit mieux perdre une partie que perdre le tout: ce qui étoit même exprimé dans cette let-

tre : mais il ne lui avoit montré que ce qui lui servoit , cachant le reste. Je disois enfin que je faisois voir par là qu'il n'y avoit voye aucune que je n'eusse tenté pour vivre en paix avec lui.

Je fus incontinent trouver le Reverend Pere Provincial des Jesuites, & lui donnay la triste nouvelle de ma disgrâce : il en parut fort touché. Je lui exposay le fait , & lui presentay mes réponses par écrit : il les approuva toutes , & me dit qu'elles étoient tres-claires & tres-solides ; mais que le Gouverneur ayant donné dans un sens contraire , il seroit bien difficile de l'en faire revenir , parce que c'étoit une espece de confusion pour lui. Je le compris assés , & d'autant plus qu'il avoit été déjà obligé de reconnoître par l'ordre qu'il m'avoit donné , qu'il s'étoit laissé tromper par mes ennemis , & qu'il m'avoit mal-traité sans raison. Croyant donc qu'il vouloit retracter l'ordre qu'il m'avoit donné , je priay instamment le Reverend Pere Provincial de l'aller trouver encore une fois pour lui faire entendre mes raisons , puisqu'il n'avoit pas voulu les enten-

dre de ma bouche , & lui declarer (en cas qu'il voulut retracter son ordre) que j'étois absolument resolu de m'embarquer dans la Flotte qui étoit prête à partir pour Portugal , pour m'aller plaindre à la Cour , & je l'eusse fait infalliblement. Le Reverend Pere Provincial accepta avec peine ma commission , il l'alla trouver & le ménagea avec beaucoup de prudence pour lui faire entendre mes raisons : il me dît qu'il fut près de trois heures avec lui avant de le pouvoir persuader , & qu'enfin il lui dît que j'avois crû qu'il vouloit revocquer son ordre , & que c'étoit le sujet pourquoy je l'avois prié de le venir trouver pour sçavoir sa volonté. Non , répondît le Gouverneur , je n'ay point eu intention de revocquer l'ordre que je lui ay donné ; qu'il s'en retourne en paix , & si quelqu'un l'inquiète qu'il m'en donne avis , j'y apporteray le remede. Cette réponse me consola , & mettant ordre à mes affaire , je me disposois à partir.

Sub. Le Colonel Francisco Dias voyant
zilité qu'il n'avoit pû réüssir, se servit d'un
cap. stratagême tres-malicieux pour me
tiense surprendre : il sçavoit qu'un certain

Portuguais qui lui avoit beaucoup du Co-
d'obligation, étoit de mes amis, il *lonel.*
le fait appeller & le prie de me venir
trouver de sa part, & me dire qu'il
seroit bienaise de me voir avant mon
départ, qu'il demandoit mon amitié
& souhaitoit que tout fût oublié.
Je connus bien que c'étoit un trait
de politique, néanmoins afin qu'il
n'eut pas sujet de se plaindre de moi,
je fus à sa Maison passant devant sa
porte en faisant mon chemin : il
m'attendoit de sa fenêtre, & si-tôt
qu'il m'apperçût dans la rue : il des-
cendit promptement & sortit dehors
pour me recevoir. Il me convia avec
beaucoup de civilité de monter, les
Indiens resterent à la porte à garder
notre bagage. Ce Monsieur com-
mença à me faire mille honnêtetés,
& me dît qu'il étoit marri de ce qui
s'étoit passé, qu'il sçavoit bien que
j'avois eu raison de demander ce que
j'avois demandé, qu'il me l'auroit
lui-même accordé, sinon qu'il crai-
gnoit qu'après avoir mis les cavalles
hors l'Isle d'Ouracappa, je ne vou-
lusse encore qu'on mît celles de l'Isle
du Pambou dehors : il me fit enfin
mille protestations d'amitié & de ser-

vice. Je luy rendis honnêteté pour honnêteté, & tâchay d'encherir sur les siennes, luy disant l'estime que je faisois de son amitié, pour sçavoir combien elle seroit avantageuse pour la conversion des Indiens, les méchans tirans avantage de nôtre différent. Je n'ômis rien enfin pour luy marquer ma parfaite joye de nôtre accommodement, & pour l'asseurer de la sincerité de mes intentions. Il me demanda si j'avois besoin de quelque chose pour mon voyage, & si j'emportoais tout ce qui m'étoit nécessaire, s'offrant à me le fournir: je le remerciay tres-affectueusement. Il me fit apporter aussi - tôt six boëtes de marmelade, & me pressa de luy dire s'il ne me manquait rien: voyant tant de bonne volonté, je luy dis qu'un tel m'ayant manqué de parole pour la retribution de 50. Messes, ce sont 50. liv. en ce Païs-là, je n'emportoais pas quelque chose que j'aurois emporté. Aussi - tôt il me les compta, & me dît que cét homme sous 8. jours ou environ seroit à la Baye, & qu'il les luy rendroit sur mon reçu: j'acceptay l'offre avec remercîment, & me sentant tres-obli-

gé, & croyant que tout cela procedoit d'un cœur sincere, je luy dis; Monsieur, vos honnêtetés m'obligent à vous donner une preuve incontestable de la sincerité de mon cœur dès à present. Vous sçavés que je ne suis venu icy que par force, & après vous avoir averti plusieurs fois que vous m'obligeriez contre mon inclination à recourir au Gouverneur, ayant cherché tous les moyens imaginables d'accommodement par la voye de douceur; mais puisqu'aujourd'huy vous me donnés de si grandes marques de vôtre affection, je vous remets de bon cœur l'ordre que vous sçavés que Monsieur le Gouverneur m'a donné, il ne m'est plus necessaire, puisque tout est pacifié; faites-moy seulement la grace de me donner un mot de vôtre main pour les Habitans du fleuve, afin qu'il leur conste que vous m'honorés de vôtre amitié, & que vous voulés que nous vivions dans une parfaite paix, afin qu'ils imitent tous vôtre exemple, & que Dieu soit glorifié. Il reçût l'ordre, il le lût & me le rendit. Mais je persistay dans mon offre avec des paroles de tendresse, pour meri-

ter de plus en plus son amitié, il reprit l'ordre du Gouverneur avec remerciement, & me donna l'écrit de sa main que je luy demandois pour les Habitans du fleuve de S. François. Je crûs enfin par cette démarche luy gagner entièrement le cœur; car l'ordre luy étoit un reproche de son mauvais procédé à mon égard. Il me dit ensuite avec beaucoup de civilité, j'ay une grace à vous demander, mon Reverend Pere, puisque nous voilà parfaitement amis, j'ay lieu de l'esperer de votre bonté. Monsieur, luy dis-je, je me feray un vray plaisir de vous servir en ce que je pourray : pour lors il se déclara en cette sorte. Vous sçavés, mon Reverend Pere, les grands frais que j'ay fait pour la Guerre, où vous avés été present; le Roy ne m'a fourni que de la poudre & du plomb, tout le reste a été à mes dépens. J'ay été absent de ma Maison de la Torré près de 4. ans, vivant sur le fleuve avec beaucoup d'incommodités, afin d'empêcher les soulèvemens dont on étoit menacé. Je ne demande point au Roy de remboursement, mais quelque grade d'honneur que je croy
avoir

avoir mérité. Monseigneur le Gouverneur m'a donné un Certificat pour ce sujet, les 4. Mestres de Camp ont fait la même chose, les Reverends Peres Jesuites m'ont aussi fait la même grace: je les vais envoyer à la Cour par cette Flotte prête à partir; je vous prie aussi d'y joindre votre Certificat au sujet des Missions, c'est la grace que je vous demande. Je pressentis aussi-tôt son dessein, du moins je soupçonnay qu'il vouloit me surprendre; c'est pourquoy je luy répondis. Monsieur, que vous peut servir un Certificat d'un étranger inconnu & d'un particulier? il me servira beaucoup, mon Reverend Pere, ne me le refusés pas, je vous prie. Je m'excusay encore le mieux que je pûs, mais il me fit tant d'instance que je vis que je ne pouvois le refuser sans l'offenser, & luy donner sujet de me persecuter de nouveau par le moyen des Habitans du fleuve qui dépendoient de luy, & qui étoient tous attachés à luy par leurs intérêts; ainsi il auroit pû me nuire en cent manieres par leur moyen, & lorsque je m'en serois plaint & l'aurois accusé, il auroit facilement des-

avoüé, & même condamné leur procédé. Je me vis donc dans une grande perplexité ; car si je le refusois je le gendarmois contre moy, si je luy accordois, je me mettois en danger de luy mettre à la main des armes pour me battre. J'eus toutes ces veuës dans un moment, & ayant le cœur fort angoissé sans le faire paroître, je sentis en moy-même un fort mouvement de luy donner un Certificat, & de mettre ma confiance en Dieu. Mon cœur se trouva paisible sur la resolution que j'en pris, & aussi-tôt prenant la plume, sans avoir prémédité la forme du Certificat, je commençay à l'écrire à mesure que les pensées me venoient : je le fis si concis qu'il n'avoit pas six lignes, & mettant une parole qui étoit équivoque & qui rendoit tout le Certificat équivoque, j'y fis une fort grande attention, & m'étonnay de ce qu'elle m'étoit venue à l'esprit sans l'avoir cherchée. J'eus formellement pour lors l'intention de la dire & de l'écrire dans le sens qui m'étoit favorable, & qui étoit le seul véritable : il la prît luy dans le sens qu'il desiroit, lisant le Certificat. Je le

signay , & il le fît signer par deux témoins pour le rendre valide ; ainsi il demeura content & moy aussi. Prenant donc congé de luy avec des embrassades fort tendres de ma part, mais fourbes de la sienne , je commençay mon voyage fort joyeux , & tout triomphant d'avoir eu un si heureux succès.

A peine avois - je fait deux jours de chemin , qu'il fut trouver le Gouverneur , mon Certificat & son ordre à la main , & luy faisant un compliment en homme d'esprit, mais malicieux : il luy dît , comme je l'appris ensuite d'une personne à qui Monsieur le Gouverneur le dît, Monseigneur, vous allés connoître à présent le caractère du Missionnaire , qui est venu icy sous le masque de sainteté , surprendre votre Seigneurie. Voilà un Certificat de sa main contraire à ce qu'il vous a dit , & voilà l'ordre que votre Seigneurie luy a donné , qu'il m'a donné par mépris , ne le daignant emporter. Je laisse à penser au Lecteur quelle seroit la surprise du Gouverneur , voyant des choses si contradictoires ? il me blâmera sans doute d'avoir donné un

*Tra-
hison
à mon
égard*

Certificat à ce Monsieur , & de luy avoir mis en main l'ordre du Gouverneur , ayant sujet de le soupçonner d'infidélité , après ce qu'il m'avoit fait. J'avoüe que cela est vrai.

Le succès néanmoins fera voir, que ma simplicité a été le moyen par lequel Dieu vouloit me justifier plus glorieusement , & découvrir plus évidemment la malice de mon adversaire , & que ç'avoit été par un ordre secret de sa Providence que j'avois manqué de prudence selon le monde dans cette occasion : mais cela me coûta cher comme on verra dans la suite. Je poursuis à présent mon voyage.

Après 7. à 8. jours de chemin, l'eau nous manqua dans un lieu où nous en pensions trouver & reposer : il fallut donc passer outre , ayant encore plus de neuf lieues à faire sans en trouver , nous marchâmes la nuit & après trois heures de chemin n'en pouvant plus , il fallut se reposer , nos chevaux aussi fatigués que nous, parce qu'ils n'avoient point bû depuis le départ du matin : ils ne purent manger ny nous aussi : nous partîmes deux heures avant jour pour

prendre le frais : à peine eus-je fait demie lieuë sur un cheval que je m'apperçûs qu'il chanceloit d'épuisement ; je descendis incontinent & pris l'autre, qui au bout d'environ demie lieuë ne se pouvoir plus soutenir. Il fallut donc par nécessité absoluë marcher à pied & tirer des forces de ma foiblesse, ou mourir : tout le chemin étoit d'un sable mouvant qui enfonçoit beaucoup, & lorsque le Soleil donna dessus, il me brûloit les yeux & achevoit de m'épuiser. Je croy que si nos Indiens n'avoient trouvé de temps en temps quelque petit fruit, qu'on appelle Mangava, qui ressemble à des cormes, je serois mort de soif. Enfin après un travail excessif nous arrivâmes dans le lieu où il y avoit de l'eau assés bonne pour nos chevaux, mais peu bonne pour nous : heureux néanmoins de l'avoir rencontrée. Après environ trois heures de repos, nous partîmes pour aller à l'Aldée d'un Reverend Pere Jesuite, nommé Jacob Rollande Hollandois de Nation, & un vray Saint : il y avoit deux grandes lieuës de chemin toutes de sable mouvant qui enfonçoit beaucoup, & toujours en

montant. J'achevay de m'épuiser ; car il fallut aller à pied , étant arrivé à une grosse heure de nuit ; à peine eus-je la force de prononcer quelques paroles pour saluër ce Reverend Pere & son compagnon : il me reçût avec une charité digne d'un homme Apostolique , & me donna un peu de vin pour me faire revenir le cœur : je demeuray quatre jours chés luy pour me reposer avec mes Indiens , & à chaque repas il eut toujours la charité de me donner un verre de vin ; Je dis cecy comme une chose remarquable , parce qu'il n'en avoit que tres-peu pour la Messe : il eut encore la charité d'emprunter un cheval pour me porter jusqu'à l'Aldée d'un autre Reverend Pere Jesuite , nommé Jacob Clé Flamand de Nation , distante de la sienne de 12. lieues : c'est dans ces deux Aldées que le Reverend Pere Anastase mena les pauvres esclaves qu'il avoit délivré de l'esclavage. Ce dernier Reverend Pere Jesuite étoit un homme de grande qualité , tres-vertueux aussi , & qui avoit beaucoup de talens : il me connoissoit dès Pernambouc , & je l'avois encore vû une

autre fois ; il me fit de même tout l'accueil possible : je luy rendis aussi un service considerable à l'égard de ses Indiens. Après deux jours de repos je partis pour suivre mon voyage, n'ayant encore fait que 72 lieuës, & il m'en restoit encore autant à faire. Il ne se trouva point là de cheval à me prêter, la seicheresse les ayant tous mis hors d'état de servir, je me servis un peu des nôtres qui avoient pris un peu haleine ; mais dès le second jour ils me manquerent faute de nourriture : il fallut aller à pied, j'avois marché environ trois lieuës & je n'en pouvois plus, il fallut néanmoins faire encore 3. lieuës pour arriver à l'eau, quand deux Portuguais affés bien montés venant de la Baye me rencontrerent, aussi tôt ils mirent pied à terre, & je montay sur le cheval de l'un d'eux n'en pouvant plus, la chaleur étant extrême ; il marcha à pied deux lieuës & je luy rendis son cheval malgré luy, je fis à pied cette derniere lieuë, & arrivay à Gerimoüabo pour y coucher. Je ne m'apperçûs pas le soir de mon épuisement, je mangeay un peu de moruë seiche, qui étoit toute

ma provision depuis la Ville de la Baye pour mon retour : mais le lendemain voulant me lever , je tombay en foiblesse , il fallut donc rester là. Je dépêchay un de mes Indiens avec un mot de lettre aux Peres Anastase & Joseph , qui m'envoyerent aussi-tôt deux chevaux & des provisions, après huit jours de séjour dans ce lieu pour me rétablir un peu ; car je ne pouvois me soutenir de foiblesse jusqu'au fixième jour que je fis 400. pas ou environ pour demander à un Moulate un cheval à emprunter ; c'étoit le seul qu'il avoit de 14. qui pût porter un homme , la seiche- resse les ayant tous mis hors d'état de servir : il eut la bonté de me le prêter jusqu'à ce que j'eusse rencontré ceux qu'on m'amenoit au bout de trois jours de chemin , & c'étoit le douze depuis le départ de mon Indien , nous rencontrâmes heureusement deux de nos Indiens avec deux chevaux , qui venoient en diligence à ma rencontre. La joye fut grande & reciproque , pour lors je renvoyay le cheval emprunté à son maître avec bien des remercîmens : mais les nôtres qui alloient à vuide , pen-

serent mourir dans cette traverse ,
où l'eau manqua encore pendant neuf
grandes lieues.

Je ne dois pas ômettre un cas *Nous*
considerable , qui m'arriva à demie *vel ac*
lieue du chemin ou environ , après *cident*
être sorti de la maison du Reverend *en sor-*
Pere Jacob Clé Jesuite , pour suivre *tant*
mon voyage , je trouvay dans le che- *de Ca-*
min un nommé Francisco Pereira *na bra*
mon voisin sur le fleuve de S. Fran- *va.*
çois qui alloit à grand'hâte à la Baye
porter la nouvelle à Francisco Dias
& à Jean Alurez Fontez, que les ca-
valles de l'Isle d'Guracappa , qu'on
avoit mis dehors , étoient toutes
mortes , & que les Cariris s'étoient
soulevés contre les Portuguais. Je
lui demanday des particularités de
ce soulevement , & je connus qu'il
n'y en avoit point d'autre que d'a-
voir chassé les cavalles de leur Isle ,
& n'avoir pas voulu consentir qu'on
les y remît : je le priay avec toutes
les instances possibles de retourner
avec moi , lui montrant la lettre du
Colonel Francisco Dias, & lui disant
que nous ériens à present grands
amis , je ne pûs enfin le fléchir. Il
poursuit son chemin , & moi après.

l'avoir perdu de vue, je fis reflexion qu'il pourroit par ses calomnies me faire quelque mauvaise affaire, je retournay sur mes pas à l'Aldée du Pere Jacob Clé, qui fût surpris de mon retour : je lui en dis la cause, & le priay de me donner un de ses Indiens pour porter une lettre à la Baye que j'allois écrire, n'étant pas en état d'y retourner moi-même, & la chose étant de grande consequence. Il me répondit que cet homme s'étoit arrêté à se reposer chés son voisin à 200. pas de - là, qu'il viendrait avec moi pour lui persuader de retourner au fleuve : nous le trouvâmes chés ce voisin & je lui dis agréablement, puisque vous n'avez pas voulu m'accompagner au fleuve, il faut que je vous accompagne à la Baye, & nous reviendrons ensemble. Pour lors le Reverend Pere Jacob le pria & ce voisin aussi de se désister de son voyage, il ne voulut jamais se rendre : moi sans m'émouvoir davantage, je lui demanday beaucoup de choses sur l'état des Peres Anastase & Joseph, des Indiens, du bétail, & en particulier des cavalles, & comme il se coupa en plu-

seurs réponses , ce que remarqua fort bien le Reverend Pere Jesuite & même son voisin , sans néanmoins lui rien dire pour le mettre davantage dans la contradiction. Lorsque je le jugeay assés enfonceé , je repris tout ce qu'il avoit dit & le convainquis de fausseté par ses contradictions , il en eut assés de honte. Pour lors , je lui fis de nouvelles instances de retourner avec moi ; mais sans effet : seulement il me protesta qu'il ne parleroit point du tout contre nous ny contre les Indiens. Je lui demanday pour lors s'il vouloit bien être le porteur d'une lettre au Colonel Francisco Dias , ou qu'à son refus j'allois envoyer un exprés : il me jura qu'il la donneroit , je lui en fis la lecture & la cachetay. Il partit donc & je retournay sur mes pas. Il perdit en chemin un cheval de prix , & ensuite il lui arriva toute sorte de disgrâce ; c'est celui dont j'ay dit cy-dessus , qu'il perdit à la fin tout son bien , qu'il fut haï de tout le monde , & fût obligé de se retirer chés nous à l'Aldée d'Oura-cappa , & on ne l'appelloit que l'ex-communié ; en effet il étoit tellement

défiguré qu'il faisoit peine à voir , & demeura toujours languissant.

Je reprens icy le fil de ma Relation. Après nôtre repas que nous fîmes à cent pas d'où nous nous rencontrâmes à l'ombre de quelques arbres, & qui fut de poisson frais qu'un Indien passant venoit de pêcher, & d'un peu de vin qu'on m'avoit envoyé de l'Aldée dans un petit flacon. Nous poursuivîmes nôtre voyage avec beaucoup de joye , au bout de six ou sept jours nous arrivâmes à l'Aldée d'Ouracappa , où nos chers compagnons vinrent me recevoir avec toutes les marques possibles de joye & de tendresse : tous nos Indiens vinrent en corps me feliciter de ma bien-venue. J'oubliois facilement tous les travaux passés, & les croyois bien employés pour l'heureux succès de mon voyage à ce que je croyois ; car je ne sçavois rien de la trahison que Francisco Dias Davila m'avoit faite après mon départ. Nous étions tous enfin en jubilation , & je faisois part à tous les Portuguais de ma parfaite reconciliation avec Francisco Dias , dont tous étoient ravis ; car la plûpart nous aimoient , & n'osoient

n'osoient le marquer.

Peu de temps après, je reçois une lettre du Reverend Pere Louïs de Tifange Capucin, arrivé depuis peu de Lisbonne à la Baye pour y prendre un Hospice pour nous, apportant pour cet effet les Lettres Patentes du Roy de Portugal, ayant moi-même écrit pour ce sujet à nos Peres à Lisbonne, & ayant déjà accepté un emplacement qu'on m'offrit dès le premier voyage que je fis à la Baye. Ce Religieux donc, avec qui j'avois pris l'habit & fait profession, m'écrivit trois mois après ma sortie de la Baye, que Monsieur le Gouverneur étoit terriblement en colere contre moi, & qu'il lui en avoit dit les sujets, qui sont ceux que j'ay marqué cy-dessus, d'avoir donné un Certificat au Colonel Francisco Dias & lui avoir remis l'ordre qu'il m'avoit donné, avec mépris. Il en avoit sans doute un tres-grand sujet, ne sçachant pas ce qui s'étoit passé entre ledit Colonel & moi, ny sa trahison. J'appellay aussi-tôt nos chers compagnons qui se rendirent incontinent chés nous: je leur fis part de cette lettre affligeante, dont ils furent aussi bien

*Grande
de sur
prise.*

que moi tres-surpris & tres-affligés. Pour lors ayant le cœur tout saisi de douleur, je dis ces paroles : Mon Dieu, j'ay fait jusqu'icy ce que j'ay pû comme homme, mes forces ne vont pas plus loin ; c'est vôtre affaire, faites s'il vous plaît le reste.

Je ne negligéay rien neanmoins de ce que je crûs devoir faire, & en presence de mes deux compagnons j'écrivis une ample justification de mon procedé à Monsieur le Gouverneur & l'adressay ouverte au susdit Pere Louïs de Tifange, qui avoit beaucoup d'accès auprés de lui. Je décrivis jusqu'à trois fois cette lettre par l'avis de mes compagnons, y reformant toujourns quelque chose : mais la troisiéme fois le Pere Anastase me dît, envoyés hardiment la lettre, on ne peut y ajouter ny diminuer, il ne scauroit refuser de se rendre à ces raisons. Je l'envoyay donc, & elle fût fidelement renduë au Pere Louïs ; il chercha bien des fois l'occasion de la mettre entre les mains de Monsieur le Gouverneur : mais si-tôt qu'il vouloit parler de moi, il se mettoit en mauvaise humeur, & lui tournoir le dos. Il me

de la Mission du Bresil. 183

donne avis incontinent de ce qui se passoit, & qu'il n'avoit osé donner ma lettre crainte que dans la colere, il ne l'eût déchirée sans la lire. Enfin un mois après cette dernière, le Pere Louïs de Tifange m'écrit de la part de Monsieur le Gouverneur, qu'il avoit été pleinement informé de mon procédé, qu'il l'approuvoit en tout, sinon dans le Certificat que j'avois donné à Francisco Dias, sans lequel il lui auroit confisqué ses biens & l'auroit exilé en Angole, que je lui donnasse des occasions de me rendre service & à la Mission cependant qu'il seroit à la Baye, & qu'après son retour au Royaume de Portugal, il me feroit connoître l'estime qu'il avoit de moi. Que cependant un des Capitaines d'Oïdonnance du fleuve étant mort à la Baye, (c'étoit Emanuel de Souza dont j'ay parlé, qui m'accompagna pour pacifier les troubles qui s'élevoient) on lui avoit nommé trois sujets pour remplir sa place, marquant leurs noms, que je visse lequel des trois étoit le plus propre & nôtre meilleur ami, qu'il lui envoie la Patente de Capitaine, que si aucun des trois n'é-

roit nôtre ami , que je lui en nommasse un qu'aussi-tôt il le pourvoiroit. Voilà bien du changement dans nos affaires ! Je ne pouvois attendre humainement des faveurs si obligantes; ainsi il faut bien dire : *Hæc mutatio dextera excelsi*, que c'étoit la main de Dieu.

Jamais je ne fus plus étonné ny n'eus plus grande joye. J'allay aussi-tôt à l'Eglise en remercier Dieu, & envoyay incontinent appeller les Peres Anastase & Joseph, qui sans tarder partirent de leurs maisons, & se rendirent chés nous. Nous chantâmes à l'Eglise le *Te Deum laudamus* en action de graces : nos Indiens furent de la fête. Ce ne fut enfin que joye & jubilation.

Je n'ay pû sçavoir au vray par quel canal Monsieur le Gouverneur fût informé de la verité, le Pere Louïs ne m'en ayant rien dit dans sa lettre, & lorsque je fus à la Baye pour Superieur, ledit Pere Louïs partit deux heures après mon arrivée pour le Rio de Geneiro sans avoir eu le temps de rien demander. J'ay crû néanmoins probablement que le Pere Louïs aura trouvé quel-

que bon moment pour obliger Monsieur le Gouverneur de recevoir ma lettre & de la lire : elle étoit d'une feuille de papier entiere , & je croy que je n'ômettois rien de ce qui se peut dire pour faire connoître la verité & la sincerité de mon procedé , le tout succinctement & clairement , n'y ayant pas une parole superflue , ny éclaircissement à desirer : elle prouvoit évidemment que j'avois fait tout ce qu'on peut faire humainement par les voyes d'honneur , pour meriter l'amitié du Colonel Francisco Dias , & pour vivre en paix avec lui. J'ay crû aussi que d'autres personnes de probité , qui avoient connoissance des recherches que j'avois fait de l'amitié du Colonel & de mon procedé dans la Mission , lui auront parlé dans quelque occasion , & que le Reverend Pere Provincial des Jesuites & le Reverend Pere Recteur furent du nombre , les ayant informés de tout , & ayant en main dès lors une copie d'un manifeste que j'avois fait contre le Colonel Francisco Dias il y avoit deux ou trois ans , & que j'avois envoyé au Reverend Pere Supérieur de Lisbonne ;

pour presenter à la Cour , dont le Colonel reçût une correction.

Après la joye de cette heureuse nouvelle , nous jugeâmes tous qu'il falloit répondre au Pere Louïs de Tifange , & non au Gouverneur , sur ce qu'il m'avoit mandé par son ordre : mais de maniere qu'il lui pût montrer la lettre toute entiere. Je fus chargé de faire la réponse. Je la commençay par de grandes actions de graces à Dieu , dont la Providence amoureuse veille toujours sur les siens , pour tirer sa gloire , & même leur avantage de leurs tribulations. Je le priay ensuite de marquer à Monsieur le Gouverneur mes plus tendres reconnoissances de sa bonté, & celles des autres Missionnaires. J'exposay le sens de mon Certificat, & j'en justifiaay l'équivoque par l'exemple des Saints , des Anges , & de Jesus-Christ même dans l'Évangile, montrant qu'il est permis de cacher la verité à ceux qui nous veulent tromper injustement ; permettant qu'ils se trompent eux-mêmes dans l'intelligence de ce qu'on dit. J'alléguois les auteurs , & produisois les exemples de l'Ange Raphaël à

de la Mission du Brezil. 187

Tobie , de Jacob à Isaac , de Jesus-Christ aux Juifs & à ses Apôtres mêmes. Concluant que mon Certificat auroit été un témoignage tres-faux dans l'autre sens , puisque mes plaintes qui avoient été portées jusqu'à la Cour de Portugal , justifioient le contraire , & que le mot qui faisoit l'équivoque du tout , se prenoit dans les deux sens fort ordinairement. Voicy le Certificat :

M Oy F. Martin de Nantes , Capucin François , Missionnaire Apostolique dans le Brezil parmy les Indiens appelés Cariris sur le fleuve de S. François , terres du Sieur Francisco Dias Davila , par don du Serenissime Roy de Portugal , certifie que depuis 7. ans , nous faisons nos compagnons & moy paisiblement nôtre Mission parmy les Indiens Cariris susdits. Fait à la Baye de tous les Saints , le tel jour du mois & l'an 1683.

F. Martin cy-dessus.

L'équivoque est dans ces termes ; depuis 7. ans nous faisons paisiblement nos compagnons & moy nôtre Mission : il entendoit que nous faisons nôtre Mission paisiblement par

rapport à lui , ce qui auroit été faux. Pour moi je ne l'entendois que par rapport à nous qui avons toujours fait nôtre Mission avec paix, ne cherchant que le Salut de ces pauvres Indiens ; ce qui est tres-vrai & le seul vrai sens , dans l'intelligence duquel je le laissay se tromper justement , de même que Nôtre-Seigneur laissa les Juifs se tromper , lorsqu'il leur dît : *Solvite templum hoc & in tribus diebus reedificabo illud* , détruisés , leur dit-il , ce temple , & dans trois jours je le reédifieray. Nôtre-Seigneur l'entendoit du temple de son corps , & les Juifs l'entendirent du temple de Jerusalem. N Seigneur vid bien qu'ils prenoient ses paroles dans un sens different de celui qu'il les disoit , & il les laissa se tromper. Autant en avoit fait l'Ange Raphaël à Tobie , quand Tobie lui demandant qui il étoit , il répondît qu'il étoit fils du grand Ananias. Que si ces raisons ne contentent pas mon Lecteur , non plus que ces exemples pour justifier mon équivoque , je ne veux point contester avec lui , je laisse la chose pour ce qu'elle est devant Dieu , me soumettant fort vo-

fontiers au jugement des Sçavans. Je rapporte seulement cecy, pour ne rien ômettre de ce qui m'arriva dans cette occasion, qui dans la suite me coûta si cher, comme j'ay diccy-dessus.

Ensuite je suppliois humblement Monseigneur le Gouverneur dans ma lettre, puisqu'il me faisoit l'honneur & la grace de laisser à mon choix l'élection d'un Capitaine d'Ordonnance en la place du défunt, d'envoyer la Patente à celui que je prenois la liberté de lui nommer par son ordre, & le priois encore en même temps d'envoyer une Patente de Capitaine à un Indien que je lui nommois, & un habit & un bâton de Commandement, & d'ordonner que le Capitaine d'Ordonnance le vint mettre en possession, & ôtât celui qui occupoit le poste, parce qu'il étoit un mauvais Chrétien, qui sourdement entretenoit les autres dans des superstitions de leur Paganisme.

Monsieur le Gouverneur Roch da Costa m'accorda de point en point tout ce que je lui demandois, & m'envoya les Patentes pour le Capitaine

Portuguais & pour le Capitaine Indien en même paquet, l'habit & le bâton de Commandement, qu'ils appellent Ginetta, qui a les deux bouts d'argent, avec ordre au nouveau Capitaine Portuguais d'ôter le Capitaine Indien, dont je me plaignois, de son poste, & mettre l'autre en sa place. Je ne sçay si on peut desirer des marques plus évidentes & plus signalées du retour de Monsieur le Gouverneur en nôtre faveur ? & du secours de Dieu pour me délivrer de la calomnie & de l'oppression ?

Quelque temps après le Reverend Pere Bernard de Nantes Capucin ; Religieux de merite & de talens, vint nous trouver sur le fleuve de St François, & m'apporter l'obedience du Reverend Pere Provincial pour aller Superieur à la Ville de la Baye, & pour y bâtir un Hospice ou un Convent, n'y ayant encore que de petites Cellules de simple terrasse sur l'emplacement, dont on avoit pris possession, & une Eglise de la même sorte, qu'on avoit bâtie seulement en attendant qu'on fît un Convent parfait. Le Roy de Portngal eut la bonté de donner par an cinq cens li-

vres pour dix ans pour aider à ce Bâ-
timent. Je differay cinq mois en-
tiers à partir du fleuve pour la Baye,
afin d'instruire dans la Langue le
Pere Bernard, & le rendre capable
d'administrer les Sacremens aux In-
diens des deux Aldées que j'admini-
strois; je lui laissay le Dictionnaire
que j'avois composé de la Langue
des Cariris, l'art ou rudiment, un
examen de conscience & directoire
de Confession, & quelques vies des
Saints, le tout traduit en la Langue
des Cariris, avec le Portuguais à
l'opposite; & comme il avoit beau-
coup d'esprit & la memoire fort heu-
reuse, je le laissay capable d'admini-
strer les Sacremens, & lui donnay
connoissance de tout ce qui étoit ne-
cessaire pour gouverner les Indiens,
outre ce qu'il vid en pratique pen-
dant cinq mois,

Je pris congé d'eux & dis adieu à
mes chers enfans spirituels, ce qui
ne se pût faire sans larmes recipro-
ques. Plusieurs Indiens m'accom-
pagnerent la premiere journée avec
tous les témoignages imaginables
de tendresse: je pris seulement deux
Indiens pour m'accompagner jusques

au Penedo ; c'est la petite Ville qui est à 7. lieuës de l'emboucheure du fleuve de Saint François vers la mer ; c'étoit le chemin le plus long y ayant cent lieuës ou environ de nôtre Aldée d'Ouracappa au Penedo : mais je desirois voir deux nouveaux Missionnaires arrivés sur le bas du fleuve, le premier appelé le Pere Bonaventure de Becherel Capucin , qui occupoit l'Aldée des Amoureux où avoit demeuré le Pere Anastase d'Audierne près de six ans , & l'autre le Pere Joseph de Ploërmel , frere du Reverend Pere Provincial le Reverend Pere Clement de Ploërmel , qui demuroit 10. lieuës plus bas dans l'Aldée du Pochin. Je leur rendis service à l'un & à l'autre , & tâchay pendant 12. jours que je fus en chacune de ces Aldées , de leur donner connoissance de ce que l'experience de 12. ans de Mission m'avoit appris, pour le gouvernement des Indiens. Ils eurent l'un & l'autre beaucoup de defference aux avis que je leur donnay , étant informés de l'heureux succès que Dieu m'avoit donné dans ma Mission. Je leur fis connoître le genie des Indiens , & la maniere de
les

les gouverner , & aussi comment il falloit se comporter avec les Portugais ; car faute d'experience ou d'instruction on fait bien des fautes.

J'attendois tous les jours le départ d'une Barque qui devoit aller à la Baye ; mais peu de jours avant son départ , je fus saisi d'une crainte extraordinaire de faire ce voyage par mer : chacun en étoit surpris , & je l'étois moi-même : je cherchay tous les moyens de faire le voyage par terre , on m'assura qu'il étoit impossible dans cette saison : je me vis donc obligé par force à m'embarquer. Le jour venu nous montâmes tous dans la Barque , il y avoit des personnes considérables qui alloient à la Ville de la Baye , qui me connoissoient , & qui voyant la crainte que j'avois , me disoient tout ce qu'ils pouvoient pour me l'ôter : néanmoins j'étois malgré moy dans un abattement d'esprit étrange ; le temps étoit fort beau , le vent bon , la Barque toute neuve d'environ 40. tonneaux , & qui n'avoit que demie charge. Après avoir mis à la voile nous arrivâmes bien-tôt sur la barre du fleuve où est le peril , & où les flots quel-

que calme qu'il fasse , sont toujours fort élevés à cause du rencontre des flots de la mer , qui s'opposent au cours de ce grand fleuve , & ils baissent aussi bas qu'ils s'élèvent ; cela fait horreur à voir : j'y avois déjà passé une fois en entrant ; & tous ceux de la Barque se saisirent par l'ordre du Pilote de quelque chose , cordes , ou autres choses fermes , pour n'être pas emporté de quelque flot , qui passe quelque - fois par dessus la Barque. Lorsque nous approchâmes , je crus que le Pilote alloit tourner le gouvernail pour prendre la vraie route ; mais il attaqua la barre par cet endroit - là même , & ayant été élevé par le premier flot à sa chute , nous donnâmes si rudement sur un banc de sable , qu'un des gonts du gouvernail rompit : le second flot nous élève comme le premier , & nous laisse cheoir rudement sur le même banc , & le second gont du gouvernail rompit : le troisième nous donna une si rude secousse , que nous croyions le Navire ouvert , pour lors Pilote , matelots & passagers commencerent à jeter des cris de desesperés , abandonnant tout & se croyans.

absolument tous perdus , le gouvernail alla à la drive , & le Navire auroit été renversé par les flots dans un moment, & personne n'auroit échappé. Pour lors le cœur commença à me revenir , & je criay fortement : quoy vous abandonnés le Navire au gré des flots ? saisis les écoutes gouvernés par les voiles : ils firent ce que je dis , & nous sortîmes par ce moyen du peril. On donna incontinent à la pompe pour voir si le Navire étoit ouvert , afin de nous jeter à la côte ; mais ne s'étant pas ouvert, parce qu'il étoit neuf & peu chargé , nous mîmes hors prés d'une lieue en droiture , & nous fîmes avec des planches un'espece de peautre au lieu de gouvernail , & avec cet équipage nous arrivâmes dans deux jours & demi heureusement à la Baye portant peu de voile , parce que notre peautre n'étoit pas capable de soutenir un plus grand effort , & s'il étoit arrivé une tempête ou un vent contraire , nous n'aurions pû résister ; mais le vent étoit bon & égal.

Quand nous fûmes hors du peril je dis à tous ceux qui auparavant

faisoient tant les aßeurés, & étoient surpris de ma crainte : He bien ! Messieurs, chacun craint à son tour, pour moy j'ay crainr le peril avant d'y être, & j'ay repris courage dans le peril, & vous qui étiez fort aßeurés avant le peril, vous avés perdu courage quand vous vous y êtes vûs. Il est vray, mon Pere, me dirent-ils, & sans vous nous serions peri, nous ne pensions plus à nous sauver, mais à mourir. Il semble que Dieu vous eût donné un pressentiment de ce qui nous devoit arriver : je ne sçay, Messieurs, ce qu'il en est ; mais je n'étois pas maître de moi-même, & j'étois autant surpris que vous de ma crainte.

Il faut avoüer que la presence de la mort en plein jugement, & sans y avoir pensé donne de terribles impressions de l'éternité. Je croyois dans un *Miserere* de temps aller paroître devant Dieu, & dans un moment je me representay plus de choses que je n'en sçaurois dire en bien du temps, & je vis avec plus d'évidence l'importance & les suites du jugement que j'allois subir, que je ne le sçaurois comprendre par tous

les raisonnemens que je pourrois faire sur le même sujet. Je ne trouvay aucune autre consolation, ny autre refuge dans cette extrémité, que de me jeter entre les bras de la miséricorde de Dieu, & lui dire : Mon Dieu, je suis vôtre pauvre petite créature, je me jette entre vos bras, ayés pitié de mon Ame. Cét acte d'abandon entre les mains de Dieu, me fortifia & me fit revenir de la frayeur interieure où la presence de l'éternité m'avoit jetté.

Arrivé heureusement à la Baye par la miséricorde de Dieu, je fus reçu par le Pere Louis de Tifange, le Pere Basile du Faouiet & le Pere Jean-Baptiste Capucins du Croizic, avec toute la demonstration possible d'affection : mais le Pere Louis partit deux heures après pour le Rio de Geneiro, dans une Barque qui fit voile incontinent ; en sorte que je n'eus pas le temps de m'informer de ce qui s'étoit passé avec Monsieur le Gouverneur Roch da Costa, qui étoit parti pour Portugal il y avoit environ trois mois, & avoit pour Successeur un Fidalgue nommé Francisco de Souza, autrement Braço de

Prata , c'est à dire , Bras d'argent , parce qu'en effet il avoit une main d'argent toujours couverte d'un gant, la main lui ayant été emportée d'un coup de canon dans un combat , durant les Guerres de Portugal avec l'Espagne ; c'étoit un homme de 67. ans ou environ. Il ne fût pas p'ûtôt arrivé que le Colonel Francisco Dias le prévint contre moi , & contre les autres Missionnaires, & tâcha de nous en faire un ennemi , se ressentant vivement des corrections que lui avoit fait son Prédecesseur Roch da Costa à mon occasion.

Je fus incontinent rendre mes respects au Gouverneur , qui me reçût avec beaucoup de civilité pour la premiere fois : mais lui faisant quelque temps après une seconde visite , il me declara qu'on lui avoit fait des plaintes de moi & des autres Missionnaires ; m'en ayant dit le sujet, j'eus lieu de me justifier & de faire connoître le genie de nôtre accusateur ; c'est pourquoy lorsque le Colonel qui ne sçavoit pas que Monsieur le Gouverneur m'eût donné connoissance des plaintes qu'il lui avoit fait de moi , venoit en faire de nouvelles ,

il n'étoit pas plutôt sorti du Palais , que le Gouverneur m'envoyoit appeler par un Officier pour répondre aux accusations , dont je faisois voir clairement la fausseté. Il retourna jusqu'à trois fois à la charge , & la dernière il supposa une lettre qu'on lui écrivoit du fleuve avec de grandes plaintes des Habitans contre nos Missionnaires , qui soulevoient les Indiens contre les Portuguais , les autorisant dans certaines choses à leur préjudice , qui crioient assés haut : mais par malheur pour lui , il avoit daté la lettre trop fraîchement ; en sorte qu'il étoit impossible qu'elle fût venue de - là en si peu de temps , c'est pourquoy ne pouvant répondre aux accusations de la lettre , qui me surprenoient & mettoient les Missionnaires dans le blâme. Je priay Monsieur le Gouverneur de me dire depuis quand elle étoit écrite , il me montra la date & aussi-tôt je lui dis : Monseigneur , cette lettre a été faite à la Maison de la Torré , étant impossible qu'elle pût arriver en si peu de temps , y ayant 150. lieues d'icy au fleuve , & nos Peres Missionnaires m'auroient écrit s'il y avoit

eu la moindre chose ; c'est de quoy je les ay chargé expressement en partant. Il connut la fausseté, & demeura persuadé que le Colonel Francisco Dias étoit nôtre ennemi & un imposteur ; de sorte que de - là en avant il n'osa plus m'attaquer, & Monsieur le Gouverneur me fît l'honneur d'une fort grande confiance.

Je fus visiter tous les Principaux de la Ville, tant Ecclesiastiques que Seculiers, & toutes les Maisons Religieuses, & je reçûs de tous des marques d'estime & d'affection : il n'y eut que le Colonel Francisco Dias à qui je ne rendis pas visite, jugeant que je ne le devois pas faire, pour ne me pas mettre en peril d'avoir de nouvelles prises avec lui : mais lorsque je le rencontrois dans les rues, porté dans sa rede, je m'arrêtois aussi-tôt par respect pour le laisser passer, & lui m'apperveant sortoit incontinent de sa rede, me faisant la même déference ; en sorte qu'il me vouloit vaincre en civilité. C'est ainsi que nous en usâmes long-tems, dissimulans tous deux nos sentimens, & nous défians également l'un de l'autre sur l'expérience mutuelle de nos

de la Mission du Brezil. 201

différens , & de leurs succès. Je ne l'apprehendois plus , & il ne pouvoit plus me nuire , quoy que la volonté ne lui manquât pas ; mais je sçavois bien que je ne pouvois la lui ôter : je souhaitois de tout mon cœur sa conversion sans pouvoir prudemment l'en solliciter après tant d'expériences de son mauvais cœur : ainsi je le regardois comme un ennemi déclaré devenu impuissant de nous nuire par la protection visible de Dieu , & il me regardoit comme un obstacle à ses desseins toujours présent pour parer à ses coups , & pour répondre à ses accusations.

De-là à quelque temps arriva Monseigneur l'Archevêque de la Ville de la Baye , qui venoit de Lisbonne où il avoit été sacré ; c'étoit aussi un Religieux de S. François , fort docte & grand Prédicateur , qui avoit été Provincial : il y avoit bien des années que la Ville de la Baye étoit privée de Pasteur , le sien étant mort pendant les Guerres de Portugal avec l'Espagne. Je fus à mon rang comme Supérieur le complimenter sur sa bien-venue. De-là à trois semaines je fus lui rendre une

visite particuliere , & lui demander sa benediction & sa protection pour nos Missions. Il n'y avoit par bonheur personne avec lui : il me parla en Pere & en Frere. Je suis , dit-il ; vôtre Frere de Religion , vous le sçavés , je vous honore & vous aime , & souhaite de vous servir ; mais j'ay de grosses plaintes contre vous & vos Missionnaires , je les ay receuës dès Lisbonne , & peu s'en a fallu que je n'aye amené huit Missionnaires avec moi pour prendre vos places , j'avois déjà leur parole. Il me fit un détail des plaintes , qui m'en fît aussi-tôt connoître l'auteur , & c'étoit toujours le même : il avoit des amis à qui il envoyoit des presents , qui prévinrent fortement Monseigneur l'Archevêque contre nous. J'entendis paisiblement & sans trouble toutes les charges qu'il avoit contre nous : il les conclud en me disant , si je ne vous aimois pas , je ne vous dirois pas ce que je vous dis , je me servirois de mon autorité : apportés-y promptement le remede puisque vous êtes Superieur. Monseigneur , lui dis-je , il est trop visible que vôtre Grandeur ne pouvoit nous donner

une preuve plus évidente qu'elle nous honore de son affection, que de nous découvrir les plaintes qu'elle a reçû contre nous, afin de nous donner lieu de nous justifier, ou d'apporter le remede au mal : il seroit difficile en si peu de temps de répondre à toutes ces plaintes, de maniere que je pûsse persuader vôtre Grandeur de leur fausseté. Je la prie seulement de surseoir quelque temps son jugement, & j'espere que Dieu lui fera connoître la verité : il est trop juste pour souffrir qu'elle soit long-temps opprimée. Je le souhaite, me dit-il, & je pris congé de lui ; car il entra incontinent du monde.

Je recommanday cette affaire à Dieu comme sa propre affaire, & mis toute ma confiance en sa bonté, dont j'avois tant de fois éprouvé les secours : mon inquiétude étoit moindre dans cette occasion, ayant déjà répondu aux mêmes accusations devant les Gouverneurs, & confondu mes accusateurs ; néanmoins je n'étois pas aussi sans inquiétude, parce que je voyois Monseigneur l'Archevêque fort persuadé. Je retournay de-là à six semaines lui faire la reve-

rence , sans sçavoir la disposition où je le trouverois : j'entray avec crainte ; mais tout resigné à ce qu'il plairoit à Dieu. Si-tôt qu'on l'eût averti il vint au devant de moi d'un air gay & riant , & m'embrassant il me dît : Vous soyés le bien-venu , mon cher Pere , je desirois vous voir , & après m'avoir fait asseoir , il me dît : Je suis informé graces à Dieu de votre procedé , on m'avoir trompé , & j'ay de la joye d'être détrompé à votre avantage pour le service de Dieu : Vous pouvez conter sur mon autorité & sur mon affection pour aider à votre Mission ; continués à faire comme par le passé , & ne vous rebutés pas pour les contradictions , on ne peut les éviter en servant Dieu dans votre Ministère.

La joye que je reçûs d'un accueil si favorable , me fournit des paroles les plus tendres & les plus affectueuses pour lui marquer ma juste reconnaissance , & je lui allois faire un détail succinct des principales persecutions que nous avions souffertes ; mais ayant commencé il survint de la compagnie qui rompit l'entretien à mon grand regret , & je pris
congé

corgé de sa Grandeur.

Je n'ay jamais pû sçavoir qui avoit informé Monseigneur l'Archevêque si avantageusement pour nous , j'ay toujours eu lieu de croire que c'étoient certaines personnes de grande probité & des plus considerables de la Ville , à qui j'avois conté mes affaires , & qui m'avoient marqué de l'affection & entrer dans mes intérêts ; & je ne peux douter que le Seigneur Archevêque ne prît des informations de personnes dignes de Foy ; car il me marqua la premiere fois avoir cette affaire à cœur. Voilà donc encore une fois la mine de nôtre ennemi éventée , ou si elle créva elle créva sur lui , & il n'osa plus m'attaquer étant sur le lieu pour me défendre.

On connut bien-tôt dans la Ville que Monseigneur l'Archevêque m'honoroit de son affection & de sa faveur aussi bien que Monseigneur le Gouverneur. Cela m'attira bien des importunités pour demander des graces , je m'exerçois plus facilement à l'égard de Monsieur le Gouverneur , quoy-que je lui en demandasse quelques unes quand la charité

m'y obligerait, & il me les accorderait ordinairement : mais je ne sçavois comment me délivrer de celles qu'on me demandoit à l'égard de Monseigneur l'Archevêque. Je le fus trouver, & lui dis avec bien du respect : Monseigneur, on a connu que vous m'honoriez de votre faveur, on en prend le sujet de m'importuner de vous demander des graces : Vous sçavés que nôtre état nous met dans la dépendance de tout le monde, & d'autant plus que nous sommes étrangers : trouverés-vous bon que je reçoive les requêtes de ceux qui me prient de vous les présenter, & d'interceder pour eux auprès de votre Grandeur ? il me répondit obligamment que je les eusse reçues. Je vous demande donc pour moi la première grace, Monseigneur, lui dis-je, qui est de ne m'accorder jamais que ce que vous jugerés à propos. Je vous l'accorde de bon cœur, me dit-il, votre demande est trop juste & trop prudente pour la refuser. Recevés les requêtes que vous jugerés justes après les avoir bien examinées ; car je m'en rapporteray à votre jugement, & me les presen-

tés. J'en usay ainsi , jusqu'à la mort
dud' Seigneur Archevêque, qui mourut
de-là à trois ans ou plus de la
maladie contagieuse , qui emporta
tant de monde dans le Brezil : je le
visitay malade , étant moi-même
convalescent de la même maladie,
& j'assistay à ses funérailles. Il nous
avoit donné un an devant sa mort
200- liv. d'aumône pour aider à nô-
tre Bâtiment. Nous perdîmes en sa
personne un véritable Protecteur de
nôtre Mission. Il avoit écrit avant
sa mort une lettre pleine de zèle à
nôtre Reverend Pere Provincial pour
lui demander plus grand nombre de
Missionnaires : il en écrivit aussi en
Cour avec beaucoup d'éloges de nô-
tre zèle. Monsieur le Gouverneur
fit la même chose.

Environ six mois avant la mort
du Seigneur Archevêque , il survint
au Colonel Francisco Dias Davila un
grand démêlé avec les Reverends Pe-
res Jesuites pour une Mission où
nous les avions appelés sur le fleuve
de S. François , parce qu'il souleva
les Indiens contre lesdits Missionai-
res par le moyen de ses emissaires &
les fit fuir , leur ayant fait donner

quelque present pour ce sujet, ne voulant point que les Reverends Peres Jesuites eussent des Missions sur ses terres du fleuve de S. François. Pour ce sujet les Reverends Peres Jesuites firent leurs plaintes à Monseigneur l'Archevêque & à Monsieur le Gouverneur, & le firent citer à la Relation ou Parlement du Païs. Le Colonel Francisco Dias se voyant embarrassé vint me trouver : ce fut la premiere fois qu'il entra chés nous, je le reçus avec beaucoup de civilité, surpris d'une visite si inopinée. Après les complimens ordinaires, il m'expose le sujet de sa venue, & me dit qu'il venoit me demander conseil : après son exposé auquel je donnay toute mon attention, & m'avoir dit qu'il étoit resolu de plutôt perdre tout son bien que de souffrir les Peres Jesuites dans cette Mission ; connoissant bien, disoit-il, leurs desseins & leurs adresses pour se rendre Maîtres des lieux où ils mettoient le pied, & quantité d'autres choses que la passion lui faisoit leur supposer. Je lui dis formellement ces paroles : Monsieur, est-ce tout de bon que vous me demandés conseil ? Oui,

mon Reverend Pere , je vous l'assure en homme d'honneur, me dit-il. Permettés-moi donc , repliquay-ie , de vous dire sincerement mon sentiment : Je sçais, Monsieur, que vous êtes un homme d'esprit & de bon sens; mais souvent on est aveugle dans sa propre cause. Et reprenant tout ce qu'il m'avoit dit , ie lui fis voir clairement qu'il se trompoit, & pour le convaincre plus sensiblement de son erreur , ie lui demanday combien il estimoit la perte qu'il craignoit par l'établissement de cette Mission à laquelle il s'opposoit , & sans attendre sa réponse ie la mis au plus haut prix où elle pourroit aller. Il est vray , dit-il. Hé bien, Monsieur, lui dis-ie , est-ce agir en homme de bon sens de vouloir plutôt risquer tout son bien , que de risquer si peu de chose ? mais avec votre bien vous risqués votre honneur & votre Salut , vous opposant au service de Dieu & au Salut des Ames de ces pauvres Indiens , que le Roy de Portugal a tant à cœur , & pour lequel le Pape lui a accordé en propre les terres du Bresil. Un Chrétien doit pour de si glorieux suiets être

piër à donner tout ce qu'il a , Jesus-
Chrît ayant racheté ces pauvres A-
mes au prix de son sang , & vous
voudriés pour un intérêt de rien em-
pêcher leur Salut ? Deplus on ne
vous demande rien du vôtre en fai-
sant la Mission parmy les Gentils :
vous craignés seulement qu'on vous
demande ou qu'on usurpe quelque
petit morceau de terre de la vaste
étendue de celle que vous possédés
par bienfait du Roy , lequel ne vous
a jamais donné ny pû donner ce qui
est nécessaire aux Indiens. Il le de-
clare formellement dans les Provi-
sions qu'il vous a accordées, & quoy-
que les Indiens ne reclamant pas
contre ce que vous voulés prendre
de leurs terres , parce qu'ils n'en ont
ny l'esprit ny le pouvoir; neanmoins
si vous prenez ce qui leur est necessai-
re , vous faites contre l'intention du
Roy & contre la Justice. Il sera
temps de défendre le vôtre quand on
voudra l'usurper : mais par crainte
qu'on ne vint à vous usurper quelque
chose empêcher la Mission , c'est une
violence qu'on ne souffrira jamais ;
je dis plus , quand même vous pour-
riés le faire , le devés - vous faire ?

seriés - vous iustifié devant Dieu ? Quoy, Monsieur, vous avés fait des liberalités de consequence à des particuliers qui vous sont bien peu utiles, & peut-être peu reconnoissans, & vous refuserés à Jesus-Christ pour le Salut des Ames rachetées par son sang, une petite portion de ce qu'il vous a donné ? Supposé même, qu'on vous demandât en propre ce lieu, dont il s'agit, lequel neanmoins on ne vous demande pas, & qu'on ne vous demandera peut-être jamais. Je lui donnay enfin tant de raisons, & lui fis des Morales si sensibles qu'il ne me pût répondre : & je conclus en lui disant qu'il agît en Chrétien, qu'il en recevroit de la gloire devant Dieu & devant les hommes. Qu'il eût prévenu un procès qui lui seroit fâcheux & tres-coûteux, qu'on rappelleroit tout le passé, que les Jesuites étoient puissant à la Cour, que le Confesseur du Roy, qui étoit Jesuite, étoit un homme à représenter fortement au Roy son obligation là-dessus, qu'on lui donneroit des epithetes tres-odieuses dans les plaidoyers, & que le seul nom d'ennemy de la Mission gendarmeroit tout

le monde contre lui , que les Jesuïtes étoient sur le lieu pour l'accuser, & qu'il ne pourroit agir que par Procureurs auxquels il faut de grands presens dans une cause de cette nature pour avoir de la faveur , & qu'ainsi il eût offert generousement luy-même aux Reverends Peres Jesuïtes le lieu, dont il s'agissoit, qu'il eût aidé à bâtir l'Eglise & qu'il se fût montré zélé pour la Mission , que c'étoit là le moyen d'attirer sur luy les Benedictions de Dieu & l'estime de tout le monde , qu'il obligeroit les Reverends Peres Jesuïtes à devenir ses Panegyristes , qu'il sçavoit fort bien qu'ils faisoient de grands services à Dieu , & édifioient beaucoup le prochain par leurs bons exemples & leurs Prédications & leur Doctrine , ce qu'il ne pouvoit contester. Voilà , Monsieur , le conseil que je vous donne , & je croy vous donner un bon conseil. Je finis là. Mais la conference dura plus d'une heure & demie : il me remercia fort civilement , & me dît qu'il partiroit le lendemain matin pour sa Maison de la Torré , qu'il réfléchirait sur ce que je luy avois dit , & dans cinq

jours il me donneroit sa resolution.

Dés le lendemain deux Reverends Peres Jesuites me vinrent trouver de la part du Reverend Pere Recteur , & me conterent bien au long leur démêlé avec le Colonel Francisco Dias , je me fis ignorant du fait , ne jugeant pas à propos de leur découvrir ce que j'avois appris le soir précédent du même Colonel , & après leur exposé , ils me dirent qu'ils étoient résolus de pousser vigoureusement cette affaire , & qu'infailiblement ils en auroient tout le succès qu'ils pouvoient desirer , y ayant eu déjà plusieurs plaintes contre luy à la Cour par le passé pour de semblables sujets , qu'on le connoissoit là pour ennemy de la Mission par intérêt ; qu'ils étoient venus me prier de la part du Reverend Pere Recteur de me joindre à eux , qu'ils feroient tous les frais & toutes les diligences nécessaires , que je n'avois seulement qu'à joindre mes plaintes aux leurs. Je leur répondis , après les avoir remercié de la part qu'ils me faisoient de leur affaire , qu'il y avoit bien peu de temps que nous jouissions de la paix , qu'elle nous étoit res-

chere & necessaire pour nôtre Mission étans étrangers ; que d'ailleurs je leur pourrois peu servir , que leur credit à la Cour étant fort grand , ils n'avoient pas besoin de moy pour une si juste cause. Ils me repliquerent que je leur servirois beaucoup, luy ayant déjà moy seul donné bien de la peine , & mis en peril d'être disgracié. Il est vray , mes Reverends Peres , que j'ay eu de grosses affaires avec luy ; mais je n'ay aucune copie des manifestes , ny des autres écrits que j'ay fait contre lui. Ils me répondirent que je ne m'en fusse pas mis en peine , qu'ils avoient eux-mêmes tiré des copies de tout ce que j'aurois écrit. J'en fus extrêmement surpris , & compris pour lors la raison pourquoy , lorsque je faisois voir au Reverend Pere Provincial ou au Reverend Pere Recteur , ces écrits , afin de voir s'il n'y avoit rien à corriger ou à ajoûter dans le stile ils me les gardoient des 8. & 15. jours avant de me les rendre ; il est vray que je plaïdois leur cause en plaïdant la mienne , & je prenois la confiance de leur communiquer tous mes écrits , parce que je voyois qu'ils

me marquoient de l'affection, & qu'ils m'avoient rendu service, & ie comprenois bien qu'ils étoient intéressés dans le bon succès de mon affaire, ayants été fort maltraités avant moy par ledit Colonel, comme j'ay dit cy-dessus.

Me voyant donc sans excuse à moins de les desobliger, & me montrer ingrat des services qu'ils m'avoient rendu, ie leur dis: Mes Reverends Peres, la chose est de consequence, elle merite que i'y pense serieusement, & il faut que ie la communique aux Religieux; & quoy-que j'aye porté tout seul le faix de toutes les affaires, neanmoins ie sçay qu'ils auront de la repugnance à consentir que ie m'engage dans de nouveaux embarras, quoy-que le succès des précédens ait été assés heureux. Mais comme j'ay du zèle pour la Mission, & que ie croy que le Reverend Pere Recteur en est persuadé, ie vous prie de luy dire de ma part que ie le prie d'agréer que ie prenne cinq iours de délai avant de luy donner ma resolution, & qu'ensuite ie luy donneray la satisfaction qu'il demande, si quelque

chose dont j'attends la resolution ne réussit pas : J'entendois parler du succès de ma conference avec le Colonel, qu'ils ignoroient & dont ie ne pouvois prudemment ny charitablement leur donner connoissance. Là-dessus ils partirent assés satisfaits me sembla-t-il de ce que ie leur dis.

Le Colonel Francisco Dias retourna un iour plutôt que le temps fixé à la Ville de la Baye, & après avoir conféré avec ses amis sur le conseil que ie luy avois donné, & y avoir luy-même réfléchi serieusement, ils conclurent tous qu'il le falloit suivre. Aussi-tôt il fut trouver le Reverend Pere Recteur des Jesuites, & luy dit qu'il avoit entièrement changé de sentiment, après avoir réfléchi sur ses devoirs de Chrétien : bien loin de vouloir desormais m'opposer à votre Mission, ie veux y aider : ce n'est pas une mauvaise volonté qui m'a fait agir, mais la crainte des suites. Convenons d'arbitres, j'en passeray par où ils voudront, & ie veux même ajoûter de ma volonté plus qu'on ne pense pour le bien de la Mission.

Le Reverend Pere Recteur assem-
bla

bla ceux de son conseil. L'affaire fût aussi-tôt portée devant Monseigneur l'Archevêque & Monsieur le Marquis des Mines pour lors Gouverneur. On assembla les Principaux de la Relation, (c'est le Parlement du lieu) ils convinrent facilement des conditions de part & d'autre, le Colonel étant disposé à tout accorder; ils passerent un Acte authentique ou Transaction de leur convention, & tous demurerent contens: ainsi cette fâcheuse affaire se termina par mon conseil qui fût suivi. Mais les Reverends Peres Jesuites n'en sçûent rien, parce que le Colonel me demanda le secret & je le luy promis; il vouloit avoir la gloire d'avoir de son mouvement fait ce qu'il fit.

J'étois sur le point de m'embarquer dans ce temps-là à cause de mes continuelles infirmités, qui me rendoient incapable de servir davantage, sans esperance de me rétablir sans le secours des bains chauds de Portugal dans le sentiment de tous les Medecins, étant affligé d'un rhumatisme universel qui m'auroit dans peu interdit le mouvement de tous

les membres du corps. Monsieur le Marquis des Mines eut de la peine à me laisser partir, mais luy ayant dit que c'étoit pour retourner après avoir recouvert ma santé, il y consentit, & eut la bonté de m'offrir sa Fregate pour passer en Portugal, la table & la chambre du Capitaine, & que rien ne me manqueroit. J'acceptay son offre avec de grands remercîmens, comme j'y étois obligé: mais un Marchand Flamand nommé Carlos de Moor que j'avois assisté malade, & qui s'embarquoit avec tous ses effets dans un sien Navire, me fit tant d'instance, me disant qu'en ma considération il avoit mis tout son bien dans son Navire, & qu'il avoit fait de la dépense à mon occasion pour le matelorage, m'assurant qu'il n'y auroit que luy & moy dans la chambre du Capitaine avec chacun son lit; que je fus obligé de prier Monsieur le Gouverneur de l'avoir agréable, luy ayant tout conté, & ce même Marchand étant allé luy-même l'en prier, il luy accorda ce qu'il demandoit, & tout fût disposé pour partir.

Cependant le Colonel Francisco

Dias apprit mon départ quelques jours après, son Agent l'en ayant informé par un exprès à la Maison de la Torré, il m'envoya aussi-tôt quatre grands moutons fort gras, & ordie à son Agent de me donner 2. bœufs pour mon matelotage, & tous les rafraîchissemens que je voudrois prendre. Il m'écrivit une lettre fort obligeante se plaignant de moy de ce que je ne l'avois pas averti de mon dessein, qu'il auroit fait les choses de la belle maniere, & il fît delivrer en même temps 250. livres pour nôtre Bâtiment, promettant dans la suite d'y contribuer encore. Le Convent étoit déjà bâti, mais l'Eglise ne l'étoit pas, & nous devions à l'Architecte bien deux mille francs. J'acceptay seulement les quatre moutons & l'aumône pecuniaire pour le Bâtiment n'ayant besoin d'aucune chose, & laissay trois moutons aux Religieux, nous en mangeâmes seulement un ensemble. Je n'emportay rien du Convent que l'habit & manteau & nôtre Breviaire, le reste me fût fourni abondamment par le Marchand susdit. Je remerciay le Colonel Francisco Dias Davilla par une

lettre la plus civile qui me fut possible, le priant de continuër l'honneur de son amitié à nos Missionnaires, luy promettant de retourner, & de luy apporter une paire d'heures qu'il me demandoit; c'étoit sans doute mon veritable dessein; ainsi nôtre capital ennemi devint nôtre Ami par nécessité, son besoin l'ayant obligé de recourir à moy, & je le servis tres-utilement pour luy: c'est à peu près ce qui arriva à cet homme dont j'ay parlé, qui alla à la Baye contre nous, & qui ensuite se vid réduit à la pauvreté, ayant perdu tout ce qu'il avoit amassé en dix ans, & qui montoit à 5. ou 6. mille francs: il fût haï & abandonné de tout le monde, & fût réduit à chercher son azile chés nous dans l'Isle d'Ouracappa, où le Pere Bernard de Nantes le reçût charitablement. Nôtre voyage fut de trois mois entiers jour pour jour, de même qu'avoit été mon premier voyage de Lisbonne au Brezil, & il fut heureux par les soins qu'on prît de moy, sans quoy j'étois fort en danger de mourir dans le passage, comme moururent deux autres qui retournoient aussi à Lis-

bonne par infirmité n'ayans pas été assez soignés.

Le Colonel Francisco Dias ayant appris par la Flotte suivante que je ne retournerois plus au Brezil, à cause qu'on n'y laissoit plus passer de Capucins François, pour un différent né entre la Cour de Rome & celle de Portugal au sujet des Missions : la Cour de Portugal exigeant un serment de fidélité de tous les Missionnaires étrangers, qui au commencement étoit tres-legitime dans sa forme, & dû même de droit naturel & divin ; dans la suite de ce délai qu'on apporta mal à propos à le faire, on y ajouta par défiance que la Cour de Portugal conçût de ce délai, des circonstances si onéreuses, que la sacrée Congregation défendit de le prêter. Ainsi tous nos Missionnaires qui étoient venus de France au nombre de huit furent obligés comme moy de s'en retourner, l'obedience me rappella le premier, & les autres vinrent ensuite. Le Colonel ayant donc appris cette nouvelle recommença à faire de la peine à nos Missionnaires, quoy-que moins que par le passé, n'y ayant plus les

mêmes sujets. Marque infallible que la seule politique l'obligea à faire ce qu'il fit à mon égard , & je m'en défiai ; car dans la lettre qu'il m'écrivit de sa Maison de la Torré , il me prioit de parler bien de luy dans les occasions : *Faça me vossa paternidade boas auxencias , no rëyno :* sont les paroles de sa lettre. Enfin Dieu qui voit les cœurs , & qui juge selon les merites d'un chacun, le tira de ce monde peu d'années après, âgé d'environ 50. ans : il tomba en démence un an avant sa mort , il fût abandonné & méprisé des siens & de ses propres enfans , il mourut sans aucun secours & sans Sacrement ; je laisse à Dieu le jugement d'une mort si defastreuse. Après sa mort la Maison de la Torré a fait des pertes considerables , & je ne croy pas qu'elle subsiste long-temps, s'étant élevée & enrichie aux dépens des pauvres Indiens, & s'étant encore opposée tant de fois à leur conversion par intérêt temporel.

Si-tôt que je fus arrivé à Lisbonne , le Reverend Pere Superieur Gabriël de Serrent jugea que je devois aller baiser la main du Roy , il me

presenta luy-même à Sa Majesté , & luy dît que j'étois arrivé dans la Floride du Brezil , après y avoir demeuré long-temps dans les Missions parmy les Sauvages. Le Roy me demanda mon nom : je le luy dis faisant une profonde Reverence. Il me repliqua en Portuguais : *Vos sois o Padre Frey Martinho ?* c'est à dire , vous estes le Pere Frere Martin ? *ô conheço pela nome , sou informado de que tem feito muito serviço à Deos ne Brezil & à o meu Estado , lho agradeça muito ;* c'est à dire , je vous connois par vôtre nom , je suis informé que vous avés fait beaucoup de services à Dieu dans le Brezil , & aussi à mon Etat : je vous en remercie beaucoup. Il me parla ainsi , parce que les affaires que j'avois euës pour la Mission avoient été portées à la Cour , & on y avoit souvent parlé de moy , tant en m'accusant comme en me défendant.

J'eus encore l'honneur deux fois d'avoir audience du Roy , qui eut la bonté de m'écouter toujours avec des marques de bienveüillance , & de recevoir de ma main un Placet , ce qu'il ne faisoit point sinon aux per-

sonnes les plus distinguées, les autres les mettoient entre les mains d'un Seigneur commis de sa part, pour ce sujet. Je ne voulus pas luy donner le mien : il eut même tant de bonté qu'il me baïsa la manche, & me fit lever si-tôt que je luy eus fait la Reverence, & il m'écouta fort benignement. Il eut même la complaisance de m'accorder qu'un petit Indien que j'avois amené avec moy du Brezil, fils du Capitaine Thomé Alurez d'Ouracappa, fût introduit; car je l'avois laissé à la porte de la salle d'audience & recommandé aux gardes, l'ayant instruit de tout ce qu'il devoit faire entrant dans la salle si on l'appelloit, & comment il se devoit presenter devant Sa Majesté pour luy baïser la main, s'il luy accordoit cet honneur; il s'acquitta parfaitement bien de tout ce que je luy avois enseigné, & le Roy le caressa devant moy & luy permit de luy baïser la main : je l'avois déjà prévenu que son pere étoit un tres-bon Chrétien, & qu'il avoit rendu de tres-bons services à Sa Majesté dans les occasions de Guerre, où il avoit été avec ses soldats.

Je fus ensuite rendre mes respects à Monseigneur le Nonce , nommé François Nicolomini Archevêque de Rodes , & qui est ensuite mort à Paris dans la Nonciature. Je ne saurois exagerer les honnêtetés qu'il me fit , & les marques d'estime & de tendresse qu'il me donna , après avoir appris les fruits de ma Mission & le temps que j'y avois passé. Il m'obligea à faire cette petite Relation qui fait le commencement de celle - cy : il l'envoya à la Sacrée Congregation après l'avoir lue , & me promît toutes les faveurs qui dépendoient de luy à Rome & en Portugal pour nôtre Mission : il eut même la bonté d'écrire deux fois à nôtre Réverend Pere Provincial pour luy demander plus grand nombre de Missionnaires. C'étoit pour lors le Réverend Pere Ange de S. Brieuc.

J'eus encore l'honneur de rendre mes respects à Monseigneur l'Ambassadeur de France Monsieur Amelot , qui voulut voir ma petite Relation : il la garda quelques jours. J'allay encore faire la reverence à deux Ministres d'Etat à cause de nos Missions , dont le premier s'appel-

loit Monsieur le Comte de Licera, fort ami des Capucins, fort sçavant, qui actuellement travailloit à l'Histoire du Brezil, qu'il dictoit en Latin à un de ses Secretaires, & m'en faisant lire quelque chose, il me demanda si je n'avois rien de remarquable à y ajouter: je luy dis ce qui me paroissoit digne d'y être mis, & il l'y inséra aussi-tôt.

Tous ces bons accueils furent en partie des effets des lettres obligantes, qui avoient été écrites à la Cour en faveur de nôtre Mission, par Monseigneur l'Archevêque & Monsieur le Gouverneur de la Baye, & sur tout d'une lettre écrite par Monsieur le Secrétaire de l'Etat du Brezil, qui étoit pleine d'éloges magnifiques sur nos Missions. Il m'honoroit tres-particulièrement de son amitié, & je le voyois souvent.

J'assistay au Sacre du nouveau Archevêque de la Baye qui étoit encore un Religieux de S. François, & à celui de l'Evêque de Pernambouc, & de celui du Rio de Geneiro, sacrés en même jour par le Cardinal Dom Verissimo Dalencastro. Je fus leur baiser la main à leur apparte-

ment. Quelques jours après Monseigneur l'Archevêque de la Baye me convia de me rembarquer avec luy, me faisant l'honneur de m'offrir sa table & une chambre commode dans son Vaisseau, afin, me dit-il, de l'instruire dans le voyage de l'état du Brezil, sur tout en ce qui regarde les Ecclesiastiques; je luy donnay ma parole avec remerciement: il me promit d'ordonner mon petit Indien, & de luy donner un Benefice si je le rendois capable; il avoit beaucoup d'esprit & étoit tres-vertueux. Mais toutes les choses changerent, je ne pûs repasser au Brezil, ni aucun des autres Missionnaires. Ce petit Indien fût obligé de retourner à son Aldée, & il fût tué dans une Guerre où il fut pour le service du Roy; il étoit Capitaine. Je partis de Lisbonne le 19. Decembre, & arrivay à Saint Malo le 21. Janvier 1688. après avoir essuyé une tempête de 12. jours qui pensa nous faire périr. Le Vaisseau fût fort endommagé, & on fût obligé de jeter à la mer la pesanteur de 20. ou 22. tonneaux de marchandises pour alléger le Navire. J'ay été depuis mon

départ de France jusqu'à mon retour
17. ans dans ce voyage moins 39.
jours. Dieu soit à jamais loué qui
m'a délivré de tant de perils.

*Suit un récit succinct d'une Tradition
de ces pauvres Indiens, dont ils
faisoient un point de leur Foy &
de leur Religion, qui fait voir
l'extravagance de leur esprit, &
qu'ils ne se servoient point de leur
raison sur ce sujet, ny en la plû-
part des autres qui regardoient
leur culte.*

ILs m'ont conté plusieurs fois que
le grand Dieu du Ciel, qu'ils ap-
pelloient Touppart, avoit envoyé
en terre un sien grand Ami pour de-
meurer avec eux, qui vivoit comme
eux & étoit nud comme eux, il pa-
roissoit vieux & ne sentoit aucune
foiblesse de la vieillesse, ils s'apper-
cevoient de fois à autre que la rede
où il couchoit étoit fort belle &
blanche, quoy-qu'elle parut sembla-
ble aux autres de jour. Ils l'appel-
loient leur grand - pere, ils avoient
recours à lui pour tous leurs besoins,
& il y pourvoyoit. Un jour il leur
prît

prît envie de manger des pourceaux sauvages ou sangliers de ces lieux-là , que nous appellons en France , Marcaffins : ils en demanderent à leur grand-pere qui leur en promît ; ils sortirent tous de leurs maisons , & farent à leur ordinaire chacun à son petit travail , laissant seulement à la maison les enfans sous dix ans avec ce grand - pere : il les appella tous les uns après les autres , Venés à moi mes petits enfans , ils vinrent tous , lui leur frappant de la main sur la tête , il en fit des Marcaffins , & les congédia. Leurs peres & meres retournerent sur le midi , & ne trouvant plus aucun de leurs enfans , ils se douterent que leur grand-pere avoit fait quelque chose ; mais ils n'oserent lui demander où étoient leurs enfans , parce qu'ils le regardoient comme un Dieu qu'ils craignoient ; pour lors il leur dît , Vous m'avez demandé des marcaffins dans leur Langue , c'est Malanhoüa : Allez à la chasse & vous en trouverez ; ils furent à la chasse , mais le grand-pere les prévint & fit monter tous ces marcaffins dans le Ciel par un grand arbre qu'ils rencontrèrent qui

touchoit jusqu'au Ciel , & le grand pere monta avec eux. Ceux-cy s'apperçurent que les marcaffins avoient monté au Ciel par cet arbre , ils y monterent aussi après eux par le même arbre ; mais il leur fallut du temps. D'abord qu'ils furent entrés ils rencontrent quantité de marcaffins , ils coururent après & en tièrent bon nombre ; cependant le vieillard les ayant apperçû dans le Ciel à la chasse des marcaffins , commanda aussi-tôt aux fourmis d'abattre ce grand arbre par où ils étoient montés : ils se mirent aussi-tôt en devoir d'obeir, (c'est un'espece de fourmis rouges qui ont deux petits brocs ou cornes à la tête , avec lesquels ils couppent facilement les feuilles des arbres) les crappaux s'assemblerent pour empêcher les fourmis, ceignent l'arbre de leurs bras. Les fourmis pour leur faire quitter prise les picquerent rudement sur le dos , & ils quitterent prise en effet à cause de la douleur de la picqueure , & c'est de-là que les crappaux ont la peau rude & comme boursoufflé sur le dos. Ces fourmis jetterent ce grand arbre à bas ; de sorte que les Cariris leur

chasse faite , voulurent descendre du Ciel par le même arbre ; mais le trouvant renversé ils furent fort étonnés & fort en peine : ils tirent plusieurs coups de flèches à cet arbre pour le faire relever , il faisoit en effet des efforts & se relevoit à demi ; mais retomboit tout aussi-tôt. Ils se résolurent donc d'attacher bout à bout leurs ceintures pour en faire une corde pour descendre en bas ; mais la corde étant trop courte, ils tombèrent tous les uns après les autres , & comme ils tomberent de haut , ils se briserent les os , & c'est de - là que nous avons les doigts des mains & des pieds rompus en tant d'endroits, & que nous plions le corps par ses ruptures que nos parens souffrirent par cette chute. Enfin , ils retournerent dans leurs maisons tout rompus, qu'ils étoient chargés de chasse & firent grand'cherè aux dépens de leurs enfans changés en carcassins. Ensuite ils prièrent leur grand-pere de retourner avec eux, mais il n'en voulut rien faire & leur donna le tabac pour tenir sa place : ils l'appellent Badzé ; c'est pourquoy ils font des offrandes au tabac en certains temps.

La plupart de leurs autres Traditions en matiere de Religion ne sont gueres plus raisonnables. Ce qui fait voir l'excès de leur aveuglement avant d'être Chrétiens.

Ils en ont une autre aussi ridicule au sujet des femmes. Les Cariris étant en grand nombre , & n'ayant point de femmes , sinon une seule qui étoit belle & jeune ; mais elle n'étoit encore point mariée. Ils prièrent leur grand pere de leur donner des femmes ; il leur en promît , & les envoya tous dehors à la chasse , ensuite il dit à cette jeune femme ou fille , qu'elle fût venue lui tuer des poux dans la tête , elle obeit , mais elle s'endormit & mourut : il la divisa en autant de morceaux qu'ils étoient d'hommes & leur donna à chacun son morceau , leur commandant de l'envelopper dans du coton & de le pendre à certain endroit de leur maison , & qu'ensuite ils aïlassent tous à la chasse & ne retournaissent qu'après quelques jours. Ils revinrent au temps marqué & approchant de leurs maisons , ils entendent toutes ces femmes qui étoient déjà toutes occupées à préparer à manger à leurs

de la Mission du Brezil. 235

maris. Il ne se peut rien imaginer de plus extravagant. Cela suffit pour faire connoître leur bêtise, & combien il a fallu travailler pour en faire des hommes raisonnables, & ensuite de bons Chrétiens.

Laus Deo, Maria, Francisco.



APPROBATION DE NOSTRE
tres-Reverend Pere General.

N Os Fr. Augustinus à Tisana Ordinis
Fratr. Minorum Capucinorum Mini-
ster Generalis, licet immeritus. Cum
opusculum, cui titulus est, Relation de
ce qui s'est passé dans la Mission du Brezil
&c. à R. P. Martino Nannetensi, Ordinis
nostri Concionatore & Guardiano compo-
situm, duo Theologi ejusdem Ordinis no-
stri examinaverint, ac typis mandari pos-
se probaverint: facultatem facimus ut
imprimatur, si iis quorum interest, ita
videbitur. Datum in Conventu nostro
Atestensi, in Provincia Veneta, die 27.
Septembris 1706.

F. Augustinus, qui supra.



*Approbation du Reverend Pere Anastase
de Nantes Provincial.*

NOus Fr. Anastase de Nantes , Provincial des Capucins de la Province de Bretagne , donnons la permission autant qu'il est en nous , de faire imprimer une Relation de ce que les Capucins ont fait dans les Missions du Brezil , composée par le T. V. P. Martin de Nantes Prédicateur Capucin , lorsque deux Théologiens de l'Ordre , l'ayant lûë , luy auront donné leur approbation , & qu'on aura tout ce qui est sur ce requis. Donné dans nôtre Convent de S. Brieuc le 14. d'Août 1706.

F. Anastase comme dessus.



Approbation des Théologiens de l'Ordre.

DAns la Morale , autant & mieux que dans le naturel , les contraires se servent à se faire connoître : & sans doute nous estimerions plus nôtre dignité & nôtre qualité de Chrétiens , si nous nous représentions à l'opposite , la honte & la nié-

ser de l'état des hommes qui ne le sont pas.
Nous pouvons tirer ce précieux fruit de la lecture de cette Relation que donne au public nôtre R. Pere Martin de Nantes, Capucin de nôtre Province de Bretagne, à présent Gardien de nôtre Convent de Quimper, autrefois Missionnaire Apostolique dans nos Missions du Brezil, qui joint à celuy que son zèle y a fait pour le Salut de ces pauvres Idolâtres, augmentera la gloire de Dieu par la conversion des nôtres, que ce parfait Evangelique prétend dans tout son Livre, où il s'est pour cela reserré à un style fort naïf & simple, lequel ne contenant d'ailleurs rien qui ne soit conforme à nôtre sainte Foy, je le juge digne d'être imprimé. A Morlaix ce 3. Septembre 1706.

F. Laurent de Guingamp Prédicateur
Lecteur en Théologie.

Autre Approbation.

J'Ay lû cette Relation, & ie crois qu'on en apprendra la sagesse que l'Ecclesiastique chap. 8. v. 9 & 10. nous promet de la lecture de celle que les personnes plus prudentes nous laissent de leur conduite dans les rencontres les plus difficiles; ainsi je l'approuve. A Morlaix ce 3. Septembre 1706.

F. Augustin de Quimperlé Capucin Prédicateur Lecteur en Théologie.



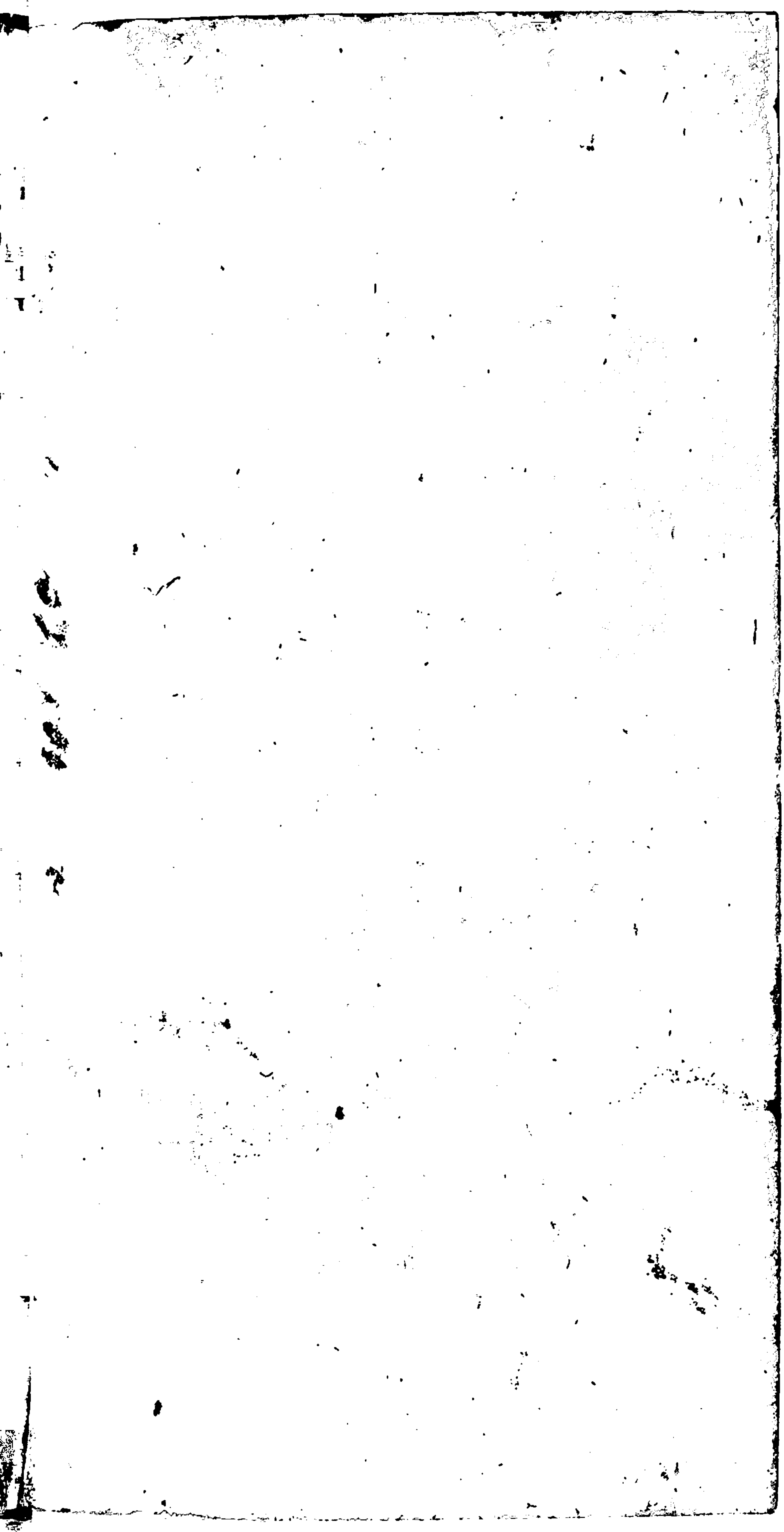
PERMISSION

de Monsieur le Grand Vicaire.

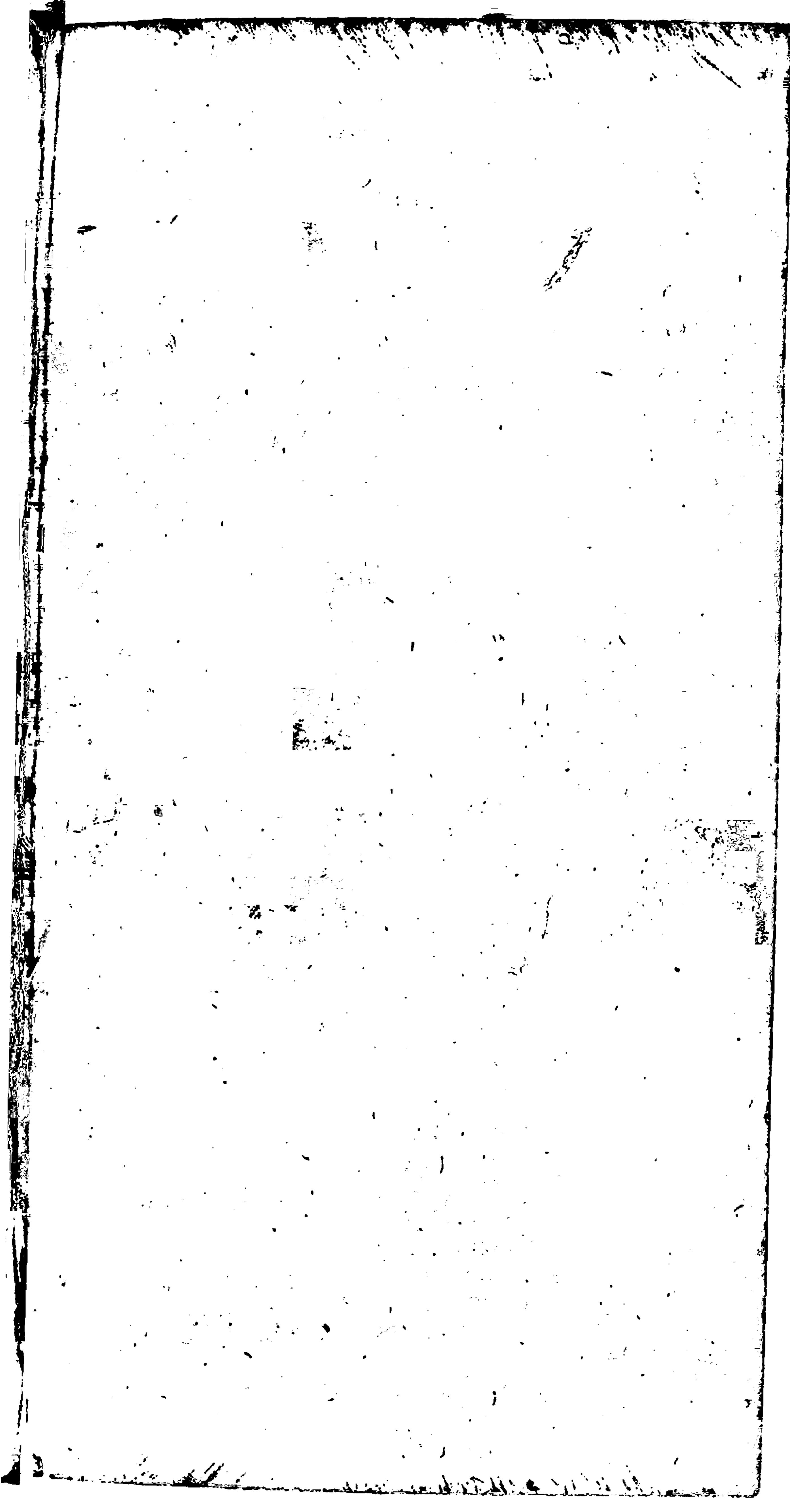
NOUS permettons de
faire imprimer la Rela-
tion cy-dessus. Donné à Quim-
per ce jour 31. Decembre 1706.

JACQUES FURIC,
Prêtre, Vicaire General
du Chapitre Sede Episco-
pali vacante.









207



8° P

504